



**FORMATION :**

Direction de la coopération de sécurité et de défense

**REDACTEUR :**

Capitaine Alexandre CANTONNET, conseiller tactique à l'Académie Militaire Interarmées d'Arta.

**TUTEUR :**

Colonel Thierry Laval

L'évolution de l'armée djiboutienne depuis 1977

Edition : Février 2017

## **Avant-propos**

Mes remerciements s'adressent tout particulièrement au Général(2 S) Gandouly, au Colonel Ali Soubaneh et à Monsieur Patrick Ferras Docteur en géographie, pour leur disponibilité et leurs précieux conseils.

## **Sommaire**

**Introduction** p 9

**Première Partie : La genèse des forces armées djiboutiennes** p 13

Chapitre I : Le contexte historique p 13

Chapitre II : L'héritage français p 20

Chapitre III : Les soutiens venus de l'étranger et le rôle du FLCS p 22

**Deuxième Partie : Les forces armées djiboutiennes à la rencontre de leur histoire** p 24

Chapitre I : La Guerre Civile djiboutienne p 24

Chapitre II : La guerre contre l'Erythrée p 29

Chapitre III : La montée en puissance des FAD au sein de l'EASF et l'intervention en Somalie p 35

**Troisième Partie : L'armée djiboutienne entre rupture et continuité** p 41

Chapitre I : Le poids de la tradition et de la culture dans l'armée djiboutienne p 41

Chapitre II : La place et le rôle des futures actions de coopération p 43

Chapitre III : Quel avenir pour les Forces Armées Djiboutiennes à l'horizon 2035 p 49

**Conclusion** p 54

**Fiche synthèse** p 55

**Fiche d'évaluation** p 58

**Annexes** p59

## **Bibliographie :**

### **Ouvrages:**

**Morfaux Louis-Marie Lefranc Jean** *Nouveau vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines* Armand Colin, Paris 2005, 604 p

**Oberlé Philippe et Hugot Pierre**, *Histoire de Djibouti Des origines à la République*. Edition Discorama. Présence Africaine éditions, 1985,

**Saïd Chiré Amina**, *Djibouti contemporain*, Karthala, Paris, 2013, Première partie, L'invention des territoires djiboutiens, p 41- 65

**Général Patrick Champenois**, La Chamelière Bouya, Marines Editions, 96 pages.

**Laudouze André**, *Djibouti, nation carrefour*, Karthala, 1982, 228 p.

**Arnaud de la Grange et Jean-Marc Balencie**, *Monde rebelles : L'encyclopédie des acteurs, conflits et violences politiques*, Paris, Editions Michalon, 2001, 1667p, p 960-968

**Coubba Ali** [1993], *Djibouti, une nation en otage*, Paris, L'Harmattan, 357 p

**Capitaine Catalan Mathieu**, *L'Infanterie Djiboutienne*, Mémoire Outre-Mer, EMSOM, 85p

**Hervé de Courrèges, Emmanuel Germain, Nicolas Le Nen**, *Principes de contre-insurrection* Editions Economica, 114 pages,

**Laurent Jolly**, *Le tirailleur somali : le métier des armes instrumentalisé (début XX<sup>e</sup> siècle - fin des années 60)*, thèse d'histoire sous la direction de Christian Thibon, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2013, 365 p

**Izarn Orluc**, *La présence chinoise en République de Djibouti*, Ministère de la Défense, 01/03/2014

**MIT Open Course Ware**, *Explaining China's Participation in Anti-Piracy Operations in the Gulf of Aden*, Department of Political Science, Massachusetts Institute of Technology, May 2009

**Gary Romain**, *Les trésors de la mer Rouge*, p 55

## **Articles de périodiques :**

**James Fearon**, «Ethnic and Cultural Diversity by Country», *Journal of Economic Growth*, 2003, vol. 8 (2), p.195-222.

**Saïd Chiré Amina**, *Djibouti contemporain*, Karthala, Paris, 2013, Deuxième partie, Djibouti dans son environnement régional, p 121- 143

**Service presse des Forces Armées Djiboutiennes**, Horizon 2007, Naissance de l'armée p 16-17

**Friedrich-Ebert-Stiftung Berlin (2011)** : « *Overstretched and Overrated ? Prospects of Regional Security Policy in Africa and its European Support* », International Conference, 9-10, February 2011.

**Service de presse des Forces Armées Djiboutiennes**, Gaashaan 2016, Relations bilatérales des FAD p61

**Service presse des Forces Armées Djiboutiennes**, Gaashaan, 2014, Perspective d'avenir p 55-58

**Service de presse des Forces Armées Djiboutiennes**, Gaashaan 2016, Relations bilatérales des FAD, p 64-65

**Wei Shan**, « Djibouti annonce la rupture de ses relations diplomatiques avec l'Iran », le 07 janvier 2016, consulté le 19 août 2016

**Service de presse des Forces Armées Djiboutiennes**, Gaashaan 2016, Relations bilatérales des FAD, p 66

**La Nation**, Institut d'Etudes Diplomatiques : un outil au service d'une diplomatie plus agissante, Djibouti, le 16 mars 2014

**La Nation**, L'armée de l'aire djiboutienne acquiert un turbopropulseur chinois, Djibouti, le 19 juin 2014

**Jeune Afrique**, « Djibouti, la Chine va construire sa première base militaire », 03 décembre 2015

**Bouquet Christian**, « Djibouti, un Etat contre nature ? », *Diplomatie*, n°81, p29-33

**La Nation**, *Vision Djibouti 2035*, 24 juin 2014

### **Documents électroniques :**

*Conseil constitutionnel*, 12 avril 2016, disponiblesur<http://www.conseil-constitutionnel.fr/>

*La Documentation Française* « Consultation du 19 mars 1967 de la population de la Côte Française des Somalis ; rapports de la commission de contrôle et de la commission de recensement et de jugement », Secrétariat général du Gouvernement, Notes et études documentaires, n°3393 du 20 mai 1967.

*Nations Unies, Conseil de sécurité*, 05 mai 2016, disponible sur <http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf>

« *Vision Djibouti 2035* », consulté le 8 juin 2016 [www.ccd.dj](http://www.ccd.dj)

« *Vision Djibouti 2035* », p3 consulté le 8 juin 2016 [www.ccd.dj](http://www.ccd.dj)

### **Documents audiovisuelle :**

**Institut National de l'Audiovisuelle**, Charles de Gaulle voyage à Djibouti, INA, 16 septembre 1966, <http://www.ina.fr/video/I00014202>, 3min 25seconde

**Gandin Clara**, séminaire à Paris, Ecole militaire du 26 au 27 avril 2012, La Force Africaine en Attente, « L'EASF :Etat des lieux et perspectives »,

**Discours du Président Xi Jinping**, devant le parlement Indonésien en décembre 2013

### **Article sur un site :**

**Africa Time**, *L'armée nationale de 1977 à aujourd'hui*, consulté le 20 mai 2016, <http://fr.africatime.com/articles/larmee-nationale-de-1977-aujourd'hui>

**Sipri Year Book**, *Military Expenditure*, 26 mai 2016, accès payant, <http://www.sipriyearbook.org/>

**RFI**, consulté le 25 avril 2016, disponible sur <http://www.rfi.fr/contenu/20091203-easbrig-premier-exercice-force-intervention-militaire-afrique-est>

**Amisom.org**, 15 juin 2016 disponible sur <http://amisom-au.org/fr/about-somalia/somali-peace-process/>

**African Union Peace and Security**, 12 avril 2016, disponible sur <http://www.peaceau.org/>

**RFI**, 12 avril 2016, disponible sur <http://www.rfi.fr/afrique/20160228-somalie-union-africaine-amisom-sommet>

**Conseil de Paix et de Sécurité**, 608<sup>ème</sup> réunion <http://www.peaceau.org/>

**Craig Whitlock** « Remote US base at core of secret operations » consulté le 12 septembre 2016 <https://www.washingtonpost.com/world/national-security/remote-us-base-at-core-of-secret-operations>

### **Entretiens réalisés:**

Général (2S) Gandouly *Conseiller du ministre de la défense*

Colonel Ali Soubaneh *Cadre des forces armées djiboutiennes, ancien chef du SNA*

Lieutenant-colonel Moumin *Ancien chef opération du CCO régiment blindé*

Monsieur Patrick Ferras *Docteur en géographie, spécialité géopolitique, directeur de l'Observatoire de la Corne de l'Afrique*



## Introduction

Terre de rencontres et de mystères, Djibouti a longtemps été un théâtre fécond pour le voyageur ou l'explorateur en quête d'aventure. Henri de Monfreid, Joseph Kessel, Arthur Rimbaud, Evelyn Waugh mais aussi Hugo Pratt ont traîné leurs guêtres et leurs plumessur cette contréedésertique.

Cet Etat de la Corne de l'Afrique, appelé d'abord Côte Française de Somalie, puis Territoire Français des Afars et des Issas a obtenu son indépendance le 27 juin 1977 en devenant la République de Djibouti. Petit pays de 23 000 km<sup>2</sup> et de 850 000 habitants, composé de deux ethnies principales, les Issas (50% de la population) et les Afars (37 % de la population)<sup>1</sup> et d'une minorité yéménite. Cet Etat s'étendautour du golfe de Tadjourah, Djiboutia la particularité de n'avoir été ni pensé, ni nommé en tant que tel avant l'installation française dans le dernier quart du XIXème siècle. Auparavant, il n'est pas conçu comme un ensemble particulier et distinct par les populations qui le peuplent. La rigueur de son climat et son aridité cantonnent sa fréquentation épisodiqueàdes caravanes et des transhumances pastorales qui alimentent le commerce régional entre la côte et les hautes terres. Comme l'exprime Simon Imbert-Vier<sup>2</sup>« (...) L'entité politique contemporaine « Djibouti » correspond à un territoire et une identité créés par des interventions extérieures durant la période coloniale, qui s'imposent aux évolutions historiques locales sans les nier totalement. »<sup>3</sup>

Aujourd'hui, Djibouti sedéfiniten premier lieu par son rôle stratégique. Possédant des atouts notoires il joue un rôle clef dans la Corne de l'Afrique en pleine mutation. Songeons,tout d'abord, à sa position géographiqueau carrefour desroutes maritimes d'Europe, d'Extrême Orient, du Golfe Arabo-persique et de l'Afrique. Cette position remarquable est exploitée grâce à des infrastructures majeures. Son port autonome international, le plus moderne de la région, en constant développement dispose d'un terminal à conteneurs équipés de portiques géants de 35 tonnes de puissance de levage. De même, le chemin de fer Djibouto-Ethiopien, reliant Djibouti à Addis-Abeba, récemment rénové grâce aux crédits liés chinois, est une réelle plus value pour favoriser les flux de marchandises dans cette région alors même que les autres ports régionaux se situent tous dans des pays en crises.

Par ailleurs, les qualités intrinsèques de cet Etat ne se limitent pas à sa position particulière ou à des infrastructures dequalité. Dans une sous-région tourmentée, la République de Djibouti jouit en effet de la plus précieuse des richesses : la paix.Situéeau sud de l'Erythréetotalitaire ayant fermé ses frontières, à l'Est de l'Ethiopie qui connaît des tensions interethniques entre Oromos et Tigréens, au nord de la Somalie plongée dans la guerre civile depuis plus de vingt ans et à l'ouest du Yémen ravagé par la lutte entre le pouvoir en place et les milices houtis, Djibouti fait figure d'exception et apparaît comme un des rares Etats de la région à connaître la paix. Celle-ci est même inscrite dans sa devise « unité, égalité, paix ».

Cette paix, découle en partie de la politique de défense que Djibouti conduit depuis l'indépendance et de l'expérience d'un Conflit interne (1991-1993).

Elle s'appuie,dans un premier temps depuis 1977,quasiment exclusivement sur le traité de coopération en matière de défense qui la lie à la France<sup>4</sup>. La crise interethnique des années 1990 et la guerre civile ravageant le territoire conduisent l'Etat djiboutien à privilégier le développement d'une politique de défense visant à assurer l'autonomie et le contrôle de son

---

<sup>1</sup> James Fearon, «Ethnic and Cultural Diversity by Country», *Journal of EconomicGrowth*, 2003, vol. 8 (2), p.195-222.

<sup>2</sup>Historien, Centre d'études des mondes africains (CEMAF), [www.cemaf.cnrs.fr](http://www.cemaf.cnrs.fr)

<sup>3</sup>Saïd Chiré Amina, *Djibouti contemporain*, Karthala, Paris, 2013, Première partie, L'invention des territoires djiboutiens, p 41- 65

<sup>4</sup>Voir Annexe 1

territoire. Cette politique « indépendante » de défense semble rechercher la préservation de l'espace géographique et économique inscrit dans le quadrilatère, Djibouti, Dikhil, Sankul, Loyada<sup>5</sup>. Pour atteindre son objectif de contrôle du territoire, le pouvoir en place a dû considérablement développer l'outil militaire. Ce contrôle du territoire nécessitant des moyens nationaux considérables a contribué pour certains à la dégradation de l'économie nationale et suscité l'apparition de nouvelles sources d'instabilités. Ces tensions engendrées par l'augmentation des effectifs militaires ont conduit à la mise en œuvre d'un plan de démobilisation.

Néanmoins, les nouvelles menaces auxquelles Djibouti doit désormais faire face tendent à remettre en question ce simple projet de démobilisation pour aboutir plutôt à une restructuration de l'armée djiboutienne.

Ces menaces récentes sont complexes et de plusieurs ordres. Elles découlent tout d'abord de problèmes extérieurs. Songeons ici à la menace terroriste avérée provenant de Somalie, concrétisée le 24 mai 2014 lors de l'attentat du restaurant "La chaumière" par le groupe somalien HSM (Harakat al ShabaabMujahideen). La porosité du Somaliland, le déclenchement de l'opération « Tempête Décisive » au Yémen, et la recrudescence des trafics d'armes depuis ce pays vers la Somalie rendent cette menace persistante et crédible. Par ailleurs, d'autres menaces extérieures pèsent sur Djibouti, comme en témoigne l'état de guerre froide permanent avec l'Erythrée suite au différend territorial concernant la question du « Ras Doumeira ». En dépit de la médiation qatarienne de juin 2010, aucun résultat n'est à relever et 700 soldats djiboutiens demeurent présents à la frontière érythréenne.

D'autres menaces intérieures, plus sourdes, pèsent également sur Djibouti. Certains groupes armés restent toujours actifs dans le nord du pays où des accrochages ont encore lieu entre FAD et des « trafiquants afars ». En outre, la progression d'un islam radical est également à noter. Celle-ci se fait par le truchement du parti MODEL (Mouvement pour le développement et la liberté), sous l'influence des actions entreprises par les « Frères musulmans ».

Ces menaces de différentes natures ont conduit à une actualisation de la politique de défense djiboutienne. Selon les mots du Président Ismaïl Omar Gelleh, il appartient désormais de « construire l'armée de nos besoins plutôt que de conserver l'armée de nos habitudes ».

De ces adaptations découlent de nombreuses transformations de la politique de défense. Dans un premier temps au niveau local, elle passe de la surveillance statique du front érythéen (suite aux incidents de 2008) à un état de disponibilité permanente pour assurer la Défense Opérationnelle de l'ensemble du Territoire (DOT), conduisant à déterminer trois axes d'efforts : la défense de la capitale, puis des frontières et enfin la sécurisation des points sensibles (zones portuaires, ou aéroportuaires).

Dans un second temps, la politique de défense djiboutienne cherche à adapter sa posture opérationnelle à l'échelle régionale, en développant notamment sa participation aux Opérations de Soutien à la Paix comme l'illustre son engagement en Somalie. Force est donc de constater, que la politique de défense djiboutienne est en constante évolution et fait preuve d'une réelle volonté de modernisation. Ces changements dans la politique de défense et l'apparition de nouvelles menaces engendrent une évolution de l'armée djiboutienne.

Cette notion d'évolution doit également être développée. Elle implique « un changement continu, par étape, qui réalise une certaine fin, même si elle n'est pas consciente et n'apparaît qu'après coup. Elle s'oppose par son aspect progressif au concept de révolution et s'associe souvent à l'idée de progrès, de perfectionnement, de meilleure adaptation et d'efficacité

---

<sup>5</sup>Voir Carte annexe 1

accrue. »<sup>6</sup> En ce sens, il appartient au fil de ces pages, d'observer les transformations de cette armée, dans son organisation interne mais également de relever comment elle a réagi aux défis politiques et géopolitiques de cette jeune nation.

Il convient de souligner dès cette introduction que l'armée djiboutienne a été créée le 6 juin 1977, à la veille de l'indépendance du 27 juin et était formée à l'origine de personnel issu de l'armée française et d'éléments provenant du Front de Libération de la Côte des Somalies (FLCS). Aujourd'hui, les forces armées djiboutiennes (FAD) sont composées de 6500 hommes suite aux démobilisations de 2006. L'objectif pour 2017 est de porter cet effectif à 7600 militaires en service et 2000 de réserve.

Les forces terrestres sont composées de 5500 hommes répartis en plusieurs unités déployées sur l'ensemble du territoire. Leur centre de gravité est localisé dans la capitale. Les forces navales sont composées d'une Marine de 240 hommes et de 170 garde-côtes. Elles ont pour mission principale la surveillance des approches maritimes et l'action de l'Etat en mer.

Les forces aériennes sont composées de 270 hommes, elles ne disposent que d'une seule base aérienne située à Djibouti Ambouli et d'une dizaine d'aéronefs dont seule une moitié peut-être considérée comme opérationnelle. Les seuls appareils aptes à délivrer de l'armement sont deux hélicoptères MI 35 et MI 35 p. Les quelques appareils de transport légers en dotation : Cessna 206 et 208, L 410 Turbolet ainsi que des hélicoptères MI 17 Hip H1 et A5-35 sont utilisés de façon régulière pour des missions d'entraînement, de liaison et les évacuations sanitaires. Il convient de relever ici la dépendance de Djibouti vis-à-vis de la France pour assurer la protection de son espace aérien. En effet, Djibouti ne possède pas de radar de veille ni de système sol-air fixe, ni de chasseurs d'interceptions, seuls quelques missiles portables SA-7B et des canons antiaériens ZU 23/2 et ZPU1 et 2. Cette description contemporaine des matériels de l'armée djiboutienne, nous permet de mettre en abîme, un des enjeux important du sujet, les principaux axes de coopérations militaire et les fournisseurs d'armement de l'Etat djiboutien. De même, on ne peut évoquer Djibouti, sans développer la place importante des contingents militaires étrangers sur le territoire djiboutien. Actuellement près de 12500 ces forces étrangères dépassent très largement le volume de forces djiboutiennes. Elles contribuent très largement à la dissuasion qu'entretient Djibouti à l'égard de ces voisins.

Ainsi, on peut s'interroger sur la fonction réelle de cette force de défense au regard des besoins des FAD. A ce sujet, il convient de souligner que l'armée à Djibouti doit être considérée non seulement comme un poste de dépense mais également comme une source de revenus puisqu'elle apporte souvent une solution relative aux problèmes de l'emploi. Elle constitue la véritable clef de voûte de la nation djiboutienne. Certains auteurs n'hésitant pas à affirmer qu'à Djibouti « (...) la seule industrie connue était celle du tirailleur (...) »<sup>7</sup> pour décrire l'instrument de production djiboutien. En ce sens, le SNA, (service national adapté) a été un élément notoire dans l'armée djiboutienne. Inspiré du modèle français de Service Militaire Adapté il participait à l'insertion socio-professionnelle des jeunes sans qualification mais aujourd'hui ce système ambitieux ne fonctionne plus.

Différentes pistes de réflexion peuvent émerger au regard d'un tel sujet. La situation stratégique de Djibouti, son lien si particulier à la paix, sa politique de défense, les menaces auxquelles ce pays est confronté, mais également ses influences étrangères peuvent être développées. Ce travail de recherche se concentre sur l'armée et repose d'une part sur des ouvrages et des documents portant sur l'histoire et la géopolitique de Djibouti qui ont

---

<sup>6</sup>**Morfaux Louis-Marie Lefranc Jean** *Nouveau vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines* Armand Colin, Paris 2005, 604 p

<sup>7</sup>**Oberlé Philippe et Hugot Pierre**, *Histoire de Djibouti Des origines à la République*. Edition Discorama. Présence Africaine éditions, 1985, Troisième partie : La liberté, Chapitre IX, Naissance d'un état (1976-1977), La fête, p300

permis de dresser le cadre contextuel de cette analyse. D'autre part, il repose également sur de nombreux entretiens et sur des références bibliographiques internes aux forces armées djiboutiennes car peu de documents externes ont été publiés. Il convient de souligner dès cette introduction que ce travail de recherche a pu parfois être perçu comme une quête de renseignements jugée malsaine, même suspecte au profit d'un étranger. A ce titre, les sources obtenues et citées dans ce mémoire sont toutes officielles et publiques. A la lumière de ces éléments et à la veille du quarantième anniversaire de l'indépendance, il convient de s'interroger :

Comment l'armée djiboutienne a-t-elle réagi face aux événements majeurs de la République de Djibouti depuis l'indépendance ? Comment peut-elle espérer se projeter dans l'avenir sans rompre définitivement avec l'héritage du passé et des traditions ?

Certes, l'armée djiboutienne est née dans un contexte ethnique et historique particulier, lui conférant dès sa genèse de nombreuses difficultés intrinsèques. Toutefois, à la lumière de quarante ans d'histoire il apparaît que depuis l'indépendance, l'armée djiboutienne a su relever les défis auxquelles elle a été confrontée. Il nous appartient donc, de développer les atouts dont elle a su faire preuve tout en soulignant également les faiblesses auxquelles elle est toujours confrontée.

Après avoir décrit la genèse des forces armées djiboutiennes, il serait intéressant de s'intéresser à leur réaction face aux événements historiques pour observer enfin leurs éléments de rupture et de continuité.

## Première partie :La genèse des forces armées djiboutiennes

Développer la genèse des forces armées djiboutiennes nécessite de s'intéresser au contexte historique dans lequel elles ont été créées, de souligner ce qui relève de l'héritage français et des soutiens venus de l'étranger.

### Chapitre 1 : Le contexte historique

Pour saisir le contexte historique de Djibouti lors de la création de l'armée le 6 juin 1977 il est intéressant de prendre en compte, dans un premier temps, les fondements structurants de ce territoire, puis de mettre en relief le climat et les problématiques propres à l'indépendance.

#### a) Les fondements structurant le territoire

Le contexte historique de l'indépendance est profondément influencé par l'épineuse question ethnique et plus particulièrement par les rapports de forces des différentes ethnies djiboutiennes tant dans les domaines économiques que politiques.

Comme il a été décrit en introduction, la population de Djibouti est constituée aujourd'hui par deux ethnies principales les Issas et les Afars, peuples de nomades mais d'une multitude d'autres tribus plus minoritaires telles que les Issaqs, les Gadaboursis et les Arabes. Les Issaqs appartiennent à un peuple essentiellement sédentaire, se sont des Somalis allogènes<sup>8</sup>. Ils sont arrivés à Djibouti à l'occasion de la colonisation française, du développement du port et du chemin de fer. De même, les Gadaboursis originaires eux aussi de Somalie sont à la fois sédentaires et nomades. Ils ont émigré à Djibouti au fur et à mesure du développement de l'activité portuaire et économique de la ville. Enfin, les Arabes se sont eux aussi installés à Djibouti pour son attrait économique, ils jouent un rôle déterminant dans le domaine commercial. Contrairement aux ethnies minoritaires installées dans les zones urbaines à forte croissance économique, les Afars et les Issas, deux tribus nomades n'ont, par définition, pas cherché à se sédentariser lors de l'arrivée des Français ; en d'autres termes, elles n'ont pas participé à l'essor de la ville de Djibouti. Les particuliers comme l'administration coloniale française ont donc eu recours à une main-d'œuvre acceptant de s'installer en ville, à l'image des Arabes employés comme maçons, jardiniers ou des Somalis allogènes recrutés comme boys. Par ailleurs, les deux guerres mondiales ont également engendré de nouvelles arrivées de populations. De nombreux Somalis originaires des différentes contrées somaliennes ou des anciens combattants du célèbre Bataillon Somali, se sont installés à Djibouti avec leur famille, la qualité d'anciens combattants leur permettant d'accéder à la nationalité française et à l'octroi d'une pension. De l'ensemble de ces éléments découle inévitablement un sentiment de frustration chez les Issas et Afars de Djibouti qui ont le sentiment de ne pas profiter des avantages de la présence française, notamment en termes d'emplois publics. « (...) Originaires du territoire, qui avait donné leur pays à la France, ils se trouvaient dans une position inférieure à celle des étrangers (...) »<sup>9</sup> Ils reprochent notamment aux minorités installées à Djibouti leur enrichissement, et adressent des pétitions à l'administration française lui demandant de retirer ses faveurs aux étrangers et de leur accorder des emplois. Ainsi, la colonisation française, par l'essor économique qu'elle

---

<sup>8</sup>L'expression Somalis allogènes désigne les Somalis appartenant à des tribus d'origine étrangère, pour les distinguer des Somalis-Issas qui nomadisait en Territoire français. Il convient de souligner ici que beaucoup de Somalis allogènes sont devenus des citoyens français.

<sup>9</sup>**Oberlé Philippe et Hugot Pierre**, *Histoire de Djibouti Des origines à la République*. Edition Discorama. Présence Africaine éditions, 1985, Deuxième partie : l'Espérance, Chapitre IV, L'apprentissage de la démocratie (1945-1957), Premiers pas vers l'émancipation, p122

représente, crée des différends ethniques. L'après seconde guerre mondiale va transporter cette querelle ethnique du terrain économique au terrain politique.

En effet, une nouvelle ère s'ouvre pour les colonies de l'Empire au lendemain de la seconde guerre mondiale et de la naissance de la quatrième République. Comme l'atteste l'article 18 du préambule de la Constitution de l'Union française, en 1946 : « Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires; écartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire, elle garantit à tous l'égal accès aux fonctions publiques et l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ou confirmés ci-dessus»<sup>10</sup> En ce sens, vont être instaurés après 1945 les premières Assemblées ou Conseils représentatifs composés de membres élus par les populations indigènes. Songeons ici, au décret du 9 novembre 1945 instituant le Conseil Représentatif des Somalis qui, composé de deux sections, est élu pour quatre ans. « (...) La première section (membre citoyens français) comprend six délégués élus au suffrage universel par les citoyens français des deux sexes, trois délégués français des intérêts économiques, choisis par le gouverneur sur une liste de neuf noms présentée par la Chambre de Commerce, et un délégué français des syndicats choisi par le gouverneur sur une liste de neuf noms présentée par l'Union des Syndicats. La deuxième section (membres indigènes) comprend six délégués élus par les autochtones à raison de deux conseillers pour chacun des trois collèges : somali, dankali, arabe, trois délégués autochtones des intérêts économiques et un délégué autochtone des syndicats, nommés comme les délégués français (...) »<sup>11</sup>. Il convient de souligner ici que le collège électoral désigné pour élire les délégués de la première section est constitué exclusivement de citoyens français, en d'autres termes de blancs. A l'inverse, celui de la deuxième section est quant à lui composé des autochtones, sujets français tels que les chefs coutumiers, les membres d'une assemblée locale, les fonctionnaires, les membres des bureaux du syndicat, les commerçants patentés, les anciens combattants, les titulaires de diplômes scolaires. Ces deux collèges participent à l'élection législative pour élire le député à l'Assemblée Nationale. Les deux sections formant le Conseil Représentatif désignent un représentant du Territoire au Conseil de la République et un à l'Assemblée de l'Union Française. Les compétences du Conseil Représentatif se bornent au « (...) vote du budget du Territoire et des impôts, à l'attribution des concessions ou marchés, à l'organisation des services administratifs (...) »<sup>12</sup>. Dès leur entrée en matière, ces nouvelles structures se heurtent au clivage des groupes ethniques car les Afars et les Issas, ethnies majoritaires du territoire, se trouvent de facto moins impliquées dans le processus électoral. Comme nous l'avons décrit précédemment elles sont moins intégrées dans les activités économiques et dans les rapports avec la nation colonisatrice que les ethnies minoritaires, en ce sens, la deuxième section du collège électoral (la section autochtone) leur est bien moins accessible.

Ainsi, après l'élection du premier Conseil Représentatif le 10 mars 1946, les Issas manifestent leur insatisfaction et leur irritation au regard des résultats. Les dix membres du Collège indigène se répartissent de la manière suivante 4 Afars, 3 Arabes, 2 Somalis allogènes, 1 Issa. Cette animosité de la communauté issa est renforcée par les revers consécutifs subis par les Issas. En novembre 1946, leur soutien électoral pour l'élection législative française se porte sur le mouvement gaulliste du R.P.F représenté par le Colonel Magendie et Albert Sahatdijan mais leur masse électorale n'étant pas suffisante ils ne peuvent empêcher l'élection du candidat communiste Martine, qui avait les faveurs de l'électorat citadin de Djibouti. De même, en décembre 1946 et 1948, ils sont battus lors de la désignation par le Conseil Représentatif du représentant du Territoire au Conseil de la République et

---

<sup>10</sup> *Conseil constitutionnel*, 12 avril 2016, disponibles sur <http://www.conseil-constitutionnel.fr/>

<sup>11</sup> **Oberlé Philippe et Hugot Pierre**, *Histoire de Djibouti Des origines à la République*. Edition Discorama. Présence Africaine éditions, 1985, 339

<sup>12</sup> **Oberlé Philippe et Hugot Pierre**, *Histoire de Djibouti Des origines à la République*. Edition Discorama. Présence Africaine éditions, 1985, Deuxième partie : l'Espérance, Chapitre IV, L'apprentissage de la démocratie (1945-1957), Premiers pas vers l'émancipation, p119-121

assistent à deux reprises à la victoire de Djama Ali<sup>13</sup> un Somali Gadaboursis d'origine. Sa réélection mit le feu aux poudres et engendra un mois plus tard les premiers incidents inter ethniques entre Issas et Gadabourssis en janvier mais surtout le 23 août 1949, journée tragique faisant une centaine de morts et plus de trois cents blessés. En parallèle, les Issas cherchent à accroître leur assise politique en accord avec les Afars « vrais originaires du territoire » comme eux. Ils constituent donc dès 1946, « le club de la jeunesse somalie et dankalie » animé par Mohamed Harbi<sup>14</sup>. Parmi les membres du club on doit noter également la présence d'HassanGouled (Issa) et des Afars Mohamed Kamil et Ali ArefBourhan qui sont tous les trois intimement liés à l'histoire de Djibouti.

Cette volonté des Issas de s'associer aux Afars pour consolider leur position politique porte ses fruits. Le régime électoral est modifié par la loi du 19 août 1950 tout comme la composition et la compétence du Conseil Représentatif, en grande partie grâce à Mahmoud Harbi et à Hassan Gouled qui ont saisi à Paris le ministre de la France d'Outre-Mer pour lui présenter leurs doléances. Dorénavant, en redécoupant les circonscriptions, le régime électoral accorde plus de place à la représentation Issa qui passe de 1 membre à 4 membres. Ainsi, le R.P.F associé aux Issas devint majoritaire dans la nouvelle Assemblée. La primauté des Arabes et des Gadaboursis devient caduque, d'autant que l'orientation pro-issa de l'administration conduit à la distribution généreuse de papiers d'identité et de cartes d'électeurs aux Issas désirant voter.

Cet aspect des pratiques administratives à Djibouti doit être éclairé pour comprendre le contexte historique à l'indépendance. Le corps électoral djiboutien n'est pas un corps homogène contrairement au corps électoral d'un pays démocratique occidental. Ainsi, la France a souvent été tentée de faire pencher la balance du côté de l'électorat le plus opportun. En témoignent les conséquences du référendum de 1958 portant sur l'appartenance du Territoire à la République Française. A cette époque, les Issas détiennent le pouvoir mais Mohamed Harbi, leader charismatique Issa, ayant fait le choix de soutenir le « non » lors du référendum, l'administration française s'emploie au lendemain du suffrage à accroître le corps électoral Afar aux dépens des Issas pour éviter notamment l'unité des Somalis, dessein de Mohamed Harbi.

Cette ambition de Mohamed Harbi de constituer l'unité des peuples de langues somalis, appelle à mettre en lumière un des derniers fondements du territoire djiboutien et à s'interroger sur la place de Djibouti dans son environnement régional. Avant même l'indépendance de ce territoire, il faisait l'objet de revendications de la part de deux puissances, l'Ethiopie et la Somalie. L'Ethiopie considère que Djibouti doit lui revenir de droit étant donné l'importance essentielle du port et du chemin de fer pour son économie. En témoigne la déclaration de l'empereur Haïlé Sélassié le 16 septembre 1966 « (...) La France et la population de Djibouti savent que Djibouti ne peut pas survivre sans le chemin de fer (...). Nous sommes en faveur de l'autodétermination de Djibouti parce que nous savons avec certitude que la procédure du plébiscite permettra au gros de la population de Djibouti de s'exprimer, et nous savons qu'elle se décidera conformément à ses intérêts qui sont étroitement associés à ceux de l'Ethiopie. (...) »<sup>15</sup>. Quant à la Somalie, elle voit en Djibouti le moyen de bâtir la « (...) Grande Somalie avec ses cinq composantes « naturelles » que sont : l'ancienne Somalie italienne, l'ex-Somalie britannique (Somaliland), la région éthiopienne de l'Ogaden la province nord-orientale du Kenya et une partie de Djibouti (...) »<sup>16</sup>. Ces ambitions annexionnistes de proches voisins du Territoire des Afars et Issas sont primordiales

---

<sup>13</sup>Djama Ali Moussa était né à Borama au Somaliland britannique

<sup>15</sup>**Oberlé Philippe et Hugot Pierre**, *Histoire de Djibouti Des origines à la République*. Edition Discorama. Présence Africaine éditions, 1985, Deuxième partie : l'Espérance, Chapitre VII, Djibouti sur la scène mondiale (1966-1967), Convoitise étrangère, p215-220.

<sup>16</sup>**Saïd Chiré Amina**, *Djibouti contemporain*, Karthala, Paris, 2013, Deuxième partie, Djibouti dans son environnement régional, p 121- 143

pour saisir les enjeux géopolitiques à la veille de l'indépendance. Il appartient donc à la jeune nation de trouver une assurance stratégique pour maintenir son intégrité territoriale.

En définitive, au niveau local, des tensions ethniques émergent à Djibouti dès l'essor de la colonisation française, motivées par l'attrait économique qu'elle représente. Puis, la mise en place d'un jeu politique au lendemain de la seconde guerre mondiale, et les manœuvres électorales de l'administration française vont accroître ces tensions. Dans un autre registre, au niveau régional, ce territoire attire les convoitises de ses voisins. Ces paramètres doivent être pris en compte pour intégrer pleinement la situation dans laquelle se trouve Djibouti à la veille de son indépendance.

#### b) Le climat et les problématiques propres à l'indépendance

Intéressons nous désormais à l'ambiance générale et au contexte propre à l'indépendance. Il convient de se focaliser plus particulièrement sur la période qui suit le référendum de 1958 ainsi qu'à ses conséquences et plus particulièrement à la période allant de 1967 à 1977.

L'année 1967 est une année marquante où, une nouvelle fois, la population djiboutienne est appelée aux urnes pour exprimer sa volonté de voir le territoire demeurer au sein de la République Française avec le statut renouvelé de gouvernement et d'administration. Plus que la consultation démocratique, il appartient de s'intéresser au contexte dans lequel a eu lieu cette consultation. Un an auparavant, le 25 août 1966, le Général de Gaulle Président de la République Française se rendait à Djibouti<sup>17</sup>. L'accueil de la population est chaleureux néanmoins quelques banderoles réclamant l'indépendance et des mouvements de foule ont lieu. C'est pourquoi, le 21 septembre est annoncée à Paris, à l'issue du Conseil des ministres, la décision d'organiser un référendum au cours du premier semestre 1967. Déçus de ne pas avoir été associés au texte proposé, les ministres somalis du Conseil de Gouvernement démissionnent, se regroupent au sein du P.M.P<sup>18</sup> et décident à l'unanimité de faire campagne pour le « non ». Les Afars, quant à eux dans leur majorité guidés par Mohamed Kamil optent pour le « oui ». Cependant, comme nous l'avons décrit précédemment, les modifications de listes électorales conduites par l'administration française ont engendré une augmentation significative de l'électorat Afar. Ils sont 22 000 à pouvoir voter pour le référendum, tandis qu'il n'y a que 14700 somalis et 1400 arabes<sup>19</sup>. La discipline tribale étant scrupuleusement respectée, le résultat promulgué au soir du 19 mars 1967 est conforme aux pronostics. Les Somalis représentant 38,4% de l'électorat, le « non » obtient 39,4%. Les Afars et les métropolitains ont tous voté pour le « oui » qui l'emporte avec 60,6% des suffrages. A peine promulgués les résultats sont contestés par les Somalis et le lendemain de l'élection de violentes altercations ont lieu avec les forces de l'ordre. Elles perdent leur sang froid et ouvrent le feu. Ces événements sont relayés par la presse internationale, et certaines opinions publiques mondiales commencent à s'émouvoir de la situation djiboutienne.

Ces émeutes renforcent la volonté de l'administration française de soutenir une « politique afar ». Mise en œuvre par Ali Aref Bourhan elle se traduit par le limogeage des dockers somalis, la construction de logements économiques (*Arrhiba*<sup>20</sup>) à leur seul profit et la poursuite de la distribution de la carte d'identité française à un nombre croissant d'Afars, permettant ainsi de renforcer le corps électoral Afar. Néanmoins, il appartient de nuancer nos propos et de ne pas réduire la volonté d'indépendance à une équation où les Somalis militent

---

<sup>17</sup>Institut National de l'Audiovisuelle, Charles de Gaulle voyage à Djibouti, INA, 16 septembre 1966, <http://www.ina.fr/video/I00014202>, 3min 25seconde

<sup>18</sup>P.M.P : Parti du mouvement populaire

<sup>19</sup>La Documentation Française « Consultation du 19 mars 1967 de la population de la Côte française des Somalis ; rapports de la commission de contrôle et de la commission de recensement et de jugement », Secrétariat général du Gouvernement, Notes et études documentaires, n°3393 du 20 mai 1967.

<sup>20</sup>signifie bienvenu en langue Afar



pour l'indépendance tandis que les Afars forts de leurs privilèges souhaitent tous rester français. En effet, quelques intellectuels, hommes politiques et étudiants afars vont commencer à se désolidariser du groupe et à militer pour l'indépendance, comme l'illustre la création de l'Union pour le Développement Culturel<sup>21</sup>. De même, deux hommes politiques afars, Mohamed Ahmed Issa (dit Cheiko) et Ahmed Dini choisissent le camp de l'indépendance. Ils se retrouvent tous les deux à la L.P.A.I<sup>22</sup> en 1975 où ils occupent respectivement les fonctions de premier secrétaire général et de deuxième contrôleur. Ces exemples illustrent entre autre la multiplication des organisations réclamant l'indépendance.

Deux d'entre elles doivent attirer notre attention et méritent d'être développées pour appréhender au mieux le climat djiboutien à la veille de l'indépendance. Il s'agit de la L.P.A.I et du F.L.C.S<sup>23</sup>. Si la L.P.A.I n'est qu'une structure politique, le F.L.C.S son grand rival est, quant à lui, une organisation politique et militaire soutenue et hébergée par la Somalie. On lui doit de nombreux attentats allant de l'attaque contre le président du Conseil de Gouvernement, le 6 mai 1968 à la boucherie du 10 juillet 1976<sup>24</sup> en passant notamment par la tentative d'enlèvement d'otages d'un car de ramassage scolaire en février 1976. Cette prise d'otages d'enfants de militaires français nécessitant l'intervention du GIGN au poste frontière de Loyodaa profondément nuit à l'image du F.L.C.S et a permis à Hassan Gouled et à la L.P.A.I de gagner leurs lettres de noblesse et d'être reconnus par des grands organismes internationaux tels que l'O.U.A ou l'O.N.U. Par ailleurs, « le vieux », comme le surnomment ses partisans, a bien compris que l'indépendance du territoire doit s'accompagner d'un maintien des éléments militaires français pour garantir la sécurité du pays « (...) dont la principale ressource consiste en une position stratégique unique (...) »<sup>25</sup>. Apparaissant dès lors comme un interlocuteur majeur, Hassan Gouled émet ses revendications « (...) le départ d'Ali Aref et la reconnaissance de la L.P.A.I par la France comme étant le représentant unique du peuple djiboutien dans le processus devant conduire à l'indépendance (...) »<sup>26</sup>.

Cette prise d'otages et les événements de l'année 1976 conduisent, entre autre, à la venue d'une commission de l'O.U.A<sup>27</sup> au mois de mai. Sous la présidence d'un égyptien, M Bandaoui, elle est composée du secrétaire général de l'organisation, M Peter Onu, de délégués de quatre pays francophones (Sénégal, Guinée, Gabon et Zaïre), d'un délégué du Mozambique et d'un Tanzanien. L'objet de cette visite pour l'O.U.A est de cerner les enjeux et la problématique djiboutienne mais également d'évaluer la politique conduite notamment par Ali Aref. Les manifestations de la L.P.A.I et les rencontres entre la délégation et la population somalie mirent en exergue les tensions régnant dans le territoire et l'incapacité d'Ali Aref à rassembler autour de lui Issas et Afars au lendemain d'une éventuelle indépendance. Cette visite de l'O.U.A engendre une convocation à Paris au mois de juin des principaux dirigeants politiques du T.F.A.I à laquelle Hassan Gouled fut associé. Cette invitation auprès des plus hautes instances de la République, alors qu'il n'a pas eu de relations officielles avec Paris depuis sa dernière candidature à un Conseil de Gouvernement en

---

<sup>21</sup>Regroupement d'étudiants favorables à l'indépendance et issus de toutes les communautés ethniques de Djibouti

<sup>22</sup>La Ligue Populaire Africaine pour l'Indépendance est fondée en 1972. Elle résulte de la fusion de la Ligue populaire africaine d'Hassan Gouled Aptidon et de la Ligue pour l'Avenir et l'Ordre (LAO) d'Ahmed Dini, l'AJP (Association pour la Justice et le Progrès) de Moumine Bahdon et de l'Union démocratique Issa.

<sup>23</sup> Le Front de Libération de la Côte des Somalie a été créé en 1963. Il est dirigé par Aden Robleh Awaleh à partir de la fin de 1969. Il convient de souligner ici qu'il est en concurrence avec le Mouvement de libération de Djibouti (MLD) soutenu par l'Éthiopie.

<sup>24</sup> tués à Arrhibba par un commando ayant franchi la frontière dans la nuit

<sup>25</sup>Riva Jean-Luc, Les enfants de Loyada, La prise d'otages de Loyada et l'indépendance de Djibouti, Nimrod, Paris, 2016, Chapitre 12, p107-110

<sup>26</sup>Riva Jean-Luc, Les enfants de Loyada, La prise d'otages de Loyada et l'indépendance de Djibouti, Nimrod, Paris, 2016, Chapitre 12, p110

<sup>27</sup>O.U.A : Organisation de l'Unité Africaine était une organisation inter-étatique en vigueur de 1963 à 2002. Elle a été remplacé par l'U.A ( Union Africaine)

1967, témoigne d'un changement dans les esprits. Cette altération des mentalités se traduit dans les faits par un retournement de quelques soutiens clés de sa politique. L'exemple le plus probant étant le ralliement du neveu d'Ali Aref, Mohamed DjebaElabe, député de Dikhil et ministre des travaux publics à Hassan Gouled. Il en découle la mise en place d'une fronde parlementaire prête à renverser Ali Aref. Sentant que sa majorité allait être renversée, Ali Aref démissionne le 17 juillet 1976 et n'est pas associé aux négociations précédant l'indépendance en juin 1977.

En fin politicien Hassan Gouled ne cherche pas immédiatement à remplacer Ali Aref. En effet, il craignait qu'après dix sept ans de politique Afar, le remplacement par un Somali en période de pré-indépendance ne vienne inquiéter inutilement les Afars. En d'autres termes, il invite lui-même Abdallah Kamil à prendre le poste de premier ministre et à constituer une nouvelle équipe, « (...) lui précisant qu'il désirait simplement y introduire deux de ses partisans chargés de concrétiser l'appui de la L.P.A.I (...) à savoir un Issa, Moumine Badhon Farah, et un Afar, Mohamed Ahmed Issa »<sup>28</sup>. L'une des premières priorités du nouveau gouvernement est de lancer l'opération « des cartes d'identité » et d'inscription sur les listes électorales. Cette opération agite Djibouti pendant quatre mois. En janvier 1977 le nombre d'inscrits était de 106 000 dont 4500 arabes, 42000 Afars, 39000 Issas et 20500 Somalis Allogènes<sup>29</sup>. Pour mémoire en 1975, il s'élevait à 54712 dont 31600 Afars. Néanmoins, le nouveau premier ministre cherche à éviter de transformer le déséquilibre au profit des Afars en un déséquilibre au profit des Somalis. Il veille à maintenir l'équilibre politique des ethnies.

La question de la délimitation du corps électoral réglée, le territoire peut désormais préparer un accord avec le colonisateur sur les modalités de l'indépendance. Celle-ci est sérieusement envisagée par la France. De plus, le choc de la prise d'otages de Loyada a profondément ému le gouvernement français et le Président de la République Valéry Giscard d'Estaing qui souhaitent accélérer le processus d'accession à l'indépendance afin que la situation ne s'envenime pas à Djibouti. A cet effet, la France va suivre les règles de l'O.N.U dans l'organisation du référendum en proposant une question simple à la population du territoire : « Souhaitez vous que le Territoire Français des Afars et des Issas devienne indépendant ? ». En parallèle au référendum, des élections législatives locales ont lieu afin de désigner une nouvelle chambre. Il convient de souligner qu'une liste unique est présentée, baptisée Rassemblement Populaire pour l'Indépendance. Elle est composée de 65 noms, favorisant la L.P.A.I<sup>30</sup>, à la tête desquels se trouve Hassan Gouled. Le vote a lieu le 8 mai 1977, sur les 105 962 inscrits 81 847 personnes se sont rendues aux urnes et le « oui » obtient 80 864 voix. Le 18 mai 1977 Hassan Gouled devient Président du conseil de gouvernement. Avec ses ministres ils président à Tadjoura et Dikhil de vastes rassemblements inter-tribaux de « réconciliation » afin de préparer au mieux les fondements de cette nouvelle République. Il est élu premier Président de la République de Djibouti le 28 mai et l'indépendance est proclamée le 27 juin 1977.

En résumé, le succès d'Hassan Gouled et de la L.P.A.I découle des dérives de la politique afar d'Ali Aref et de la violence des attentats commis par le F.L.C.S. Conscients de l'impérieuse nécessité de conserver des liens stratégiques avec l'ancien colonisateur, lui et son ministre des affaires étrangères Abdallah Kamil sont les interlocuteurs des négociations des accords réglant les futurs rapports financiers, économiques et administratifs entre la République de Djibouti et la France. A ce titre, les discussions les plus mouvementées

---

<sup>28</sup>Oberlé Philippe et Hugot Pierre, *Histoire de Djibouti Des origines à la République*. Edition Discorama. Présence Africaine éditions, 1985, Troisième partie : LA LIBERTE, Chapitre IX, Naissance d'un état (1976-1977) La citoyenneté djiboutienne, p283-290.

<sup>29</sup>Oberlé Philippe et Hugot Pierre, *Histoire de Djibouti Des origines à la République*. Edition Discorama. Présence Africaine éditions, 1985, Troisième partie : LA LIBERTE, Chapitre IX, Naissance d'un état (1976-1977) La citoyenneté djiboutienne, p283-290.

<sup>30</sup>La L.P.A.I était la seule organisation capable de bâtir une liste regroupant différentes ethnies

portaient sur l'armée. Il convient désormais de mettre en lumière les éléments qui témoignent de l'héritage français lors de la mise sur pied de l'armée djiboutienne.

## Chapitre 2 : L'héritage français

La République de Djibouti est créée le 27 juin 1977, alors que son armée a été fondée trois semaines avant, le 6 juin 1977 dans la plus grande précipitation. Ce détail est important et illustre l'action de la République Française dans la mise en œuvre de l'armée djiboutienne. Après avoir décrit le protocole de défense franco-djiboutien signé à l'indépendance, il convient de mettre en exergue le legs français dans les premières unités des Forces armées djiboutiennes, pour souligner enfin l'influence de l'esprit militaire français dans cette nouvelle armée.

### a) Le Protocole de défense franco-djiboutien

Le jour même de l'indépendance est signé « un protocole provisoire fixant les conditions de stationnement des forces françaises sur le territoire de la République de Djibouti après l'indépendance et les principes de coopération militaire »<sup>31</sup>. Le protocole, approuvé par le Parlement français en avril 1979 et publié en novembre 1985 s'appuie sur trois préceptes essentiels. Le caractère exclusivement défensif de la coopération militaire franco-djiboutienne, le respect scrupuleux de la souveraineté des deux parties et l'aide française à la mise sur pied des forces armées de la République de Djibouti. Soulignons ici, l'impérieuse nécessité d'établir ce protocole de défense pour la France comme pour les Etats du bloc occidental alors que la Somalie du Général Siad Barré est alliée à l'URSS<sup>32</sup>.

Tout d'abord, l'article premier stipule clairement que la participation des forces françaises stationnées à Djibouti ne peut être requise que dans l'exercice du droit de légitime défense tel qu'il est défini par l'article 51 de la Charte des Nations-Unies. Cet article souligne le caractère « objectif et limitatif » donné par les deux parties à la notion de légitime défense. Il souligne que les deux parties doivent porter à la connaissance du Conseil de Sécurité de l'ONU les mesures prises en application du droit de légitime défense. En effet, l'article premier précise que l'intervention éventuelle des forces françaises stationnées à Djibouti est subordonnée à « une agression par une force étrangère ». L'article 10 souligne quant à lui que le « territoire de la République de Djibouti ne peut être utilisé par la France comme base ou point d'appui pour une intervention armée contre une tierce puissance », sauf en cas de légitime défense.

De même, le protocole met également en lumière le respect de la souveraineté des deux parties. En ce sens, toute intervention des troupes françaises est conditionnée à la demande du gouvernement de la République de Djibouti. Dans le même registre, l'article 9 établit le principe d'une « nécessaire concertation » entre les deux parties sur la nature des armements introduits par les forces françaises sur le territoire de Djibouti ». Cette clause permet au gouvernement djiboutien de conserver sa souveraineté pleine et entière sur son territoire en s'opposant notamment à l'introduction de certains types d'armements.

Enfin, ce protocole établit à l'article 2, la mise en place d'une aide française pour « (...) la mise sur pieds des forces armées de la République de Djibouti (...) ». Cette aide prend différentes formes. D'une part elle se manifeste par l'octroi d'un soutien logistique. D'autre part, elle met à disposition du gouvernement de la République de Djibouti, pour emploi, des personnels militaires français au titre de la coopération militaire et s'engage à poursuivre l'instruction des cadres de l'armée djiboutienne. Cette aide prend également la forme d'une aide financière. La France s'engageant à prendre à sa charge l'intégralité du

---

<sup>31</sup>Voir Annexe 2

<sup>32</sup>Soulignons ici que le soutien politique de l'URSS prend fin en 1977 lors de la tentative somlienne d'annexion de l'Ogaden, province éthiopienne également allié à l'URSS.

budget de la Défense djiboutienne pour les cinq premières années après l'indépendance. Puis à diminuer d'un quart tous les cinq ans. Relevons ici, que les discussions les plus âpres entre Hassan Gouled et la France portent sur les dépenses militaires car l'ancienne puissance coloniale comprend difficilement la place tenue par l'armée à Djibouti et le fait qu'elle apporte souvent une solution relative aux problèmes de l'emploi.

En somme, ce protocole s'inscrit parfaitement dans la pensée d'Hassan Gouled. Avant même l'indépendance « le père de la nation » a compris l'importance de la France en tant qu'allié privilégié et véritable force de dissuasion de la République. En ce sens, ce protocole matérialise la dimension stratégique laissée à la France après l'indépendance. Il convient désormais de s'intéresser au poids de la France dans l'embryon d'armée djiboutienne.

#### b) Le legs français

Lors de sa création l'armée djiboutienne compte 1500 hommes qui pour beaucoup sont empreints de l'héritage français. En effet, certains sont intimement liés à l'armée française car ils sont issus de ses rangs, servant à Djibouti ou en métropole. Il convient de souligner ici qu'il n'y a, à l'époque, aucun officier djiboutien dans l'armée française. A cet effet, à la veille de l'indépendance treize sous-officiers (huit de l'armée de terre et cinq de la gendarmerie) sont envoyés en stage en métropole<sup>33</sup>. Cette formation, tout comme le passé de militaire français constitue un legs important pour cette jeune armée djiboutienne car les méthodes enseignées sont celles de l'armée française. En ce sens, cette formation permet de créer un patrimoine commun entre les cadres de l'armée djiboutienne et ceux de l'armée française. Par ailleurs, la structure militaire du Groupement Nomade Autonome, créée par la France pour contrôler les frontières terrestres et les populations en zone nomade et frontalière perdue au lendemain de l'indépendance. Le 6 juin 1977 le GNA est commandé par le Chef de bataillon Omar Barrieh Darar<sup>34</sup>. Ce groupement conserve ses missions et sa structure initiée par les Français, en 5 compagnies réparties sur l'ensemble du territoire<sup>35</sup>. Il apparaît nécessaire de souligner ici que ce groupement, mêlant dès l'origine cadre autochtones et éléments français représente l'exemple le plus marquant du legs français et de la création, avant même l'indépendance, d'une même communauté de pensée et de travail. De même, la gendarmerie commandée après l'indépendance par Mohamed Abdallah Kassim conserve également sa structure. Elle se composait à l'époque de 16 officiers et 486 sous-officiers, articulée en 15 brigades et 2 escadrons d'interventions. Elle constitue l'élément le plus organisé des forces armées djiboutiennes lors de leur naissance.

Ainsi, en tant qu'ancienne puissance coloniale, la France a marqué de son sceau la création des forces armées djiboutiennes. L'empreinte de cet héritage français est renforcée par la francophilie de quelques cadres de l'armée djiboutienne, qui ont fait le choix de conserver la double nationalité franco-djiboutienne.

Néanmoins, il convient de se garder de toute vision trop manichéenne, réduisant l'armée djiboutienne à un « ersatz » d'armée française. A ce titre, il est opportun de poursuivre notre analyse de la genèse des forces armées djiboutiennes en cherchant désormais à mettre en lumière les soutiens venus de l'étranger et le rôle du FLCS.

---

<sup>33</sup>Voir Annexe 2 Photographie donnée par le le Colonel Ali Soubaneh lors d'un entretien du 05 avril 2016

<sup>34</sup> Service presse des Forces Armées Djiboutiennes, Horizon 2007, Naissance de l'armée p 16-17

<sup>35</sup>A ce sujet voir le livre du Général Patrick Champenois, La Chamelière de Bouya, Marines, 96 pages

### Chapitre 3 :Les soutiens venus de l'étranger et le rôle du FLCS

Dans le contexte régional de l'époque il apparaît désormais nécessaire de mettre en lumière l'influence des soutiens venus de l'étranger et le rôle du FLCS dans l'armée djiboutienne. En ce sens, il est utile de s'intéresser au rapprochement opéré par Hassan Gouled entre la LPAI et le FLCS, pour relever le rôle majeur d'Hassan Gouled et sa mainmise sur la création de l'armée djiboutienne.

#### a) L'accord secret entre la LPAI et le FLCS

En diplomate habile Hassan Gouled cherche à ménager son voisin somalien et notamment à se flanc-garder de tout risque d'attaque de l'armée somalienne qui, soulignons le ici, sera défaite quelques mois après par l'armée éthiopienne. Pour atteindre son objectif, la LPAI se rapproche du FLCS et les deux mouvements signent un accord quatre jours avant l'indépendance<sup>36</sup>. Il est acté que le FLCS prenne le contrôle des ministères de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires étrangères. A ce titre, il est prévu que le premier chef d'état-major général devrait être Hassan Robleh Adaweh, chef de la branche armée du FLCS et que ses éléments constituent le socle de granit des nouvelles forces armées djiboutiennes. Néanmoins un grave attentat frappe Aden Robleh Awaleh leader du FLCS au lendemain des négociations.

Dès lors, Hassan Gouled obtient une liberté suffisante pour ne pas respecter l'accord conclu. Ainsi, à défaut d'assurer l'encadrement de la jeune armée djiboutienne les soldats du FLCS sont intégrés individuellement dans l'armée. Cette intégration de manière diffuse permet d'atténuer leur poids. D'autre part, les membres du FLCS se trouvent privés de chef puisque quatorze des dix-huit officiers du FLCS sont envoyés dès septembre 1977 en stage de langue à Besançon. Ainsi, ils sont mis à l'écart pendant la période de conception des nouvelles structures militaires. Hassan Gouled reste fidèle à une partie de son engagement en nommant comme chef d'état-major le Lieutenant-colonel Ali Meidal Waiss, du même clan que Hassan Robleh Adaweh, le clan Walaldon, Issa, Dalol.

#### b) Hassan Gouled cheville ouvrière de la création des forces armées djiboutiennes

En intégrant les membres du FLCS de manière diffuse au sein de l'armée Hassan Gouled illustre toute la subtilité politicienne apprise sur les bancs du Palais Bourbon. Il réussit le tour de main, d'associer les anciens « terroristes » du FLCS sans pour autant s'aliéner le concours de la France dans la constitution de l'armée djiboutienne. Dans les faits, le rapatriement des troupes du FLCS à Djibouti, leur participation au défilé du 27 juin et leur intégration dans l'armée djiboutienne ne furent présentés que le 23 juin au Haut-Commissariat. Le « vieux » a attendu le moment opportun pour dévoiler ses ambitions. A ce moment, la France désireuse de ne pas gâcher la fête d'une décolonisation réussie et soucieuse de maintenir ses accords de défense, ne peut qu'accepter la revendication du futur représentant du peuple djiboutien.

Force est donc de constater que la genèse des forces armées djiboutiennes s'enracine dans un contexte historique bien particulier, où les différentes tensions ethniques, souvent favorisées par le colonisateur, ont conduit à l'avènement d'un homme idoine, pour les négociations de l'indépendance, Hassan Gouled. A travers son impulsion, les forces armées djiboutiennes ont été mises sur pieds. Si elles bénéficient de soutien étranger, à l'image des hommes du FLCS qui rejoignent ses rangs de manière diluée, elles ne subissent néanmoins aucune influence étrangère à proprement parlé. L'héritage français est conséquent, et la place de l'ancien pays colonisateur est stratégique pour l'avenir du pays. Toutefois, en imposant à la France le retour de membres du FLCS Hassan Gouled témoigne de sa pleine souveraineté.

---

<sup>36</sup> Ces propos ont été recueillis lors d'un entretien avec le Colonel Ali Soubaneh Chirdon le mercredi 1<sup>er</sup> Juin 2016.

L'indépendance acquise, il convient désormais de s'intéresser au rôle de l'armée djiboutienne dans son histoire nationale.

## Deuxième partie : Les forces armées djiboutiennes à la rencontre de leur histoire

Au lendemain de l'indépendance, les forces armées djiboutiennes représentent l'instrument de défense d'un état souverain. Il est désormais judicieux d'observer comment ses forces ont réagi aux différents événements majeurs vécus par la République de Djibouti et les transformations dont elles ont dû faire preuve pour y arriver. Ces événements majeurs peuvent se résumer en trois grandes phases. La guerre civile djiboutienne qui éclate en 1991, le différend djibouto-érythréen et notamment les accrochages du 10 au 13 juin 2008 et enfin la participation de Djibouti à des engagements régionaux au titre de l'EASF,<sup>37</sup> comme au titre de son intervention en Somalie.

### Chapitre 1 : La Guerre Civile djiboutienne

Hassan Gouled a fait preuve d'une réelle volonté d'union nationale au lendemain de l'indépendance. Néanmoins, la volonté de réconciliation du premier chef d'Etat djiboutien ne semble pas suffire à apaiser les tensions ethniques exacerbées lors de la période coloniale et les années 1990 marquent le retour d'une virulente discorde ethnique et l'apparition de la guerre civile sur le territoire djiboutien. Après avoir détaillé les origines de ces troubles majeurs, il conviendra de s'intéresser aux évolutions des FAD pour observer enfin comment le pays a réussi à sortir de la crise.

#### a) Les origines de la guerre civile djiboutienne de 1991-2001

La guerre civile djiboutienne éclate au cours de l'année 1991. Ce conflit tire son origine des tensions ethniques entre les Afars et les Issas. Moins d'une décennie après l'indépendance à la fin des années 1980 le Mouvement Populaire de Libération<sup>38</sup>, ancien mouvement indépendantiste d'obédience afar, coordonne quelques attentats sporadiques contre les intérêts gouvernementaux. En parallèle, l'opposition afar continue à se structurer, comme en témoigne la création en 1991 de plusieurs mouvements tels que le Front de Résistance Patriotique de Djibouti, l'Alliance des Forces pour la Démocratie (AFD) et l'Action pour une Révision de l'Ordre à Djibouti (AROD). La majorité de ces organisations se réunit en une nouvelle structure, le Front pour la Restauration de l'Unité et la Démocratie (FRUD)<sup>39</sup>. Ces premiers coups de mains ont lieu les 12 et 13 novembre 1991 à Assa Gaila dans la forêt du Day et se poursuivent par des actions coordonnées jusqu'en février 1992 où le FRUD parvient à contrôler les axes principaux et les deux tiers du territoire. Dès lors, pour endiguer la crise, le gouvernement français négocie un cessez le feu entre les deux belligérants et déploie des troupes d'interposition.

Au regard des résultats tactiques de février 1992, on est en droit de s'interroger sur les éléments ayant permis au FRUD d'accéder en quatre mois au contrôle de la quasi-totalité du territoire djiboutien. Assurément, le premier pilier du FRUD repose sur sa ressource humaine. Cette rébellion puise dans les ressources démographiques du triangle Afar<sup>40</sup> dans sa globalité<sup>41</sup>. Cet atout démographique permit à Ougoureh Kifleh, chef d'état major du FRUD de former en quelques mois une milice dont les effectifs lui permettaient d'avoir un rapport de

---

<sup>37</sup> EASF : acronyme de l'Eastern Africa Standby Brigade, force africaine en attente créée en 2002 après la mutation de l'OUA en Union Africaine.

<sup>38</sup> **Laudouze André**, *Djibouti, nation carrefour*, Karthala, 1982, 228 p.

<sup>39</sup> Arnaud de la Grange et Jean-Marc Balencie, *Monde rebelles : L'encyclopédie des acteurs, conflits et violences politiques*, Paris, Editions Michalon, 2001, 1667p, p 960-968

<sup>40</sup> Le triangle Afar est une zone géographique s'étendant de la ville d'Awash (Ethiopie) à l'Ouest, au Golf de Tadjourah à l'Est et aux îles Dahlak au Nord ( Erythrée).

<sup>41</sup> *L'armée nationale de 1977 à aujourd'hui*, Africa Time, consulté le 20 mai 2016, <http://fr.africatime.com/articles/larmee-nationale-de-1977-aujourd'hui>



force à son avantage. Ils étaient, en effet quatre fois plus nombreux que l'armée nationale djiboutienne. Par ailleurs, le FRUD bénéficie d'un contexte régional favorable pour s'approvisionner en hommes et armement. En effet, la constitution et l'armement des premières milices afars ont lieu en parallèle avec l'effondrement du régime de Mengistu en Ethiopie. La chute de ce régime a conduit à la débâcle de milliers de miliciens afars supplétifs pro Derg<sup>42</sup> à Assab<sup>43</sup> et dans l'Awsa<sup>44</sup> et à la déroute de la deuxième armée d'Ethiopie soit environ 50 000 hommes<sup>45</sup>, offrant ainsi au FRUD la troupe et l'équipement nécessaires pour constituer une véritable armée

#### b) Situation initiale et évolution des forces armées djiboutiennes

La guerre civile djiboutienne a permis au FRUD de contrôler les deux tiers du territoire djiboutien en quelques mois. Si les points forts de ce mouvement rebelle viennent d'être décrits, il convient désormais de s'intéresser à l'état des forces armées djiboutiennes à la fin des années 1980, d'établir leur rapport de force initial face aux miliciens du FRUD et de souligner les évolutions mises en œuvre pour reprendre le contrôle de la situation.

Tout d'abord, il convient d'évoquer la constitution des forces armées djiboutiennes à la fin des années 1990. Du 1<sup>er</sup> janvier 1980 jusqu'au début des années 1990, les forces armées djiboutiennes, ont adapté leurs structures originelles et se sont constituées en corps. Au début de la guerre civile elles étaient composées du Groupement Nomade décrit en première partie, dont l'appellation a été transformée pour devenir le Groupement de Contrôle des Frontières, puis le Commandement du Groupement Nord après le déclenchement des premières hostilités. La gendarmerie ne subit aucune modification mais transforma une des ces unités maritimes en Marine Nationale, prenant désormais l'appellation de Force Navale. Par ailleurs, de nouvelles unités ont vu le jour depuis l'indépendance. Songeons ici au Régiment Commando d'Intervention, qui devient le Commandement du Groupement Sud après le déclenchement de la guerre civile, à l'unité parachutiste, au bataillon de « Quartier Général », à l'unité de l'Armée de l'Air, à un élément de l'arme du Matériel et du Génie et à l'Escadron Blindé du Camp Cheikh Osman (CCO). Cette dernière unité, bien particulière mérite ici d'être développée.

Elle est créée en 1980, à la suite de l'octroi par la Libye de trente blindés légers. Son commandement a d'abord été confié au Capitaine Omar Ahmes Farah, de la même ethnie et du même clan (Issa, Yonis-Moussa) que le ministre des affaires étrangères Moumin Bahdon Farah, artisan du don des blindés libyens par le régime de Mouammar Khadafi. Cependant, il a très vite été remplacé par le Capitaine Zakaria Ibrahim Cheikh, Issa du clan Mamassan, tout comme le Président Gouled. Depuis l'arrivée du Capitaine Zakaria, cette unité est communément appelée « Difaac Madaxtoyaada Maamassan » ce qui signifie « la défense du pouvoir Mamassan »<sup>46</sup>. Les comptes rendus du chef d'escadron du régiment blindé ont la spécificité d'être adressés directement à la présidence sans passer par le chef d'état-major. De même, cette unité est la seule, à cette époque, à ne pas avoir de coopérant militaire étranger.

Ainsi, il en découle que par rapport au FRUD, l'armée nationale djiboutienne est dotée d'une capacité motorisée et d'une puissance de feu bien supérieure. Ces deux éléments constituent un atout majeur pour le pouvoir djiboutien. En témoigne l'échec initial de la stratégie de saturation du FRUD pour sécuriser un corridor entre Assaïta Yoboki et Randa. Le

---

<sup>42</sup> Derg : Le Gouvernement militaire provisoire de l'Éthiopie (1974-1987) socialiste correspond au gouvernement mis en place par des militaires à la suite de la révolution ayant renversé le régime d'Hailé Sélassié

<sup>43</sup> Assab : ville portuaire d'Erythrée sur les bords de la mer rouge

<sup>44</sup> Awsa : Région Afar de l'Est de l'Ethiopie

<sup>45</sup> Voir à ce sujet L'opération GODORIA en 1991, où une division éthiopienne en déroute a été stoppé par les FFDJ

Service de presse des Forces Armées Djiboutiennes, Horizon 2007, Naissance de l'armée p 16-17.

<sup>46</sup> Propos recueillis lors d'un entretien avec le Général (2S) Gandouly le 22 octobre 2016

terrain ouvert de la région de Yoboki et du Gagadé permit au commandement du Groupement Sud, appuyé par les blindés de CCO et par son artillerie, d'imposer un coup d'arrêt au FRUD.

Dès lors, Ougoureh Kifleh choisit d'agir en terrain plus favorable et opte pour une concentration des efforts dans le nord du pays, région où la population lui est plus favorable. Ces espaces sont conquis sans difficulté par les forces du FRUD mise à part la résistance opiniâtre de deux escadrons des forces armées djiboutiennes à Assagueila et à Randa.

Ainsi, conscients du rapport défavorable, en raison de la mobilité et de la capacité de feu des forces armées djiboutiennes, les cadres du FRUD ont compris après les premiers combats dits de « Gagadé » et de « Hanlé » l'impérative nécessité d'inscrire la lutte dans le domaine idéologique. Cette manœuvre porte ses fruits en engendrant notamment des défections dans l'armée djiboutienne dont l'une des plus marquantes est la trahison du Capitaine Adou à Ribta<sup>47</sup> près de Tadjourah. Soulignons ici que cette translation de la lutte dans le domaine idéologique est refusée par Hassan Gouled qui rejette l'idée d'une « tribalisation de l'armée » sous prétexte de guerre civile.

En somme, le FRUD tire toute sa force de sa ressource démographique, de l'élan par lequel ce mouvement arrive à s'armer. L'armée nationale djiboutienne quant à elle, s'avère être une force professionnelle mieux équipée que la rébellion qui ne peut espérer vaincre qu'en ancrant la lutte dans le domaine idéologique et politique.

Après avoir dressé le constat des forces en présence, il convient désormais de s'intéresser à l'évolution de l'armée nationale djiboutienne au cours de cette guerre civile et plus particulièrement de développer comment cette force et la nation djiboutienne ont su tirer partie du cessez le feu pour monter en puissance et se réarticuler dans le domaine tactique. D'après les directives du Colonel Fathi, Chef d'Etat major Général des armées, l'armée nationale djiboutienne met en œuvre trois changements majeurs.

Pour contrer l'offensive de la rébellion, elle se cantonne dans un premier temps à concentrer ses efforts sur la conquête des grandes villes et des agglomérations. Cette volonté est décrite par Ali Coubba, comme l'imposition d'un bouclage du Nord<sup>48</sup>. Dans les faits, il semble que les forces n'aient pas imposé un blocage dans sa forme tactique primaire. Il apparaît plutôt que le gouvernement djiboutien ait mis en place un embargo sur le commerce des denrées de premières nécessités, cherchant ainsi à neutraliser les sources d'alimentation du FRUD qui, contrairement à l'armée nationale, dispose de peu de soutien et de faibles moyens logistiques. Par voie de conséquence, la population locale dut fuir dans les zones contrôlées par le pouvoir en place. Cette tactique s'avère efficace et conduit les populations locales à se désolidariser du mouvement rebelle qui ne leur permet pas de subvenir à leur propre besoin. En ce sens, ces embargos permettent au pouvoir djiboutien de démontrer l'incapacité du FRUD à durer et d'exercer une pression réelle sur les chefs du FRUD.

Le deuxième changement majeur mis en œuvre par le Colonel Fathi et la réorganisation rapide des FAD et leur renforcement en matériels et en effectifs par le truchement notamment de la mobilisation nationale. Cet accroissement permet de multiplier par six le volume des forces armées et des forces de sécurité, celles-ci passant d'environ 2500 hommes à 15000. Notons également que des milices pro-gouvernementales sont créées. Le FRUD quant à lui n'aligne que 3000 hommes.

Enfin, la troisième directive consiste à « (...) adopter des dispositifs de sécurité favorables à la reprise progressive du terrain, tout en favorisant la réinstallation des

---

<sup>47</sup>Propos recueillis lors d'un entretien avec le Lieutenant-Colonel Moumin. Le Cne Adou est du clan Issa Wallaldol

<sup>48</sup>Coubba Ali [1993], *Djibouti, une nation en otage*, Paris, L'Harmattan, 357 p

populations victimes de la crise (...) »<sup>49</sup>. En ce sens, le gouvernement djiboutien cherche à ne plus abandonner de gages territoriaux à la rébellion et surtout à prendre fait et cause pour les populations.

Force est donc de constater que le FRUD est un mouvement rebelle qui a su se constituer très rapidement, en établissant en quatre mois une force armée apte à contrôler les deux-tiers du territoire. Néanmoins, dès son origine, ce mouvement rebelle se place de facto dans un rapport de force négatif face à une armée loyaliste dotée de véhicules blindés d'une capacité feu bien supérieure avec en plus une logistique lui permettant de s'inscrire dans la durée. Dès lors, les principaux atouts de ce mouvement sont essentiellement le combat idéologique et surtout sa rapidité de mise en œuvre qui a permis de surprendre les forces armées djiboutiennes. L'effet de surprise passé, le front figé par une force d'interposition française, il convient désormais de s'intéresser aux conséquences tactiques et stratégiques engendrées par les directives du Colonel Fathi et à la reconquête du territoire par les forces armées djiboutiennes.

c) Les succès tactiques des forces armées djiboutiennes et la victoire stratégique d'Hassan Gouled

Après plusieurs mois de situation figée, les mois de février et mars 1993 marquent le retour des combats. Subissant la pression de l'armée nationale djiboutienne Ougoureh Kifleh décide de reprendre l'offensive en attaquant les positions des forces armées djiboutiennes aux abords de la ville d'Obock. Grâce à des positions valorisées, les troupes loyalistes sont parvenues à repousser les assauts du FRUD puis à contre-attaquer, obligeant les troupes d'Ougoureh Kifleh à se replier dans le centre ville. Le combat de rues qui en découle est l'épisode le plus sanglant de la guerre civile, tant pour les forces belligérantes que pour les populations civiles. Battu à Obock, Ougoureh Kifleh tente de relancer l'action à Tadjourah où bien renseignés par la population locale, ses éléments détruisent par embuscade un convoi de l'armée nationale transportant notamment des pièces d'artillerie. Exploitant ce coup de main réussi, le FRUD se lance à l'assaut des positions des forces armées loyalistes aux abords de Tadjourah. Ces combats en milieu urbain sont une nouvelle fois très consommateurs en vie humaine et ne permettent pas au FRUD de prendre l'ascendant. L'échec de ces offensives conduit les troupes du FRUD à un repli généralisé. La ligne de front s'établit dorénavant le long de la frontière djibouto-éthiopienne et le FRUD ne compte plus que quelques centaines de militants.

Conscients de leur incapacité à pouvoir renverser le rapport de force en leur faveur, les cadres du FRUD acceptent la proposition française de cessez le feu. Dès le début des négociations, pour s'imposer en position de force, Hassan Gouled ordonne à l'armée djiboutienne de relancer l'offensive. Forte de sa mobilisation sans précédent, l'armée nationale djiboutienne dispose d'un volume de personnel supérieur au FRUD, de jeunes recrues venant remplacer les nombreuses pertes. Ainsi, elle reprend rapidement le contrôle des frontières.

La domination des forces armées djiboutiennes acquise, il convient désormais de s'intéresser au processus de sortie de crise. Cette phase a été une nouvelle fois marquée par l'habileté politique d'Hassan Gouled et son sens élevé de la diplomatie tout au long de 1994, aboutissant en décembre de la même année à la signature d'un accord de paix. Contrairement à de nombreuses guerres civiles qui s'achèvent par la destruction, ou du moins la neutralisation de l'un des protagonistes et de tout ou partie des cadres de ce mouvement, les cadres du FRUD quant à eux sont intégrés dans les rangs du pouvoir djiboutien. Ougoureh Kifleh devient ainsi, en 1995, le premier ministre de la défense d'une armée contre laquelle il s'était battu quelques mois plutôt.

L'issue de ce conflit exige de mettre en lumière la nature d'Ougoureh Kifleh et la vision politique des cadres du FRUD. Pour beaucoup, la guerre civile djiboutienne n'est que

---

<sup>49</sup> Service de presse des Forces Armées Djiboutiennes, Horizon 2007, Naissance de l'armée p 16-17

le fruit des tensions ethniques propres au territoire djiboutien et le résultat de la domination des Issas sur les Afars, néanmoins ce conflit peut également être perçu comme une lutte politique. En effet, dès son origine le FRUD est d'inspiration socialiste. En ce sens, ce mouvement en général et Ougoureh Kifleh en particulier espéraient pouvoir s'allier à terme avec l'autre mouvance politique marginalisée du territoire, le FLCS. Cet espoir d'alliance conduit Ougoureh Kifleh à porter une attention toute particulière aux prisonniers de l'armée djiboutienne et à éviter toute dérive génocidaire. Cette modération permit à toute une partie du FRUD de se reclasser à l'issue de la guerre civile.

Cependant, une fraction du FRUD, environ 200 hommes dont la moitié en arme, refuse les termes de l'accord et décide de poursuivre la lutte guidés par Ahmed Dini et son fils Kassim Dini. Toutefois, cette lutte prend une forme très différente de celle menée pendant la guerre civile. En dépit du soutien de l'Erythrée à partir de 1998, les actions du FRUD se cantonnent à des phases de harcèlement de faible envergure. L'élection du Président Ismaïl Omar Gelleh en 1999 remplaçant de son oncle Hassan Gouled est l'élément déclencheur d'une reprise des négociations entre Ahmed Dini et le gouvernement. Elles débouchent le 12 mai 2001 sur la signature d'un nouvel accord de paix, conduisant une nouvelle fois à l'intégration d'anciens membres du FRUD dans la vie djiboutienne. Seule une poignée de militants « FRUD armé » aux ordres de Mohamed Kadamy annoncent continuer la lutte. Leurs actions sont cependant très rares, on peut donc considérer que la guerre civile est définitivement terminée.

Au bilan, la guerre civile djiboutienne que les djiboutiens appellent « conflit interne », se termine par différents actes, qui ont tous la particularité de transformer les ennemis d'hier en alliés d'aujourd'hui. Ce processus atypique permet néanmoins d'expliquer la stabilité interne et la paix djiboutienne.

Force est donc de constater que la guerre civile djiboutienne amène l'armée nationale à poursuivre de nombreuses évolutions. Bien évidemment, la plus marquante demeure l'augmentation des effectifs mais son action sécuritaire dans un contexte de guerre civile mérite également d'être soulignée. En effet, par le truchement du Colonel Fathi, cette armée a très rapidement saisi l'importance de rassurer les populations et de s'imposer comme garante de l'ordre. En parallèle, tout en exerçant une forte pression sur les éléments du FRUD, par le processus de l'embargo, l'armée nationale est parvenue à discréditer le mouvement et à le condamner à mener des actions non préparées et désorganisées.

Il convient désormais d'analyser les effets de la hausse des effectifs et de l'expérience acquise par la guerre civile dans un conflit face à un état souverain.

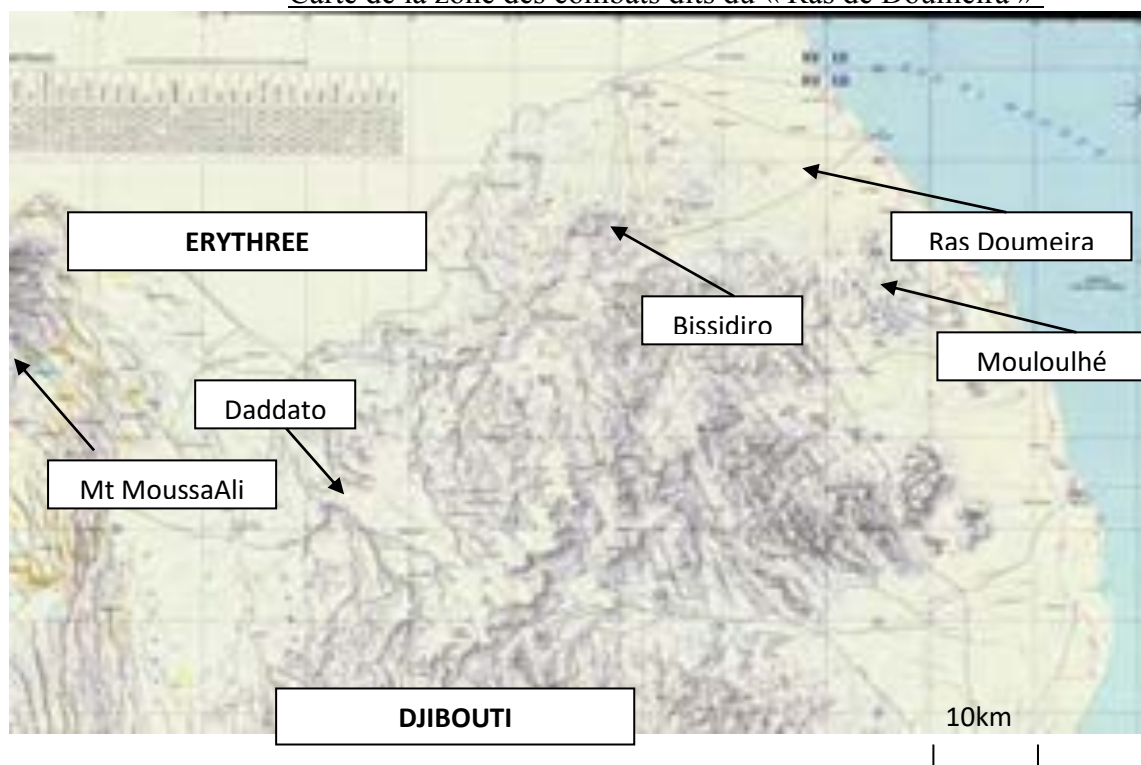
## Chapitre 2 : La guerre contre l'Erythrée

Après avoir connus la guerre civile, Djibouti et son armée sont confrontés aux velléités érythréennes cristallisées autour du contrôle du Ras de Doumeira. Région de quelques kilomètres carrés dans le district d'Obock au large de Djibouti, elle est hautement stratégique de part sa situation géographique car elle surplombe le détroit de Bab el-Mandeb et l'entrée de la Mer Rouge, point de passage obligé pour les tankers en direction du Golfe Persique ou du canal de Suez.

### a) Les origines du conflit

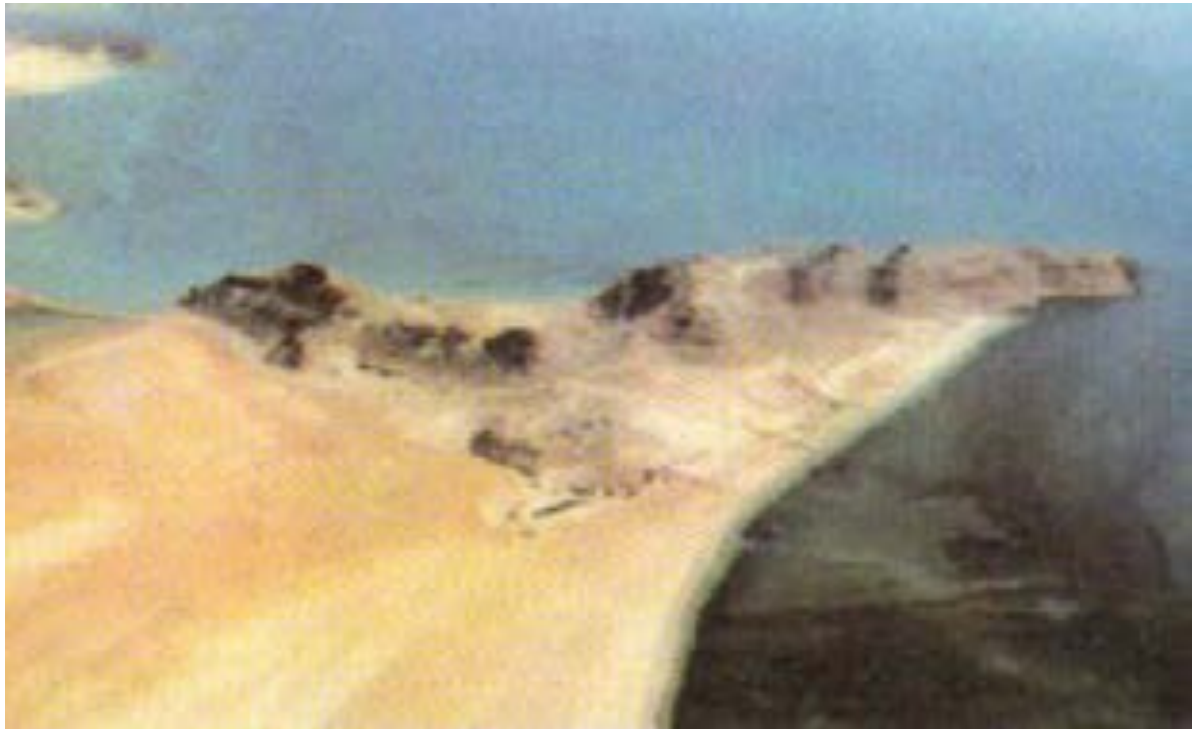
Dès la fin des années 1990 et plus particulièrement entre 1996 et 1999, un différend diplomatique concernant le Ras de Doumeira se crée entre Djibouti et l'Erythrée. Ce contentieux dégénère en conflit armé lorsque le 16 avril 2008 des militaires érythréens pénètrent sur quelques centaines de mètres en territoire djiboutien. Accusé par le gouvernement djiboutien, Asmara dément toute annexion du Ras de Doumeira et évoque un simple malentendu s'appuyant sur le traité de Rome du 7 janvier 1935 entre Mussolini et Laval et découlant également de la délimitation des frontières issues de la décolonisation. Ces événements peuvent être divisés en 3 étapes<sup>50</sup>, correspondant chacune à une aggravation des relations entre Djibouti et l'Erythrée.

Carte de la zone des combats dits du « Ras de Doumeira »



<sup>50</sup>Capitaine Catalan Mathieu, *L'Infanterie Djiboutienne*, Mémoire Outre-Mer, EMSOM, 85p

## Vue du « Ras de Doumeira »



Premièrement, de février à mars 2008, les forces armées érythréennes occupent le 04 février l'îlot de Doumeira qui était inoccupé auparavant. Ils y édifient des baraquements et un embarcadère, puis ils construisent une piste permettant d'accéder au sommet du Ras Doumeira en utilisant le prétexte de la préparation d'une piste entre Assab (principal port érythréen) et Obock. Ces travaux sont renforcés par des ouvrages de protection et de stationnement de troupes au pied de la face Nord du mouvement de terrain.

Au regard de cet état de fait, les autorités djiboutiennes tardent à réagir. D'une part, car le compte rendu d'installation des forces érythréennes est lent à remonter. Notons ici, que le chef de corps du RIAO (Régiment Interarmées d'Obock) a été sanctionné à l'issue du conflit. D'autre part, car le « brouillard de guerre » est épais, la situation est floue : les forces érythréennes, bien que très proches de la frontière, étant encore sur leur territoire et les travaux effectués du côté érythréen. De même, l'occupation de l'îlot de Doumeira est découverte tardivement. Enfin, véritable pomme de discorde dans ce conflit, le tracé de la frontière a été défini de manière précise à l'article 4 du titre III de l'accord franco-italien du 7 janvier 1935. Mais, cet article est contesté par les Erythréens.<sup>51</sup>

Les événements belliqueux du mois de juin 2008 vont découler de ce flou géographique et diplomatique. Ainsi, les autorités érythréennes considèrent que la frontière s'établit au niveau de la ligne de crête au sommet du Ras Doumeira tandis que pour les autorités djiboutiennes, elle se situe au pied de la face Nord du mouvement de terrain. Quant à l'îlot de Doumeira, la question n'ayant jamais été tranchée entre les puissances coloniales (France, Italie) ou régionale (Ethiopie), son appartenance n'est pas clairement établie. Devant ce coup de force érythréen, les autorités djiboutiennes optent dans un premier temps, à partir du mois de mars, pour des tentatives de contact au niveau local en établissant des pourparlers directs entre les

<sup>51</sup> <http://djibouti.frontafrique.org/?doc117> consulté le 12 janvier 2017 Titre III - Frontière entre l'Erythrée et la Côte française des Somalis

Art. 4 - Le tracé suivant sera substitué à la délimitation établie entre l'Erythrée et la Côte française des Somalis par les Protocoles de Rome en date des 24 janvier 1900 et 10 juillet 1901 : de Der Elua sur le détroit de Bab-el-Mandeb une ligne droite rejoignant l'oued Weima immédiatement en aval de Daddato.

autorités civiles et militaires présentent sur la zone afin d'éclaircir au mieux les raisons de cette occupation armée. En parallèle, des troupes en provenance du RIAO sont dépêchées dans la région, dénuée jusqu'à cette date de présence militaire djiboutienne majeure.

Ensuite, deuxième période, d'avril à juin 2008. Les forces érythréennes poursuivent leurs travaux de valorisations de leurs positions. Des éléments du Génie combat continuent les travaux d'aménagement du terrain en creusant notamment de nombreuses tranchées. De plus, au regard de l'arrivée des militaires djiboutiens sur la frontière, les forces érythréennes accroissent progressivement de volume, dans un premier temps au niveau du Ras Doumeira, puis à partir de mi-avril tout le long de la frontière séparant les deux pays, jusqu'à Dadatto. Le front s'étend ainsi sur plus de 50km. On estime le volume de la force érythréenne à au moins 10 000 hommes. Cet afflux de troupes érythréennes le long de la frontière, appuyées par des armes lourdes conduit à un renforcement des forces djiboutiennes. Ces troupes sont constituées en unités de marche, dépêchées de tous les régiments djiboutiens à partir du 18 avril, et sans réels soucis de cohésion ou d'efficacité lors de leur constitution. Elles mettent en place un « cordon de sécurité » le long de la frontière, depuis le Ras Doumeira jusqu'à la région d'Adguéno au pied du Mont Moussa Ali. Soulignons ici que pour beaucoup elles disposent de moins d'arme lourde (mitrailleuse, RPG) que les Erythréens. De même, l'armée djiboutienne est en infériorité numérique en raison de la volonté présidentielle de décroître les effectifs au lendemain de la guerre civile. C'est pourquoi dans un communiqué officiel du 11 juin 2008, le ministre de la défense djiboutien rappelle sous les drapeaux les anciens militaires gendarmes et policiers.

Tactiquement, le Président de la République de Djibouti constate lors de sa visite du 23 avril 2008 que le sommet du Ras Doumeira n'est pas occupé par les forces érythréennes et ordonne immédiatement la réoccupation de la ligne de crête. En parallèle, des actions diplomatiques sont engagées, afin de trouver une issue au différend par la négociation plutôt que par la force des armes. Une situation tendue perdure où les deux belligérants se font face, l'arme au pied, parfois séparés de quelques dizaines de mètres. L'absence de réaction des autorités érythréennes conduit les autorités djiboutiennes à saisir alors les instances régionales et internationales : Union Africaine, Ligue des Etats Arabes, Autorité Intergouvernementale pour le Développement, et l'Organisation des Nations Unies. Ces organisations constatent les faits et plaident pour un règlement pacifique du différend. Des médiations sont tentées par des pays tiers : Yémen, France, Qatar, qui restent également sans réponse.

Enfin, la troisième et dernière période est celle de début juin 2008. La situation se dégrade peu à peu. Les forces érythréennes, tout en renforçant leurs effectifs, continuent leurs travaux d'aménagement. En même temps, les tentatives de règlements pacifiques échouent inmanquablement. Tactiquement, les forces djiboutiennes cherchent à établir un dispositif défensif solide et cohérent, mais leur tâche est compliquée par le terrain très favorable aux infiltrations et par leurs effectifs réduits.

Dès lors le décor est planté, les deux armées se font face attendant le moindre incident pour débiter les hostilités. Alors que les désertions de militaires érythréens se multiplient, le régime d'Awferki est acculé à prendre l'initiative contre les positions des FAD pour faire face à l'hémorragie des effectifs. Les hostilités vont commencer le 10 juin au soir vers 18h00 à l'heure de la prière. La nuit du 10 au 11 juin est marquée par un combat confus, de nuit, où les forces sont souvent imbriquées. Plusieurs assauts érythréens échouent et butent sur des positions djiboutiennes bien tenues par leurs défenseurs. Dès lors, les forces érythréennes débordent les positions djiboutiennes par l'ouest, en tentant de franchir la frontière par la plaine côtière sablonneuse ou par les collines au dessus de Bissidiro.

Ainsi, après une nuit de combat la quasi totalité de la ligne de crête est tenue par les érythréens. Seules subsistent quelques poches de résistances. La situation devenant intenable, engagés en de nombreux endroits sur un front étendu et percé, le commandement djiboutien ordonne le repli des unités dans le secteur de Doumeira jusqu'à une ligne située à environ

3km du mont Gabla. Afin d'interdire aux forces érythréennes de déboucher dans la plaine côtière, signalons ici que plusieurs tentatives de contre attaque sont menées dans la matinée, avec l'appui de blindés et d'hélicoptères, mais aucune ne parvint à ses fins. Des échanges de tir à l'arme lourde continuent, puis le feu cesse doucement vers 11 heures. De leur côté, les érythréens, ayant d'ores et déjà subi de lourdes pertes pour atteindre leur objectif principal et conquérir les hauteurs de Doumeira, ne souhaitent pas exploiter cet assaut et se heurter à la nouvelle ligne de défense djiboutienne. Les combats s'arrêtent donc, mais les djiboutiens comptabilisent 26 morts et 19 prisonniers dont le Colonel Aden chef de corps du CCO (Camp Cheikh Ossman : le régiment blindé djiboutien), présumés disparus par Asmara, sur les pentes du Ras Doumeira.

Il convient de rappeler que cette agression érythréenne est condamnée de manière unanime par les organisations régionales et par toute la communauté internationale. Conformément à ses accords de défense, l'armée française s'est déployée lors du mois de juin 2008 en soutien des forces armées djiboutiennes. Précisons ici, que, désireuse de ne pas rompre ses relations diplomatiques avec Asmara, la France n'engage pas de mission offensive. Toutefois un effort conséquent est réalisé, Paris déploie un SGTIA composé d'une compagnie d'infanterie, d'un peloton de 10 RC, d'un observateur d'artillerie et d'une section du génie. Ces éléments se limitent à des missions de soutien et d'appui aux opérations, comme la mise en œuvre d'un camp logistique et d'un soutien médical pour l'évacuation des blessés djiboutiens vers l'Hopital militaire français de Bouffard ou encore le déploiement de reconnaissances aériennes. Toutefois, cette intervention française a pu être jugée comme insuffisante par certains cadres djiboutiens.

Ces événements constituent l'apogée de la crise dite du « Ras de Doumeira » qui se poursuit encore aujourd'hui. D'une part quelques accrochages sporadiques continuent d'avoir lieu et ont abouti à la mise en œuvre d'une force d'interposition Qatarienne en 2010 et au vote de la résolution 2023 du Conseil de Sécurité préparée par les états membres de l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD). D'autre part, la tension reste palpable concernant les 19 prisonniers djiboutiens dont Asmara a longtemps refusé de reconnaître l'existence. Il convient de noter que 2 de ces 19 prisonniers ont pu s'échapper en septembre 2011 et quatre ont été libérés en mars 2016, notamment grâce à une médiation du Qatar. La libération des soldats djiboutiens, toujours détenus en Erythrée, est la condition sine qua non pour une reprise du dialogue entre les deux pays.

Ce conflit frontalier peut apparaître comme anecdotique au regard du nombre de morts et du gain territorial. Ses motivations réelles sont soulignées dans le rapport de la mission des Nations Unies de septembre 2008<sup>52</sup>. Ce document met en lumière la volonté érythréenne de déclencher une crise afin de dissimuler ses problèmes internes. Tout d'abord, selon certains observateurs ce conflit est le fruit d'un malaise grandissant dans l'armée érythréenne. Pour eux, l'origine des combats de juin 2008 s'avère être la vague de désertion de soldats érythréens cherchant à fuir la conscription en se réfugiant à Djibouti. D'autre part, comme l'atteste le document du Conseil de Sécurité des Nations Unies, le régime érythréen se caractérise par son opacité et par de perpétuelles violations des droits de l'homme. En d'autres termes, les origines du différend entre Djibouti et l'Erythrée s'expliquent par l'instabilité érythréenne. Il est intéressant de relever ici qu'elle tranche avec la volonté politique djiboutienne d'agir dans le respect de la diplomatie internationale en saisissant notamment le Conseil de Sécurité des Nations Unies.

---

<sup>52</sup> Nations Unies, Conseil de sécurité, 05 mai 2016, disponible sur <http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/openssl.pdf>



## b) Réaction et évolution de l'armée djiboutienne dans la guerre contre l'Erythrée

Ce conflit éphémère de quelques jours n'offre en théorie pas un champ d'analyse très large pour étudier la réaction et l'évolution de l'armée djiboutienne. Cependant, ces quelques jours de conflit et la guerre de positions qui suivit sont autant d'éléments nécessitant un développement particulier.

Tout d'abord, il convient *a posteriori* d'effectuer une analyse tactique de cette phase de combat afin de mettre en lumière la qualité des forces armées djiboutiennes.

S'agissant d'un combat défensif, il paraît évident que l'infanterie djiboutienne, étant donné le relief accidenté du Ras de Doumeira, était la seule à avoir la capacité de tenir le terrain. En ce sens, plusieurs éléments du RAR (Régiment d'Action Rapide), ont été déployés face aux forces érythréennes. Cependant, le dispositif proposé peut, *a posteriori*, apparaître comme beaucoup trop linéaire. Or, un tel dispositif d'interdiction sur un front, comme nous l'avons décrit précédemment, de près de 50 km doit être établi dans la profondeur. Celle-ci permet de pouvoir subir les vagues d'assaut de l'ennemi plus facilement et de ne pas être débordé si une partie de la première ligne de défense venait à être percée. Dans le même ordre d'idée, le dispositif djiboutien souffre d'une absence de réserve. Les éléments de réserve sont la clef de l'initiative tactique pour pouvoir renforcer ou contre-attaquer en un point donné.

Après nous être intéressés à la description du dispositif, il convient d'approfondir notre analyse et de mettre en lumière les imperfections djiboutiennes dans le déroulement des opérations. Tout d'abord, il y a eu un manque de coordination entre les différentes compagnies. Avant les combats les ordres ne semblent pas avoir été assez précis dans la répartition des secteurs de tirs et des zones de responsabilités, des priorités dans les appuis ou dans les renforcements. De même, pendant les combats, les points de situations complets permettant de connaître la situation chez ses voisins n'ont pas été assez réguliers.

En outre, cette absence de coordination peut apparaître également comme le résultat du mauvais positionnement des chefs. Il est intéressant de relever que certains responsables tactiques semblaient trop près de la ligne de front, manquant ainsi de recul dans leur appréciation du combat dans son ensemble. C'est notamment le cas du commandant du RAR, imbriqué en première ligne avec ses compagnies ou du chef du Régiment Blindé, commandant le groupement tactique et porté disparu ce jour là<sup>53</sup>. A l'inverse, certains chefs tactiques semblaient être trop éloignés de la zone des combats. Songeons ici au PC tactique placé à Mouloulhé, à 15 km de la ligne de front. Or, ce PC centralisait l'intégralité des demandes et des comptes rendus, y compris les demandes de tirs d'artillerie. Celles-ci étaient donc très longues à aboutir du fait des élongations importantes et des problèmes de transmission.

Toutefois, il convient de souligner que les éléments situés dans la plaine plus à l'Est semblent avoir mieux résisté. Cette efficacité découle sans doute de la configuration du terrain, particulièrement ouvert, plat et dégagé, qui a permis une très bonne mise en valeur des armes lourdes.

De même, à un niveau tactique moindre, celui des compagnies de combat, plusieurs carences peuvent être relevées. Il convient de souligner que les plans de feu n'avaient pas été réalisés, conduisant ainsi à une sous utilisation des armes d'appui. Comme les armes collectives qui semblent, elles aussi, avoir été mal employées, les mitrailleuses (7,62mm, 12,7mm ou 14,5mm) ainsi que les fusils mitrailleurs ont bien souvent été mis en œuvre dans des zones où leur efficacité était amoindrie. Les mortiers de 60 mm n'ont, quant à eux, pas pu être utilisés, faute de servants formés en nombre suffisant. Seuls les LRM et les mortiers de 120mm ont pu être utilisés. Notons ici, qu'un mortier de 120mm a été neutralisé puis abandonné suite à un incident de tir.<sup>54</sup>

Ce bilan particulièrement élevé atteste du manque de valorisation des positions

---

<sup>53</sup> Capitaine Catalan Mathieu, *L'Infanterie Djiboutienne*, Mémoire Outre-Mer, EMSOM, 85p

<sup>54</sup> Propos recueillis lors d'un entretien avec le Lieutenant-Colonel Moumin.

défensives de l'armée djiboutienne. Les troupes semblent avoir été insuffisamment protégées derrière de simples murets en pierres sèches non-maçonnées exposées aux tirs directs de gros calibres (type 12,7mm, 14,5mm ou 23mm) comme aux tirs indirects. De même, au niveau du positionnement tactique, aucune position de rechange n'avait été reconnue et marquée. Or, dans ce cadre tactique, en reconnaissant au préalable des positions de rechange dans la contrepente, les forces armées djiboutiennes auraient pu fixer l'ennemi sur la ligne de crête et appuyer plus efficacement une éventuelle contre attaque. Il convient d'ajouter enfin que l'hypothèse d'un combat de nuit ne semble pas avoir été anticipée, au plus petit niveau les tirs n'étaient pas repérés. Tout comme les itinéraires de renforcement, de ravitaillement ou de repli qui n'étaient pas balisés.

Enfin, il apparaît nécessaire de se remémorer la politique de défense des années suivant la guerre civile. Elle est marquée par un vaste plan de démobilisation et de diminution du budget de la défense. Celui-ci passant de 59,6 millions de dollars en 2003 (soit 7,2 % du PIB djiboutien) à 40 millions de dollars en 2008 (soit 4% du PIB djiboutien)<sup>55</sup>. De même, ce conflit met en lumière le manque de moyens blindés permettant de protéger le personnel.

Cependant, il convient de nuancer nos propos concernant les carences de l'armée djiboutienne car, en dépit du nombre important de morts et de blessés, cette armée n'a pas complètement fléchi et a su faire face à une armée érythréenne largement supérieure en nombre. Songeons ici à l'investissement et à la bravoure de certains chefs, notamment dans le fuseau Est, qui ont maintenu leurs unités soudées et n'ont entamé leur repli uniquement après en avoir reçu l'ordre. Dans l'utilisation des appuis, les MI 35 ont fait un excellent travail en appuyant par le feu le repli des unités des forces armées djiboutiennes. Certains gradés ont fait preuve d'une grande compétence et en l'absence d'ordre ont su prendre d'excellentes initiatives. De même, le courage personnel des soldats doit également être mis en lumière. Pour beaucoup, ils ont tenu leur position jusqu'à l'épuisement complet de leurs munitions. Enfin, conservons à l'esprit que ces journées de juin 2008 ont été particulièrement éprouvantes pour les unités djiboutiennes déployées dans un rapport de force extrêmement défavorable et pour une grande partie imbriquées dans les premières lignes érythréennes.

Ajoutons que pour certains cadres politiques et militaires, cette guerre de quelques jours face à l'Erythrée a été l'occasion de critiquer le manque d'action offensive de la France. Ces critiques contribuent à alimenter le désir de préférer une coopération multilatérale avec plusieurs partenaires, plutôt que d'entretenir des actions bilatérales uniquement avec la France. Cette option politique sera démontrée par la suite au cours de ce mémoire.

---

<sup>55</sup>*Sipri Year Book, Military Expenditure*, 26 mai 2016, accès payant, <http://www.sipriyearbook.org/>

### Chapitre 3 : La montée en puissance des FAD au sein de l'EASF et l'intervention en Somalie

Assurément depuis l'indépendance, l'évolution majeure de l'armée djiboutienne a eu lieu ces dix dernières années lors de son entrée à l'East African Standby Force, puis lors de son engagement en Somalie. Par l'intermédiaire de ces deux participations Djibouti apparaît désormais comme un Etat africain « exportateur de sécurité ». Il convient désormais d'analyser ces deux événements et de mettre en lumière leur rôle essentiel dans l'évolution de l'armée djiboutienne.

#### a) Description de l'East African Standby Force

L'EASF ou Force en Attente de la région Afrique Orientale compose l'une des cinq forces multidimensionnelles régionales édifiant la Force Africaine en Attente (FAA)<sup>56</sup>. Elément bâti, suite à la transformation de l'OUA en Union Africaine en 2002, sur trois dimensions. Une composante militaire, policière et civile, elle a pour vocation l'émancipation de l'Afrique dans sa gestion des conflits et l'accession pour le continent à la paix et à la sécurité. Soulignons ici que la FAA a été édifée dans le cadre de l'Architecture Paix et Sécurité de l'Union Africaine (APSA) et par le truchement du Protocole relatif à l'établissement du Conseil Paix et Sécurité de l'Union Africaine (CPS). Ce protocole quant à lui comprend un programme complet (Prévention des conflits, alerte précoce, diplomatie préventive, consolidation de la paix, intervention et actions humanitaires et gestion des catastrophes pour examiner toutes les questions de paix et de sécurité. Le continent africain a donc été subdivisé en cinq régions, le Nord, l'Est, l'Ouest, le Centre et le Sud. Chaque région devant disposer d'une Brigade, environ 1000 hommes en attente dans leur pays respectif mais néanmoins disponibles pour une intervention militaire. Celle-ci est conditionnée au déclenchement de l'un des six scénarios « (...) définis pour des opérations de soutien à la paix menées par la Force Africaine en Attente (...) »<sup>57</sup>. Les quatre forces régionales du Nord, du Sud de l'Ouest et du Centre s'appuient sur les Communautés Economiques Régionales (CER) existantes. Or, l'Afrique de l'Est ne connaît pas de CER regroupant tous les Etats souhaitant contribuer à la FAA. C'est pourquoi la création de l'East Standby Force était nécessaire.

L'EASF a officiellement vu le jour lors du Sommet de l'Union Africaine tenu en juillet 2004 à Addis Abeba lors de la mise en place de l'EASBRIG (East Africa Standby Brigade) composée du Burundi, des Comores, de Djibouti, de l'Ethiopie, du Kenya, du Rwanda, des Seychelles, de la Somalie, de la Tanzanie et de l'Ouganda. Dès que ce projet est adopté, l'UA désigne l'IGAD pour assurer le commandement de la force tout en coordonnant ses activités avec l'EAC (East African Community). Mais les Etats n'appartenant pas à l'IGAD (Rwanda, Comores, Seychelles) se sentent lésés<sup>58</sup> et plaident pour la création d'un mécanisme incluant leur souhait d'adhésion à la force.

Ainsi, en l'absence de CER regroupant tous les participants, en mars 2007 le Conseil des Ministres de la Défense et de la Sécurité de la région Afrique de l'Est édifie un Mécanisme de Coordination nommé EASBRICOM puis (EASFCOM). Par le truchement de cette structure, les Etats de la région ont la possibilité de déterminer une stratégie commune, sans prendre en compte leur appartenance à l'IGAD ou à l'EAC. <sup>59</sup>

<sup>56</sup> Voir Annexe 4

<sup>57</sup> RFI, consulté le 25 avril 2016, disponible sur <http://www.rfi.fr/contenu/20091203-easbrig-premier-exercice-force-intervention-militaire-afrique-est>

<sup>58</sup> Friedrich-Ebert-Stiftung Berlin (2011) : « Overstretched and Overrated ? Prospects of Regional Security Policy in Africa and its European Support », International Conference, 9-10, February 2011.

<sup>59</sup> Gandin Clara, séminaire à Paris, Ecole militaire du 26 au 27 avril 2012, La Force Africaine en Attente, « L'EASF : Etat des lieux et perspectives »,

L'Etat djiboutien, par l'intermédiaire de ses dirigeants, a beaucoup œuvré pour cette intégration régionale. En 2009, Djibouti a organisé sur son territoire, grâce au concours de ses partenaires français et américains, le premier exercice en terrain libre de l'EASFCOM. Ces trois jours de manœuvre ont mis à l'épreuve 1500 soldats venus des dix pays constituant cette force. L'exercice ancré dans un contexte opérationnel concret a été élaboré par les officiers africains du bureau de coordination de l'EASBRIG. Il consistait en une simulation de déploiement d'une force de maintien de la paix qui permit de montrer, pour la première fois, que l'Union Africaine et plus particulièrement les pays d'Afrique de l'Est se donnaient les moyens de conduire une opération. Comme en témoignent les propos du Général de Brigade Caspar-Fille-Lambie commandant des forces françaises basées à Djibouti : « (...) Les entraîner ensemble, c'est ambitieux. Ainsi au sein de l'état-major, les officiers d'état-major et les généraux sont de différentes nationalités. Certains parlent anglais, certains parlent français et certains comme les Ethiopiens ne parlent ni l'un ni l'autre. Faire travailler tous ces gens ensemble, c'est une vraie gageure. Ils travaillent de concert et résolvent des incidents. C'est montrer que l'Union Africaine, à l'instar de l'Union Européenne, a les moyens de conduire une opération (...)»<sup>60</sup> Première mise en œuvre visible de l'EASBRIG, cet exercice a eu une portée symbolique majeure à laquelle Djibouti associe son nom en temps que pays hôte de l'exercice. Par ailleurs, depuis la création de cette force de nombreux cadres des forces armées djiboutiennes occupent des fonctions à hautes responsabilités et Djibouti en a assuré la direction après le sommet de 2010 à 2012

Cependant, il convient de nuancer nos propos et de montrer les limites de l'EASF. En effet, les actions militaires menées par l'UA en Afrique de l'Est n'ont toujours pas fait appel à l'EASF. De même, au niveau organisationnel, les capacités militaires ne sont pas concentrées en un seul pays. L'International Peace Support Training Center chargé de l'entraînement de l'EASF est au Kenya, alors que l'état-major de la Brigade et la base logistique, non encore opérationnels, se trouvent à Addis-Abeba. En outre, la force reste financée et soutenue en matériel par des partenaires internationaux tels que la France, l'Allemagne, le Canada ou le Royaume-Uni. Ce soutien soulève bien évidemment la question de la dépendance de la force.

En somme, Djibouti participe à une évolution majeure des armées africaines en inscrivant son avenir militaire au sein de la FAA. Toutefois, il convient ici de relever que l'EASF, dont le concept même peut être remis en cause, n'est opérationnel que depuis 2015 et n'a pour le moment pas encore été employé.

#### b) L'engagement militaire djiboutien en Somalie

Après avoir décrit l'engagement djiboutien au sein de l'EASBRIG, il convient désormais de s'intéresser au rôle particulier de Djibouti dans la résolution du conflit somalien puis au déploiement des forces djiboutiennes en Somalie.

Afin d'appréhender au mieux l'implication de Djibouti dans la cause somalienne, il est nécessaire de développer dans un premier temps la genèse des troubles somaliens. Depuis plus de vingt ans, suite à la chute du régime de Siad Barré en 1991, la Somalie est en proie à des guerres perpétuelles où les différents belligérants ne parviennent pas à contrôler l'ensemble du territoire. L'urgence de cette situation sécuritaire a conduit l'ONU à déployer deux missions entre 1992 et 1995 ONUSOM I et II, qui ne parvinrent pas à rétablir la paix. C'est pourquoi, les puissances régionales, dont Djibouti, essaient à leur tour d'initier la mise en œuvre d'un processus de paix. La conférence d'Arta organisée en l'an 2000<sup>61</sup> établit un gouvernement national de transition puis les accords de paix signés au Kenya en 2004 mettent

---

<sup>60</sup> RFI, consulté le 13 avril 2016, disponible sur <http://www.rfi.fr/contenu/20091203-easbrig-premier-exercice-force-intervention-militaire-afrique-est>

<sup>61</sup> *Amisom.org*, 15 juin 2016 disponible sur <http://amisom-au.org/fr/about-somalia/somali-peace-process/>

en place un Gouvernement Fédéral de Transition. Cependant, ces deux avancées ne s'avèrent pas suffisantes pour régler le problème du chaos somalien.

Dès lors, un nouvel accord est signé à Djibouti en 2008 entre le Gouvernement Fédéral de Transition (GFT) et l'Alliance pour la Ré-libération de la Somalie (ARS). Il ouvre pour la première la voie à un réel processus de paix et à la cessation de tous les conflits armés à travers le pays qui passe par des réalisations concrètes tels que l'élargissement du Parlement passé de 275 à 550 membres, pour inclure des représentants de l'alliance, de l'opposition et de la société civile et le déploiement d'une force onusienne de stabilisation déployée au titre de l'Union Africaine et en provenance des pays voisins de la Somalie. Ce processus de paix dit « processus de Djibouti » atteste de la nouvelle place qu'entend tenir Djibouti dans la « sous région ». Ironie de l'histoire, trente ans auparavant au moment de l'indépendance la jeune nation djiboutienne craignait une invasion de l'armée de Siad Barr. Aujourd'hui, c'est l'armée djiboutienne qui est déployée en Somalie en tant que force de stabilisation. Ainsi, agissant d'après les directives de l'Union Africaine et au titre de l'AMISOM, les forces armées djiboutiennes se sont attelées à la formation d'un bataillon de marche « Bataillon Hill<sup>62</sup> 1 » de 900 militaires aptes à être déployés à compter du mois de décembre 2011. Ce bataillon est constitué d'une compagnie de Commandement et de Services, d'une compagnie d'Appui, de trois compagnies de combat, d'une cinquantaine d'instructeurs pour assurer la formation des soldats somaliens ainsi que des éléments de la gendarmerie nationale et de la police.

La préparation et la formation de ce bataillon ont été réalisées au Camp Ali Ouney à trente kilomètres au Sud Est de la capitale. Pendant cinq mois, les militaires désignés pour cette mission ont suivi des cours dispensés par des instructeurs des forces armées djiboutiennes, des forces françaises stationnées à Djibouti et des américains du programme ACOTA. Ces détachements étrangers visent d'une part à former les cadres (officiers et sous-officiers) dans le domaine tactique sur les conditions d'engagement dans une mission onusienne de maintien de la paix. D'autre part, ces instructions portent également sur des domaines particuliers comme le secourisme au combat, la lutte contre les engins explosifs improvisés ou encore les techniques opérationnelles rapprochées.

Ce soutien de pays alliés à Djibouti se retrouve également dans le domaine logistique ou à travers le parc RECOMP (Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix), les forces françaises stationnées à Djibouti ont équipé en partie le BATHIIL en lui fournissant des équipements individuels et des véhicules. La préparation et la formation de ce bataillon sont contrôlées puis approuvées par la Commission Paix et Sécurité de l'Union Africaine qui valide le déploiement du bataillon à compter du 14 décembre 2011.

A l'occasion de ce départ, le Président de la République Ismaïl Omar a eu l'occasion de rappeler, dans son discours, les enjeux majeurs de ce déploiement historique. « (...) Aujourd'hui, le temps est venu de dire que nous sommes là pour soutenir le peuple somalien et honorer votre pays. (...) nos relations sont tissées depuis toujours et nous partageons beaucoup de choses en commun, culture, religion, langue. Nous nous devons de ne pas les décevoir (...) ». Ces propos témoignent des liens liant Djibouti au peuple somalien et mettent en exergue le déficit historique que Djibouti accepte de relever en déployant ses troupes en Somalie.

Assurément, au regard de ses quatre années d'actions en territoire somalien, il semble que l'armée djiboutienne soit en partie au rendez-vous de l'histoire. En effet, la situation sécuritaire s'améliore dans la zone de Baladwayne<sup>63</sup> dans laquelle le BATHIIL est déployé. Cette amélioration découle en grande partie de l'approche globale de l'armée djiboutienne face aux enjeux somaliens. Depuis son déploiement le bataillon combine à la fois des

---

<sup>62</sup>Hiil : signifie soutien en langue somalienne.

<sup>63</sup> Service presse des Forces Armées Djiboutiennes, GAASHAAN, 2013, Une armée au service de la paix et du développement p 28-41, La Bataillon Hiil, Un projet en terre frère

opérations de maintien de l'ordre et de sécurisation et des engagements civilo-militaires pour améliorer les conditions de vie des habitants de la région.

Ainsi, lors de la crue du fleuve Shabelle au mois de septembre 2012, le bataillon a eu à cœur de porter secours aux populations civiles<sup>64</sup> De même, le bataillon a réhabilité et agrandi l'aérodrome de Baladawayne. La piste, détruite par les conflits était inutilisable depuis six ans. Les travaux djiboutiens menés avec des moyens dérisoires et beaucoup d'engouement ont permis la réhabilitation de l'aérodrome, élément vital pour désenclaver la région. Soulignons ici que Baladwayne et Hiirane souffraient depuis de nombreuses années de routes impraticables, terreau favorable pour les miliciens d'Al-Shaabab. Enfin, le BATHIIL s'est également illustré entre les mois de février et mars 2013 en œuvrant contre l'épidémie de choléra qui a sévi dans la région. Ces actions djiboutiennes de conquête des cœurs et des esprits ont été saluées par le commandement de l'AMISOM.

Ainsi, l'attitude djiboutienne a permis un bon ancrage de ses troupes au sein de la population locale, critère ô combien déterminant dans un contexte de lutte contre une milice. Dans un autre registre, les éléments du BATHIIL veillent à stabiliser la zone en prenant notamment les mesures nécessaires pour lutter contre les différentes milices tribales. En témoigne le démantèlement de tous les barrages illégaux de Baladwayne. Ces barrages servaient à financer les milices locales, en réponse le BATHIIL a mis en place un comité mixte composé des représentants de la société civile, du gouverneur et de deux officiers du bataillon pour la collecte et la gestion commune des impôts. Cette collecte permet de subvenir aux besoins des milices regroupées par le bataillon et formées pour être incorporées dans l'armée somalienne de la région. En ce sens, dans leur zone d'action les forces du BATHIIL entendent rétablir les composantes régaliennes de l'Etat.

En transformant des miliciens en soldats nationaux, les cadres du BATHIIL cherchent à reconduire ce qu'ils avaient pu mener lors de la guerre civile. Cependant, la situation somalienne est bien différente du contexte djiboutien lors de l'indépendance et quelques soldats en formation s'avèrent être toujours liés à des milices et notamment à Al-Shabaab. Cet exemple est probant et illustre les limites militaires de l'action djiboutienne en Somalie. En effet, il apparaît qu'au regard des différentes publications des forces armées djiboutiennes, celles-ci effectuent beaucoup d'action civilo-militaires, comme décrit précédemment, mais en revanche peu d'actions de « contrôle de zone », au sens tactique de ce terme, semblent avoir lieu.

D'après les trois principes de la « guerre contre insurrectionnelle », la légitimation de l'action, la compréhension du milieu et la marginalisation de la menace, définis par les Colonels de Courrèges, Germain et Le Nen<sup>65</sup>, il apparaît que les éléments du BATHIIL respectent les deux premiers. L'action est légitimée par les Nations Unies et par l'Union Africaine, le milieu est compris et connu car les somaliens sont un peuple frère mais en revanche, l'ennemi n'est pas marginalisé. En ce sens, au regard des publications officielles de l'armée djiboutienne, on note trop peu de reconnaissances offensives vers les zones sanctuaires de Al-Shabaab. De même, tous les articles ou comptes-rendus font état d'actions en zone urbaine, souvent au profit des populations, mais rares sont ceux qui mentionnent des reconnaissances d'axes ou des actions permettant le contrôle des axes. Or, la marginalisation de l'ennemi passe, certes par la conquête des cœurs et des esprits, mais également par le contrôle des axes pour éviter l'asphyxie du pays et permettre la traque de l'ennemi, comme l'illustre Roger Trinquier dans son ouvrage *la Guerre moderne*.

Enfin, près de cinq ans après l'envoi du BATHIIL 1 il convient de mettre en lumière une faille de l'armée djiboutienne dans son engagement en Somalie : sa capacité à durer et à organiser des relèves. Certains cadres et militaires du rang du BATHIIL 1 sont en effet restés plus de deux ans en Somalie avant d'avoir été relevés. L'incapacité à donner des dates de

---

<sup>64</sup> Voir Annexe 4 BATHIIL en image

<sup>65</sup> Hervé de Courrèges, Emmanuel Germain, Nicolas Le Nen, *Principes de contre-insurrection* Editions Economica, 114 pages,

retour précises aux soldats a engendré des désertions, mais aussi des dépressions et certains cas d'esprit suicidaire. Toutefois, il semble que la récente nomination d'un cadre djiboutien, le Général Soubagleh<sup>66</sup> à la tête de l'AMISOM, puisse accentuer la pression sur l'état major des forces armées djiboutiennes pour que les relèves respectent la durée de mission maximum imposée par l'Union Africaine, moins d'un an.

Par ailleurs, il convient de relever enfin que la cohérence tactique de l'AMISOM dans son ensemble est discutable pour de nombreux observateurs. En effet, cette force largement soutenue par l'Union Européenne et par les Nations Unies a perdu près de 3000 hommes en six ans. Cela équivaut au nombre de casques bleus ayant péri lors des différentes opérations des Nations-Unies depuis 1948. Ce nombre conséquent peut s'expliquer par plusieurs éléments. Outre le manque d'équipements, de moyens<sup>67</sup> de certaines nations et l'absence de mise en condition avant projection, les carences d'interopérabilité des forces en présence sont notoires. Comme l'illustre l'alinéa 7 du Communiqué de la 608<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) sur la situation en Somalie et la Mission de l'Union Africaine en Somalie du 29 juin 2016: « (...) les missions prioritaires identifiées, à savoir: (...) la mise en place des comités mixtes de renseignement afin d'améliorer le partage et la gestion du renseignement, renforcer le commandement et le contrôle en dotant en urgence les structures des quartiers généraux stratégiques, opérationnels et tactiques de l'AMISOM d'un personnel qualifié et approprié (...) »<sup>68</sup>. Ainsi force est de constater que le CPS considère toujours, après près de 9 ans de déploiement, que l'AMISOM connaît des failles dans le partage du renseignement, dans ses capacités de commandement et de contrôle et souffre d'un manque de personnel qualifié et approprié. En d'autres termes, l'AMISOM en tant que coalition manque cruellement de valeur tactique et de capacité à coordonner les actions des différents contingents. C'est pourquoi les éléments déployés en ce moment au titre de l'AMISOM se cantonnent à rendre compte à leur état-major respectif. Ces failles de l'AMISOM, contribuent, entre autre, à expliquer les limites des BATHILL à « marginaliser la menace ».

En résumé, la participation de Djibouti à l'AMISOM est une rupture stratégique historique pour son armée qui atteste de ses qualités intrinsèques, comme l'illustrent ses bonnes actions civilo-militaires, qui lui ont permis de gagner le cœur des populations locales et de stabiliser en partie la région dont elle avait la charge. Néanmoins, certaines limites apparaissent, telles que l'incapacité pour les forces armées djiboutiennes à marginaliser l'ennemi ou encore l'impuissance pour cette force armée d'assurer des relèves organisées. Ces lacunes s'ajoutant aux manques de valeurs tactiques de l'AMISOM contribuent à la persistance de l'instabilité en Somalie.

### c) Mutation de l'armée djiboutienne

La participation de l'armée à l'EASBRIG et son intervention en Somalie représentent le changement de paradigme majeur depuis la création des forces armées djiboutiennes le 6 juin 1977. Cette transformation s'accompagne d'une volonté de rajeunir l'armée et d'acquérir de nouveaux matériels.

Le rajeunissement des cadres passe nécessairement par l'incorporation et la formation de jeunes instruits. A cet effet, des nations alliées de Djibouti tels que la France, les Etats-Unis, la Chine les pays membres de la ligue arabe comme le Soudan ou l'Egypte ont accordé des bourses d'études à de jeunes stagiaires djiboutiens. Envoyés en école de formation à l'étranger, ces jeunes djiboutiens sont revenus au pays avec des qualifications dans les domaines du combat comme de l'appui et du soutien. En parallèle, Djibouti a cherché à accroître son autonomie et sa souveraineté en créant sa propre école de formation des

---

<sup>66</sup>*African Union Peace and Security*, 12 avril 2016, disponible sur <http://www.peaceau.org/>

<sup>67</sup>*RFI*, 12 avril 2016, disponible sur <http://www.rfi.fr/afrique/20160228-somalie-union-africaine-amisom-sommet>

<sup>68</sup> Conseil de Paix et de Sécurité, 608<sup>ème</sup> réunion <http://www.peaceau.org/>

officiers, l'AMIA Académie Militaire Interarmées d'Arta. Depuis 2008, cette école forme chaque année une promotion d'une trentaine d'élèves qui, à l'issue de leurs trois années de scolarité, rejoignent les différents corps de l'armée djiboutienne. La mise en place de cette école nationale de formation est significative et atteste de la volonté d'émancipation djiboutienne. Ce souci de former de jeunes cadres permet de mettre à la retraite les plus âgés.

En parallèle, pour répondre aux différents impératifs de l'Union Africaine et pour être à la hauteur du déficit qu'elle s'est fixée, l'armée djiboutienne acquiert de nouveaux matériels notamment dans le domaine des transmissions et dans sa capacité aéronautique.

La modernisation des systèmes de transmissions et de communications a été réalisée en partie grâce au concours des différentes coopérations. La coopération française s'est donnée pour mission le renouvellement et l'extension des moyens téléphoniques de l'armée. De même, la coopération américaine a, quant à elle, permis l'équipement en postes Harris de dernière génération et en centraux téléphoniques numériques de type Alcatel ou RXIS<sup>69</sup>. Ils ont permis la mise en place d'une liaison téléphonique épurée et stable ainsi qu'un système de transmission de données permettant la mise en place d'un réel service informatique.

Un effort conséquent a également été entrepris par Djibouti pour acquérir des avions de transport, vecteur incontournable d'une armée autonome et apte à la projection. Ainsi, des commandes ont été faites pour l'achat de MAA 600, appareil destiné au fret palettisé et d'avions Y-12<sup>E</sup> permettant le transport de 17 passagers et l'évacuation sanitaire de blessés.

Par le rajeunissement de ses cadres et l'acquisition de nouveaux matériels, l'armée djiboutienne semble se donner les moyens de répondre à son changement de paradigme pour accéder à son nouveau statut d'armée « exportatrice de sécurité ».

En résumé, les forces armées djiboutiennes ont depuis leur création connu trois temps forts historiques, qui ont tour à tour impliqué des changements importants. Après avoir vécu une guerre civile et un conflit larvé avec l'Erythrée, l'armée djiboutienne est confrontée à un nouveau changement majeur avec sa participation à l'EASF et son intervention en Somalie. Ces deux événements peuvent, par certains égards, lui conférer l'étoffe d'une armée reconnue en Afrique. En effet, la République de Djibouti, forte de sa paix et de sa stabilité intérieure, peut désormais intervenir à l'extérieur de ses frontières pour faire entendre sa voix. Grâce à sa participation à l'EASF et son déploiement en Somalie, on peut être tenté de lui conférer, le statut de « puissance militaire influente en Afrique ». Ce rayonnement apparaît notamment dans la nomination du Général Soubagleh à la tête de l'AMISOM. Seule nation francophone dans une coalition anglophone, Djibouti en obtient malgré tout le commandement. Toutefois, comme démontré précédemment, la valeur tactique de cet engagement reste relativement faible. En ce sens, l'intervention djiboutienne en Somalie, tout comme sa participation à l'EASF, sont des engagements qui méritent encore d'être approfondis. En d'autres termes, ils représentent pour la nation djiboutienne une étape vers le statut de « puissance militaire influente en Afrique ». A la lumière de la description de ce changement de paradigme pour l'armée djiboutienne, il convient désormais de développer plus en profondeur cette transformation et de s'interroger notamment sur les domaines où elle rencontre encore quelques difficultés.

---

<sup>69</sup> Service presse des Forces Armées Djiboutiennes, GAASHAAN, 2014, Perspective d'avenir p 55-58



### **Troisième partie : L'armée djiboutienne entre rupture et continuité**

Le changement de paradigme majeur décrit nous invite à poursuivre l'analyse de l'armée djiboutienne. Il est désormais intéressant de dresser différentes typologies et de chercher à mettre en lumière les caractéristiques marquant la continuité de cette armée et les données attestant de la rupture avec la tradition.

Comme évoqué précédemment, l'armée à Djibouti occupe une place centrale. A la fois au niveau stratégique pour la défense de la paix et de l'intégrité territoriale de ce petit Etat, mais aussi au niveau social et culturel où elle représente un des premiers employeurs du pays. En d'autres termes, il convient maintenant de mesurer le poids de la tradition et de la culture dans l'armée djiboutienne pour souligner ensuite la place et le rôle des différentes actions de coopérations. Enfin, il serait enfin judicieux de tenter de se projeter dans le futur pour entrevoir les différents scénarios d'évolution que pourrait connaître l'armée djiboutienne à l'horizon 2035.

#### **Chapitre 1 : Le poids de la tradition et de la culture dans l'armée djiboutienne**

L'armée djiboutienne est la sœur cadette de l'armée française des années 1970, 1980. Elle en reprend les principes de manœuvre, les structures, l'organisation mais également les us et coutumes. Cet héritage nous invite à l'humilité et à la modestie. Il découle en grande partie de la formation, voire de l'emploi des cadres de l'armée djiboutienne dans l'armée française. Désormais, la volonté présidentielle de rajeunir les cadres conduit à la mise à la retraite progressive des pionniers de l'armée nationale djiboutienne. Aussi convient-il, dans cette partie, de s'intéresser au poids de la tradition et de la culture dans l'armée djiboutienne.

##### **a) Les forces d'une culture d'hommes nomades façonnés par leur milieu**

Comment évoquer la culture d'une armée nationale sans s'intéresser à ceux qui la composent ? Les hommes et femmes des forces armées djiboutiennes sont issus d'une culture qui leur est propre et leur confère des qualités intrinsèques notoires. Habités à vivre dans un milieu hostile, le soldat djiboutien est l'héritier d'une culture nomade multiséculaire lui conférant aujourd'hui des qualités physiques enviées par nombre d'armées.

En effet, le soldat djiboutien est très endurant. Sa capacité à durer dans des conditions climatiques éprouvantes et son aptitude à effectuer de longues distances dans le désert forcent l'admiration. Encore aujourd'hui, la gestion de l'eau du soldat djiboutien est étonnante, il la considère comme un bien d'une valeur inestimable et veillera à la consommer avec parcimonie. Dans le même ordre d'idée, le soldat djiboutien est rustique, habitué à un confort de vie spartiate, il se contente de peu et accepte aisément les privations. Enfin, il est indéniable que le djiboutien possède une très bonne connaissance du milieu, il connaît notamment les particularités, les pièges et les dangers de l'environnement dans lequel il évolue. Pour preuve, les élèves officiers de l'AMIA insérés en situation de chef de section dans le SGTIA armé par l'Ecole d'Infanterie en janvier 2016 ont surpris leur camarade français grâce à leur sens aigu du terrain. De même, concernant le soldat djiboutien ses qualités physiques, découlant de la culture nomade, sont sa plus grande force qui le rend parfaitement apte à endurer des situations extrêmes dans un environnement qui lui est parfois inconnu. Comme l'attestent les combats héroïques des célèbres Bataillons de tirailleurs Somalis lors de la Première et de la Seconde Guerre mondiale<sup>70</sup>.

En résumé, le soldat djiboutien est l'héritier du mode de vie et de la culture nomade.

---

<sup>70</sup>Laurent Jolly, *Le tirailleur somali : le métier des armes instrumentalisé (début XX<sup>e</sup> siècle - fin des années 60)*, thèse d'histoire effectuée sous la direction de Christian Thibon, Université de Pau, 2013, 360 p

Ces qualités individuelles lui permettent de s'affirmer au niveau personnel comme l'un des meilleurs combattants du monde.

#### b) Les faiblesses de l'héritage culturel nomade

Le constat des avantages liés à l'héritage culturel ayant été établi, il convient désormais de mettre en lumière les inconvénients afférents à cette tradition nomade.

Tout d'abord, une première liste de failles semble découler du milieu désertique qui est, comme évoqué en introduction, rude et rigoureux. Vivre, ou plutôt survivre dans cet environnement hostile nécessite de savoir s'économiser, de doser ses efforts et de penser la société en mode individualiste et non holiste. Cette gestion particulière peut être parfois perçue comme de la nonchalance. De même, ce même milieu a conduit ce peuple de nomades à la consommation du khat. Cette plante contenant une forte proportion d'amphétamines permet à ces hommes éprouvés par l'environnement de connaître des moments d'évasion et de détente. Toutefois, elle crée également une forte dépendance, ce qui s'avère en totale contradiction avec les impératifs et les exigences de la vie militaire.

Ensuite, un autre inconvénient hérité de la tradition pastorale doit également être mis en lumière : le rapport au temps. L'âpreté du climat additionnée à la mobilité de la vie pastorale conduit à rendre le concept d'avenir souvent abstrait. Cette faiblesse peut se retrouver parfois, à certains égards, dans l'organisation de la société et des forces armées pas où les notions de programmation, de planification et de prévisions ne sont pas toujours mises en œuvre. Ainsi, cette absence d'anticipation et ce manque de rigueur peuvent parfois émerger dans des domaines tels que la préparation opérationnelle<sup>71</sup> et la préparation logistique<sup>72</sup>. Dans le même registre, l'entraînement peut parfois être considéré comme superflu et en ce sens, il peut être délaissé. C'est parfois aussi le cas dans l'entretien de l'armement ou du matériel qui peut avoir tendance à être négligé par les militaires du rang. Ainsi, faut-il malheureusement admettre que l'excellent potentiel intrinsèque du soldat djiboutien, détaillé précédemment, n'est pas exploité dans son intégralité.

#### c) Le trop faible renouvellement de l'encadrement

Un regard avisé porté sur la gestion des chefs de l'armée djiboutienne met en lumière le trop faible renouvellement des responsables. Certains peuvent connaître des temps de commandement prolongés, pouvant découler parfois sur de la lassitude ou éventuellement un manque de remise en question. De plus comme beaucoup d'armée africaine, elle est dominée en partie par le népotisme et en particulier par la domination du clan Issa Mamassan.

Fort heureusement, d'une part la volonté, née après la guerre civile d'établir un équilibre permanent entre les différentes ethnies permet en partie de répondre à cette faiblesse. D'autres parts, les efforts de formation des cadres effectués ces dernières années devraient permettre de remédier à moyen ou long terme au problème du trop faible renouvellement de l'encadrement. Songeons ici aux cinq promotions d'élèves officiers sortie de l'AMIA depuis sa création. Ses jeunes officiers sont le nouveau souffle de l'armée djiboutienne. Certains, ont été envoyés en Somalie dès leur sortie d'école. Leur expérience opérationnelle est sans aucun doute un atout

---

<sup>71</sup> La préparation opérationnelle regroupe des domaines tels que l'entretien des armes et du matériel, le maintien de la condition physique et l'entraînement au combat

<sup>72</sup>La préparation logistique regroupe des domaines tes que la maintenance préventive, mouvement, remplacement des matériels obsolètes

majeur pour ses cadres de l'armée djiboutienne, appelés un jour à occuper des responsabilités importantes.

En résumé, héritier d'une culture nomade multiséculaire, le soldat djiboutien est endurant et rustique, il atteste d'une excellente connaissance de son milieu. Toutefois, comme tout humain, il est également marqué par le legs culturel de certaines faiblesses telles que le primat de l'individu sur la société, la consommation de khat ou encore un rapport au temps ne lui permettant pas de se projeter suffisamment dans le futur. Soulignons ici que des chefs investis, renouvelés et une recherche permanente de professionnalisme dans certaines unités permettent de lutter contre ces faiblesses et de tirer pleinement partie des atouts intrinsèques du militaire djiboutien.

## **Chapitre 2 : La place et le rôle des différentes actions de coopération**

Concernant le budget de la défense djiboutien, il est difficile de trouver des chiffres officiels précis. D'après le journal officiel de la République de Djibouti il représenterait actuellement 20% du budget national, toutefois à ce budget s'ajoutent de nombreuses contributions étrangères.

Comme décrit précédemment, la position géographique stratégique de Djibouti est fortement convoitée. C'est pourquoi de nombreux Etats cherchent à développer des axes de coopération. Ces différentes coopérations peuvent prendre la forme d'aides directes, de don de matériel ou de formation.

Il est intéressant de relever le lien entretenu par Djibouti avec les différentes actions de coopérations. Dans cette partie, nous nous intéresserons tout particulièrement aux éléments de rupture et de continuité au regard des différentes actions de coopération.

Les premières années de la République de Djibouti sont marquées par le partenariat étroit qui la lie à la France. Ce choix d'Hassan Gouled, décrit précédemment, confère pendant longtemps une place privilégiée à la coopération française. Cependant, les attentats du 11 septembre 2001 ont accru la volonté de nombreuses nations à s'établir dans la corne de Djibouti. Ce souhait et l'arrivée au pouvoir du Président Ismaël Omar Guelleh peu de temps avant, marque l'avènement d'une coopération multilatérale pour Djibouti. Enfin, autre rupture majeure, Djibouti est la nation choisie par le géant chinois pour installer sa première emprise en dehors de ses frontières afin de mettre en application son initiative de « la routemaritime de la soie au XXI ème siècle. »<sup>73</sup>

Ainsi, après avoir précisé les paramètres de rupture dans les actions de coopération entretenues par Djibouti, il conviendra de s'intéresser plus particulièrement à une fracture majeure, la coopération chinoise pour souligner enfin que certains éléments de rupture peuvent apparaître comme des épiphénomènes.

### a) La volonté de rupture avec l'exclusivité de la relation bilatérale française et l'avènement de nouveaux partenaires.

Assurément, comme nous l'avons évoqué précédemment, Hassan Gouled Aptidon a privilégié au lendemain de l'indépendance les liens étroits avec la France. Toutefois, son successeur, le Président Ismaël Omar Gelleh développe, dès son arrivée en 1999, une politique d'ouverture et de « bon voisinage »<sup>74</sup>. L'armée djiboutienne entrant ainsi, « (...) dans une ère nouvelle dans le dans le domaine de la coopération militaire. Des relations de coopération fructueuse ayant été établies avec de nombreux pays. (...) »<sup>75</sup>.

Tout d'abord, il convient de faire le point sur l'état actuel de la coopération française. La France remplit de nombreuses missions de coopération avec les forces de défense et de sécurité djiboutienne, comme l'y engage le protocole de défense signé à l'indépendance avec la jeune nation. Depuis quelques années, elle privilégie une coopération opérationnelle et structurelle plutôt que des dons de matériels ou des aides directes. De même, elle maintient toujours ses accords de défense signés à l'indépendance avec la République de Djibouti et contribue toujours à assurer, par exemple, la mission de police du ciel.

Ainsi, par le truchement de la « mission de défense », détachement de 13 militaires français insérés au sein de la gendarmerie et des forces armées djiboutiennes, la France mène en permanence des projets de coopération structurelle dans les domaines de la formation des cadres et de la modernisation des matériels. Par ailleurs, la France conduit également ponctuellement des missions de coopération opérationnelle avec les forces armées djiboutiennes.

Toutefois, il est nécessaire de souligner ici que le dispositif militaire français à

<sup>73</sup>Discours du Président Xi Jinping devant le parlement Indonésien en décembre 2013

<sup>74</sup>Service de presse des Forces Armées Djiboutiennes, Gaashaan 2016, Relations bilatérales des FAD p61

<sup>75</sup>Service de presse des Forces Armées Djiboutiennes, Gaashaan 2016, Relations bilatérales des FAD, p 62

Djibouti, tout comme le budget alloué à la coopération, ont considérablement diminué. Les forces françaises stationnées à Djibouti ne représentent actuellement que 1450 militaires, composés de troupes de l'armée de terre, avec notamment le 5<sup>ème</sup> Régiment Inter Armes d'Outre Mer (équipés de VAB, AMX 10RC, canon de 155mm, mortier de 120 mm), de moyens aériens de l'armée de l'air (4 Mirages 2000-5, C160, deux hélicoptères Puma, un avion de transport tactique C160 Transall) et de quelques éléments de la marine nationale. Point important et marquant de ces diminutions d'effectifs, le départ de la 13<sup>ème</sup> demi-brigade de la Légion Etrangère en 2011. Cet envol vers les Emirats Arabes Unis a été très mal vécu par la population locale. La légion ayant une forte empreinte dans le patrimoine affectif djiboutien. En outre, par sa vaste implantation géographique (la compagnie Parachutiste stationnée à Arta, l'Escadron stationné à Ouéa) elle pouvait toucher toutes les populations présentes sur le territoire. Ces diminutions budgétaires et surtout le départ de nombreuses troupes françaises « permanentes » en séjour avec leurs familles sur le territoire, ont été ressentis comme un abandon par beaucoup de Djiboutiens. En outre, ces départs constituent un réel manque à gagner pour l'économie locale.

Il appartient désormais de s'intéresser aux nouveaux partenaires, permettant à la République de Djibouti de choisir la voie du multilatéralisme en terme de coopération. Songeons ici, aux Etats-Unis d'Amérique qui, dès l'année 2001 se sont installés au Camp Lemonnier dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. 5000 personnels (militaires, civils et « contractors ») sont présents sur cette base et une dizaine de drones dont le rayon d'action s'étend du Mali à la Somalie.<sup>76</sup> Outre cette présence, les Etats-Unis participent également à des projets de coopération et d'appui au développement de l'armée djiboutienne. Citons, par exemple, la fourniture de deux vedettes de type Defender à la marine djiboutienne, ils fournissent également du matériel léger (armement, jumelles de vision nocturne transmission...) et dispensent des formations, notamment dans le domaine du contre IED pour les unités se préparant à partir en Somalie. Enfin, Washington paie chaque année un loyer annuel de 1,3 milliards de dollars pour l'occupation du camp Lemonnier et d'une partie de l'aéroport.

De même, quelques années plus tard, l'accroissement des actions de piraterie au large de la Corne de l'Afrique a conduit plusieurs pays européens à se regrouper dans le cadre de la mission « Atalante » mais aussi d'autres nations, plus discrètes, ont utilisé le prétexte de cette lutte pour s'installer à Djibouti. Comme en témoignent les actions de coopération japonaise et le don de plusieurs patrouilleurs aux garde-côtes djiboutiens ou encore les aides italiennes dans la formation de la gendarmerie djiboutienne.

Cependant, il apparaît nécessaire d'ajouter ici la liste non exhaustive d'autres pays qui mènent des actions de coopération au profit de la République de Djibouti. Une grande partie de ces états sont issus de la ligue arabe et utilisent la coopération comme vecteur d'influence de « l'arabisation ».

Songeons tout d'abord à l'Arabie-Saoudite. Dès les premiers jours de l'indépendance de Djibouti, cet état a œuvré pour soutenir la société et la défense djiboutienne comme l'illustrent les nombreuses aides directes versées par ce pays ou encore le don de 5 hélicoptères Dauphins pour la surveillance de l'espace maritime djiboutien. Par ailleurs, ces dernières années, Djibouti illustre la volonté saoudienne d'ancrer ses partenariats pour contrecarrer le poids du géant démographique iranien. L'année 2016 est également un exemple probant de la volonté saoudienne d'accroître et d'approfondir ses relations bilatérales, depuis son intervention au Yémen. Au mois de mars et avril 2016<sup>77</sup>, les Généraux de Division Al-Kahtani Gasham Ben Manahi et Ali Bin Ibrahim Al Fawaz, directeur de la coopération militaire internationale de l'Arabie saoudite, ont été reçus par le Général de Division Zakaria, chef d'état-major général des forces armées djiboutiennes. Au cours de

---

<sup>76</sup> Craig Whitlock « Remote US base at core of secret operations » consulté le 12 septembre 2016

<https://www.washingtonpost.com/world/national-security/remote-us-base-at-core-of-secret-operations>

<sup>77</sup> Service de presse des Forces Armées Djiboutiennes, Gaashaan 2016, Relations bilatérales des FAD, p 64-65

cette visite, la délégation saoudienne a notamment visité plusieurs installations stratégiques telles que les ports ou les aéroports, ce qui peut laisser présager un futur projet de coopération. En effet, dans le cadre de son intervention au Yémen, il pourrait être judicieux, pour l'Arabie-Saoudite, de disposer de points d'appuis portuaires ou aéroportuaires. Notons ici que cette politique saoudienne porte ses fruits, la fidélité de Djibouti à l'allié saoudien s'illustre notamment par la rupture des relations diplomatiques entre Djibouti et l'Iran en janvier 2016<sup>78</sup>.

De même, le Qatar semble également vouloir renforcer ses partenariats avec Djibouti. Il convient de rappeler, d'une part, que cet état intervient depuis 2008 dans le cadre du règlement du différend territorial opposant Djibouti à l'Erythrée. D'autre part, le Qatar cherche à « (...) établir une coopération militaire permanente (...) »<sup>79</sup> avec la défense djiboutienne. Cette volonté s'est concrétisée en 2016 par la visite du chef d'état-major des armées du Qatar, le général Chanem Ben Shanine Al Ghanen. Au cours de cette visite, il a été reçu par le Général de division Zakaria Cheick Ibrahim et a rencontré les Généraux Osman Nour Soubagleh, chef d'état major de la défense, Taher Mohamed Ali sous-chef d'état-major de la défense et le commandant de la marine nationale, le Colonel Abdourahman Aden Cher. Dans le même registre, la Jordanie cherche également à son tour et depuis la crise au Yémen à développer des projets de coopération avec l'armée djiboutienne. Après avoir accueilli le Général Zakaria à Amman, un embryon de projet de coopération a été développé. Les membres des forces spéciales de la Garde Républicaine djiboutienne sont ainsi partis en formation en Jordanie. Plus tard au cours de l'hiver 2015, suite à la crise Yéménite et à l'afflux massif de réfugiés, une délégation jordanienne s'est rendue à Djibouti et au camp de réfugiés d'Obock pour évaluer la situation et étudier les solutions que pourrait offrir la Jordanie pour aider la République de Djibouti. Celle-ci était composée du Général Bassen Mohamed, chef de la délégation et chef du département de la formation de l'armée jordanienne, du Général Wahil Ali, chef du département de chirurgie, ainsi que des médecins, tels que les Généraux Otman Mohamed Ibrahim et Tawik Ahmed. De cette visite découlent la mise en place d'une aide conséquente et le renforcement de la coopération dans le domaine médical en soutenant l'hôpital militaire djiboutien. De même, un hôpital de campagne commandé par le Général Souleiman Mohamed Souleiman sera établi à Obock.

Enfin, d'autres Etats entretiennent également une coopération plus sporadique avec Djibouti<sup>80</sup>, songeons ici au Soudan à l'Egypte ou au Maroc.

La lutte contre le terrorisme et la piraterie a conduit au développement de nombreux axes de coopération autour de Djibouti. Par ailleurs, l'action de l'Arabie-Saoudite invite ce pays à approfondir ses partenariats avec de nombreux états dont Djibouti. De même, de nombreuses nations profitent de la crise yéménite pour renforcer leur partenariat avec Djibouti. Dès lors, la lutte contre le terrorisme et la piraterie ou plus récemment l'intervention au Yémen, permettent au Président djiboutien d'approfondir sa vision multilatérale de la coopération. En multipliant les partenaires Djibouti semble donc réduire sa dépendance et accroître ainsi sa souveraineté. En ce sens, Il convient désormais de s'intéresser au nouveau partenaire majeur de la République de Djibouti, la Chine.

#### b) La coopération avec la Chine nouveau partenariat majeur pour Djibouti

Assurément, la Chine effectue depuis quelques années maintenant, une percée sur le continent africain. A cet effet, elle développe un intérêt croissant pour Djibouti, emprise stratégique dans le cadre de « l'initiative de la route maritime de la soie du XXI ème

---

<sup>78</sup>Wei Shan, « Djibouti annonce la rupture de ses relations diplomatiques avec l'Iran », le 07 janvier 2016, consulté le 19 août 2016

<sup>79</sup> Service de presse des Forces Armées Djiboutiennes, Gaashaan 2016, Relations bilatérales des FAD, p 66

<sup>80</sup> Voir annexe 5

siècle »<sup>81</sup>. Elle a offert à l'armée de l'air djiboutienne deux avions Y 12 Turbo Panda et des stages de formation pour ses pilotes. D'autre part, de grands travaux d'infrastructure ont été développés par les chinois, notamment dans le port de Doraleh où une base navale ainsi qu'une zone franche ont été installées.<sup>82</sup>

Au regard de cette arrivée notoire de l'acteur chinois sur la scène djiboutienne, il convient de mettre en lumière, dans cette partie, en quoi ce nouveau partenaire constitue une rupture majeure dans la place et le rôle des différentes actions de coopération ?

Tout a commencé à la fin de l'année 2008 et plus exactement le 16 décembre grâce à la résolution 1851 du Conseil de Sécurité. Celle-ci constitue une rupture majeure puisqu'elle permet le premier déploiement de la Marine de l'Armée Populaire de Libération en dehors de la Mer de Chine. Composés initialement de deux navires de guerre et d'un navire ravitailleur, ces bâtiments assurent des escortes dans le golfe d'Aden. Ainsi, quelques 1200 navires chinois ont été escortés chaque année.<sup>83</sup> Soulignons ici, que la Marine de l'Armée Populaire de Libération ne laisse jamais ses bâtiments plus de 5 mois dans le golfe d'Aden afin de permettre à un maximum de navires de pouvoir participer aux manœuvres, « (...) au total près de 16 flottes chinoises différentes ont croisé dans le golfe d'Aden (...). Le cadre onusien a été l'occasion pour la Chine d'assumer sa participation sans intégrer ses navires à un commandement de l'OTAN ou de l'UE, organisations dans lesquelles elle n'a aucun pouvoir de décision et dont elle critique régulièrement les ingérences. (...)»<sup>84</sup>. A la lumière de cette citation il est aisé de relever que l'escorte des navires de commerce sert de prétexte à la Chine pour faire manœuvrer ses bâtiments et pour établir une présence aux abords de la route de Suez et du golfe d'Aden. Route par laquelle passe près de la moitié des importations chinoises d'hydrocarbures bruts<sup>85</sup>.

Par ailleurs, cette mission onusienne permet également à la marine chinoise de se rapprocher de Djibouti. Ainsi, le 25 janvier 2010, le premier bâtiment chinois fait escale à Djibouti. Par la suite les escales deviennent récurrentes, puis Djibouti devient au dépend d'Aden le port de ravitaillement de cette mission chinoise. C'est pourquoi l'entreprise China Merchant décide, en 2013, de racheter des capitaux du port de Djibouti et d'en prendre en partie le contrôle en détenant 23,5% du capital.

En conséquence, la coopération diplomatique et militaire commence donc à se renforcer à l'issue de ce projet de lutte contre la piraterie. Elle porte en majorité sur des ventes et des dons de matériels ou encore sur des formations.

A l'image d'autres nations, la Chine cherche à mener une politique de formation des cadres de l'armée et de la diplomatie djiboutienne<sup>86</sup>. Ainsi, elle offre chaque année des places en école de formation en Chine. Les stages durent généralement cinq ans, dont une année consacrée à l'apprentissage du chinois. Par ailleurs, la Chine dispense également des formations sur les matériels chinois donnés ou achetés par la République de Djibouti. Songeons, ici, à l'instruction dispensée au CCO en septembre 2013, portant sur l'utilisation de mortiers et de lance-grenades. Toutefois, la Chine constate rapidement que dans le domaine militaire de nombreuses formations sont d'ores et déjà offertes par la France ou les Etats-Unis. Ainsi, elle diversifie ses formations en s'adressant également au personnel diplomatique et dispense, par exemple, des cours de chinois aux diplomates djiboutiens. En ce sens, la Chine a mis en place le bâtiment de l'Institut des Etudes Diplomatiques<sup>87</sup>, ce cursus est

---

<sup>81</sup>Discours du Président Xi Jinping devant le parlement Indonésien en décembre 2013

<sup>82</sup> Voir annexe 6

<sup>83</sup> Entretien avec M Patrick Ferras le 13 octobre 2016

<sup>84</sup> Izarn Olric, *La présence chinoise en République de Djibouti*, Ministère de la Défense, 01/03/2014

<sup>85</sup> MIT OpenCourseWare, *Explaining China's Participation in Anti-Piracy Operations in the Gulf of Aden*, Department of Political Science, Massachusetts Institute of Technology, May 2009

<sup>86</sup> Izarn Olric, *La présence chinoise en République de Djibouti*, Ministère de la Défense, 01/03/2014

<sup>87</sup> La Nation, Institut d'Etudes Diplomatiques : un outil au service d'une diplomatie plus agissante, Djibouti, le 16 mars 2014

consacré à la formation du futur personnel diplomatique djiboutien.

De même, concernant les ventes et dons de matériels, on peut relever que la Société Poly Technologies a réalisé quelques ventes à Djibouti. Concernant les dons, le plus marquant est sans aucun doute celui de la société ZTE travaillant main dans la main avec Djibouti Télécom qui a offert en 2005 et 2010 du matériel d'écoute et d'interception aux services de sécurité.

Dès lors, la coopération chinoise semble, à ses origines, osciller entre quelques dons de matériels et des projets de formation. Toutefois, cette coopération connaît un premier événement notoire l'été 2013 lors de l'arrivée d'un attaché de défense chinois, préalable nécessaire à la mise en place d'un accord de partenariat stratégique entre les deux nations. La nomination de cet attaché de défense est la pierre angulaire du projet chinois de développement stratégique à Djibouti. En effet, le Capitaine de Vaisseau Supérieur Ji Ming Zhou connaît parfaitement le milieu francophone, étant diplômé de la 11<sup>ème</sup> promotion du Collège Interarmées de Défense. Par ailleurs, ancien attaché de défense à Kinshasa et avant cela à Alger, il possède toutes les clés pour appréhender au mieux le dispositif chinois en Afrique<sup>88</sup>. Après l'arrivée de ce nouvel attaché de défense, les délégations chinoises vont se succéder pour aboutir à la signature du partenariat stratégique en février 2014. Peu de temps après sa signature, l'armée de l'air djiboutienne opte pour l'achat d'un turbopropulseur chinois MA 60<sup>89</sup>.

La signature de ce partenariat stratégique, en février 2014, entre la Chine et Djibouti représente le décollage de la coopération chinoise à Djibouti. Il en découle, le 26 novembre 2015<sup>90</sup>, la confirmation par la Chine du début des travaux de la première base hors de ses frontières. Cette base doit accueillir dès 2017 près de 10 000 hommes et notamment des éléments des forces spéciales chinoises.

La mise en place de cette coopération peut apparaître rapide et dans la démesure par rapport aux coopérations précédentes entretenues par Djibouti. Toutefois, ces éléments ne sont pas les seuls à attester de la rupture majeure engendrée par le partenariat chinois. En effet, à la différence des coopérations américaines, japonaises ou françaises, la Chine ne semble pas payer de loyer annuel en échange de son implantation. « (...) Comme souvent ailleurs en Afrique, sa contrepartie consistera à développer une zone franche près des ports de Djibouti et Doraleh, pouvant créer jusqu'à 200 000 emplois directs avec construction de routes, d'autoroutes, d'installations portuaires, ainsi que la réhabilitation du chemin de fer qui dessert l'Ethiopie. (...) Cependant, cette aide est loin d'être gratuite et, même si les perspectives sont impressionnantes, on ignore encore à quel niveau d'endettement cet appui conduira Djibouti. (...) »<sup>91</sup>. Ainsi, la coopération militaire et diplomatique sino-djiboutienne ne peut être analysée sans prendre en compte le poids économique très important de la Chine à Djibouti. En d'autres termes, dans le partenariat stratégique sino-djiboutien, il est important d'observer en filigrane la marque de l'Exim Bank of China. Banque chinoise qui a accordé un nombre très important de prêts à Djibouti. De plus, cette coopération importe à Djibouti les tensions japonaises et américaines à l'égard de la Chine

Force est donc de constater que la Chine entretient avec Djibouti une coopération atypique, qui s'inscrit pleinement dans la volonté chinoise de rupture stratégique, de développer l'initiative de la route maritime de la soie au XXI<sup>ème</sup> siècle. Celle-ci lui permet de garantir, notamment, ses importations d'hydrocarbures, composants indispensables pour soutenir sa croissance.

---

<sup>88</sup> L'armée algérienne étant l'une des armées les plus modernes en Afrique tandis que Kinshasa et la République Démocratique du Congo sont des piliers de la puissance chinoise en Afrique.

<sup>89</sup> La Nation, L'armée de l'air djiboutienne acquiert un turbopropulseur chinois, Djibouti, le 19 juin 2014

<sup>90</sup> Jeune Afrique, « Djibouti, la Chine va construire sa première base militaire », 03 décembre 2015

<sup>91</sup> Bouquet Christian : « Djibouti, un Etat contre nature ? », Diplomatie, n°81, p29-33.



En résumé, la place et le rôle des différentes actions de coopération illustrent la volonté du Président Omar Gelleh de s'émanciper de la tutelle française exclusive dont les moyens et le personnel engagé sur le territoire diminuent fortement. Certains observateurs jugent que cette opinion découle, entre autre, du manque de soutien offensif français lors des combats de Doumeira. Dès lors, des partenariats multiples se créent et la diversification est conçue comme un rempart à la dépendance. Toutefois, la récente et massive irruption de la coopération chinoise, et surtout la dette contractée par Djibouti qui en découle, nous invitent à nous interroger. Ne faut-il pas voir dans ce nouveau partenariat, l'aube d'une nouvelle dépendance pour Djibouti ?

### **Chapitre 3 : Quel avenir pour les Forces Armées Djiboutiennes à l'horizon 2035 ?**

Après avoir développé la continuité dont fait preuve l'armée djiboutienne dans son rapport à la tradition et à la culture ainsi que la place et le rôle des différentes actions de coopération, un constat apparaît. L'Etat Djiboutien, par l'intermédiaire du Président de la République, cherche à faire preuve de rupture avec le passé en s'inscrivant dans une action multilatérale. Toutefois, cette politique en conférant au partenaire chinois un rôle majeur peut, à son insu, conduire à une répétition de l'histoire et à recréer une dépendance pour l'Etat djiboutien. Il appartient donc, au cours de cette partie, d'effectuer un effort de projection pour tenter de mettre en lumière les grandes tendances qui pourraient structurer Djibouti et son armée à l'horizon 2035.

Ce choix de 2035 se justifie car il fait référence au projet développé par le Président de la République Ismaïl Omar Gelleh : « Vision Djibouti 2035 »<sup>92</sup>.

Après avoir examiné en détail le dessein présidentiel, il serait judicieux de relever les défis majeurs auxquels Djibouti devrait faire face en 2035, pour bien cerner enfin les enjeux que devront relever ses forces armées dans les vingt prochaines années.

#### a) La vision d'Ismaïl Omar Gelleh pour 2035

En juin 2014<sup>93</sup>, trente sept ans après l'indépendance de Djibouti, le Président Ismaïl Omar Gelleh définit pour la première fois dans l'histoire une réflexion stratégique sur le long terme pour bâtir la société de demain qui : « (...) doit être construite sur les valeurs culturelles traditionnelles conjuguées aux valeurs universelles modernes sans tomber dans une évolution des mœurs et coutumes impropres à notre histoire. (...) »<sup>94</sup>.

Dans ce document de 115 pages, le Président de la République se livre tout d'abord à une description de l'état actuel du pays qui connaît aujourd'hui, d'après ses mots, « un trend de croissance et de développement. ». Au cours de cette analyse, il met l'accent sur les défis auxquels la nation a dû faire face depuis sa création. Songeons à la mise en place du système d'éducation, de santé ou encore d'infrastructure urbaine. A ses yeux, la nécessité de mettre en place l'Etat régalien, au lendemain de l'indépendance, n'a pas permis à Djibouti de prendre son essor économique. A cet effet, il entend désormais, par le truchement de sa « Vision pour 2035 », lancer des initiatives indispensables au décollage économique, notamment dans les infrastructures de transport. Celles-ci ont pour objectif de transformer Djibouti en véritable « Hub » international connecté à l'ensemble de la planète et apte à accueillir des flux conséquents, notamment grâce au développement du train et des autoroutes.

De même, son dessein pour 2035 ne se cantonne pas exclusivement au domaine économique mais détermine également les différents « piliers » sur lesquels le pays doit s'appuyer pour réussir son développement. Ils sont au nombre de cinq. Le premier repose sur « la Paix et l'Unité » qui pour être pleinement réalisées nécessitent la mise en place du dialogue et du consensus. Le second pilier porte sur « la bonne gouvernance », celle-ci passe par des initiatives conjointes avec les états de la sous région mais également par l'approfondissement de l'état de droit à Djibouti. Le troisième pilier fait référence à l'économie diversifiée et compétitive, au sein de laquelle le secteur privé serait érigé en moteur de la croissance. Le quatrième pilier fait référence au « capital humain », il met en lumière l'importance d'œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie des djiboutiens. Enfin, le cinquième et dernier pilier porte sur le rôle actif de Djibouti dans son environnement régional et dans la coopération internationale. En d'autres termes, le Président désire transformer Djibouti en porte d'accès principale de la Mer Rouge. Ainsi, ses cinq piliers témoignent de l'intégralité du spectre de l'ambition présidentielle pour Djibouti en 2035. Il convient désormais de confronter ce dessein à la réalité des enjeux djiboutiens pour 2035.

<sup>92</sup> « Vision Djibouti 2035 », consulté le 8 juin 2016 [www.ccd.dj](http://www.ccd.dj)

<sup>93</sup> La Nation, Vision Djibouti 2035, 24 juin 2014

<sup>94</sup> « Vision Djibouti 2035 », p3 consulté le 8 juin 2016 [www.ccd.dj](http://www.ccd.dj)

## b) Les enjeux djiboutiens pour 2035

Trois enjeux principaux se dressent devant ce projet présidentiel et méritent d'être pris en compte : la sécurité, l'économie et la démographie.

Assurément la sécurité est le premier défi qui doit être relevé par Djibouti. Celle-ci s'exerce à deux niveaux. D'une part, à l'intérieur du pays, rappelons ici la menace terroriste à laquelle Djibouti a été confrontée lors de l'attentat du mois de mai 2014. Cette menace terroriste peut prendre différentes formes, celle du groupe somalien HSM (Harakat al ShabaabMujahideen), le terrorisme salafiste ou encore l'essor et l'évolution du mouvement des Frères Musulmans. D'autre part, au niveau régional, Djibouti doit veiller à ne pas se laisser entraîner par l'embrasement qui frappe aujourd'hui la Corne de l'Afrique. Son intervention en Somalie est, pour le moment, positive pour l'image de l'annexion, comme nous l'avons explicité précédemment. Toutefois, elle a conduit, entre autre, à l'attentat de mai 2014. C'est pourquoi, un engagement de Djibouti dans la coalition menée par l'Arabie-Saoudite contre les rebelles Houthis pourrait s'avérer dangereux et conduire à l'importation de l'instabilité yéménite. Enfin, la multiplication des partenaires stratégiques peut mener à un transfert des tensions mondiales sur le territoire djiboutien. Songeons ici aux différends entre le Japon et la Chine.

Ensuite, le domaine économique demeure également pour Djibouti un enjeu de taille. En effet, la situation du pays semble, en apparence, satisfaisante. Le PIB est de 1700 dollars par habitant, ce qui dans la sous région est confortable. Le PIB djiboutien est trois fois plus élevé que le PIB éthiopien et dix fois plus élevé que le PIB somalien. Toutefois, si l'on s'attarde à la dynamique économique, soutenant ce PIB, certains éléments apparaissent et attestent du défi économique auquel Djibouti est confronté. D'une part, sa croissance est exogène et découle en grande partie des investissements de partenaires étrangers, ce qui, comme nous l'avons décrit précédemment, conduit l'état djiboutien à accroître considérablement sa dette. Son poids est tel aujourd'hui que certaines sources, proches du pouvoir, laissent entendre de manière non officielle que le paiement des salaires des fonctionnaires pour l'année 2017 ne pourrait être effectué régulièrement. De même au niveau social, la croissance djiboutienne et l'inflation qui l'accompagne cachent une réalité sociale plus inquiétante. « (...) 42% des Djiboutiens vivent au-dessous du seuil de pauvreté, 50% de la population active est au chômage, et le pays se classe au 170<sup>ème</sup> rang de l'indice de développement humain. L'immense bidonville de Balbala, qui borde la capitale à l'Ouest de l'oued Ambouli, illustre le paradoxe d'un pays à qui la nature n'a pas donné les moyens d'assurer le minimum vital à ses 900 000 habitants (...) »<sup>95</sup>. Ainsi, cette croissance exogène ne sert malheureusement pas d'effet de levier à l'amélioration du niveau de vie djiboutien. Au contraire, cette croissance a été, comme bien souvent, accompagnée par un phénomène d'inflation. Au regard des conversations entretenues avec des Djiboutiens appartenant à la classe moyenne, il apparaît que le prix des loyers a été multiplié par trois. Le panier de la ménagère, quant à lui, a été multiplié par 4 car à l'inflation importante s'est ajoutée la crise de l'éthnie Oromos en Ethiopie ce qui a conduit à l'augmentation des tarifs des denrées agricoles.

Enfin, troisième et dernier enjeu majeur pour Djibouti, l'hypertension démographique. Celle-ci est engendrée, en grande partie, par la baisse du taux de mortalité. Comme l'exprimait l'un des derniers administrateurs français Dominique Ponchardier « (...) Tu sais ce que je veux leur donner ici ? Des cheveux blancs. Si la France part d'ici en laissant derrière elle quelques milliers de bons vieillards, je saurai que j'ai fait quelque chose de plus dans ma vie que trente romans policiers (...) »<sup>96</sup>. En effet, la croissance démographique a été favorisée par l'ancienne puissance qui en installant différents centres de santé, même

<sup>95</sup>Bouquet Christian : « Djibouti, un Etat contre nature ? », *Diplomatie*, n°81, p29-33.

<sup>96</sup>Gary Romain, *Les trésors de la mer Rouge*, p 55

modestes était parvenue à faire sensiblement diminuer la mortalité, favorisant ainsi l'accroissement démographique. Aujourd'hui les autorités djiboutiennes sont confrontées à la gestion de cette transition démographique. D'autant que, comme nous l'avons évoqué, une grande partie de la population, notamment les plus jeunes, est confrontée au chômage. Le gouvernement cherche toutefois des solutions. A l'image, par exemple, de la création d'une ville nouvelle au nord d'Obock « Madina al Nour », à partir de laquelle un pont traverserait le détroit de Bab el Mandeb et l'île Périm et aurait permis à de nombreux jeunes chômeurs de s'expatrier en direction du Moyen-Orient. La situation actuelle du Yémen a bien évidemment conduit ce dossier à être repoussé sine die.

En résumé, la vision du Président Ismaïl Omar Gelleh pour 2035 devra donc relever trois défis majeurs, la sécurité, la crise économique et la gestion d'une transition démographique.

Il convient désormais de mettre en lumière, la place de l'armée dans la gestion de ces enjeux futurs.

### c) La place et le rôle de l'armée à l'horizon 2035

Tout au long de cette argumentation, le rôle essentiel de l'armée à Djibouti et l'importance de sa dimension sociale ont été mis en lumière. Ainsi, le Président Ismaïl Omar Gelleh entend réformer l'armée et cherche à : « construire l'armée de nos besoins plutôt que de conserver l'armée de nos habitudes ». Or, dans le même temps, la « Vision de Djibouti 2035 » est celle d'un pays où le taux de chômage chuterait de 50% à 10%. Dès lors, on peut s'interroger sur la place que l'armée pourra tenir dans le cadre de ce projet présidentiel.

Il convient de souligner ici que dans les 115 pages de son projet, le Président de la République de Djibouti évoque l'armée en temps que garante de l'unité nationale et comme un outil permettant de garantir la paix et la sécurité. Néanmoins aucune orientation n'est donnée quant aux évolutions que pourrait connaître l'armée pour s'inscrire dans ce dessein. En outre, aucune loi de programmation officielle n'apparaît, ne serait-ce que pour les six prochaines années, comme c'est le cas en France. Ainsi, au cours de cette partie conviendra-t-il de mettre en lumière les différentes problématiques que la défense djiboutienne devra prendre en compte afin que l'évolution de son armée soit en adéquation avec la volonté et les ambitions de son Président.

Assurément, le premier défi de l'armée djiboutienne a déjà été détaillé précédemment, il correspond au renouvellement des cadres. En effet, nombre des chefs actuels sont dans l'armée depuis l'indépendance et ont, pour beaucoup, démontré leur compétence. Toutefois, on ne peut concevoir qu'ils soient toujours aux commandes à l'horizon 2035, il appartient donc à l'armée djiboutienne de sélectionner par un système méritocratique, dans son vivier de cadres, les dirigeants de demain. Ces futurs chefs auront deux atouts majeurs, pour beaucoup ils auront été formés à Djibouti, notamment à l'AMIA décrite précédemment et auront complété leur formation à l'étranger. Ils pourront ainsi enrichir la formation qu'ils ont connue à Djibouti, des avantages comparatifs des écoles étrangères. Par ailleurs, « ses produits d'instructions nationales » illustreront la pleine et entière souveraineté de Djibouti et l'indépendance totale dans la formation de ses cadres.

Le second défi majeur pour l'armée djiboutienne est d'être le liant de l'unité nationale. En ce sens, il appartient à l'armée de pas revivre les affres et les revers de la Guerre Civile. A cet effet, les différentes composantes ethniques de la nation djiboutienne doivent être équitablement réparties, notamment dans les postes de commandement et à responsabilités. De même l'armée doit conserver ce rôle social si important qu'elle a à Djibouti. Enfin, l'armée se doit de surmonter la gageure linguistique inhérente à un pays pluriethnique. Aujourd'hui, certains cadres, même au sein d'une section, sont incapables de communiquer entre eux s'ils ne sont pas de la même ethnie. Il appartient donc à l'institution militaire d'approfondir la formation linguistique de ses cadres pour qu'à l'image de l'armée belge, tout

chef soit en mesure de s'adresser à son subordonné dans la langue de celui-ci. Une autre solution envisageable serait d'imposer le français comme langue de travail et de commandement dans l'armée djiboutienne. A ce titre, la coopération française pourrait aider les forces armées djiboutiennes pour que cette langue officielle, déjà utilisée par les officiers pour la rédaction des ordres, soit comprise par tous et puisse être utilisée jusqu'au plus bas échelon du commandement.

L'évocation de la coopération française nous conduit à commenter le troisième défi majeur auquel devra faire face l'armée djiboutienne, la gestion des différents partenariats en termes de coopération. Il a été observé précédemment que la Chine est désormais un partenaire omniprésent pour Djibouti. Ce pays a notamment concédé une large dette à l'état djiboutien. Toutefois, au regard de la situation économique nationale de Djibouti, il apparaît que cet état pourrait avoir de grandes difficultés pour rembourser sa dette. La Chine pourrait alors échanger ses créances contre un accroissement de son influence et de son pouvoir de gestion dans cette zone hautement stratégique. En d'autres termes, partenaire omniprésent, la Chine pourrait devenir à Djibouti un partenaire omnipotent. Dès lors, la place et le rôle des autres nations, entretenant une coopération avec Djibouti, s'en trouveraient profondément altérés. La Chine, hyper influente pourrait orienter l'état djiboutien dans le choix de ses futurs partenaires et, à l'inverse, certains états refusant la mainmise de Pékin pourraient quitter Djibouti et tenter de s'implanter dans d'autres pays de la Corne de l'Afrique.

Ceci nous conduit à évoquer le « scénario de politique fiction » développé par la revue Diplomatie en juillet-août 2016. « (...) Si l'Etat Islamique s'effondre au Moyen-Orient, si les pirates disparaissent des côtes somaliennes, si l'Ethiopie infléchit ses corridors de désenclavement et si les promesses s'avèrent léonines, l'ancien confetti de l'empire français sera réduit à néant et devra prendre un nouveau départ. (...) »<sup>97</sup> En effet, nul ne peut prédire avec certitude les orientations de la géopolitique mondiale dans les années à venir et il est vrai que ce Scénario de Cassandre met en lumière l'absence de diversification stratégique de Djibouti. Il appartient donc à l'armée djiboutienne de développer des projets endogènes pour pallier à la réalisation de ce scénario catastrophe. On peut imaginer, par exemple, à l'image du protocole de défense signé avec la France que Djibouti mette en œuvre une politique étrangère pragmatique, guidée uniquement par l'intérêt national de défense de l'intégrité territoriale, comme l'avait fait Hassan Gouled. Christian Bouquet le résume bien ainsi, <sup>98</sup> il y a un réel danger pour Djibouti en offrant « (...) son territoire en location au plus offrant (...) » de s'exposer « (...) à des lendemains qui déchantent (...) ».

Toutefois, il convient de nuancer ici nos propos de croire, au regard de l'histoire, à la clairvoyance des leaders djiboutiens et à leur capacité à jouer des équilibres de forces et d'intérêts. En effet, cette jeune nation qui fêtera ses 40 ans d'indépendance l'année prochaine a accompli en peu d'années, un chemin conséquent. Alors que ses deux principaux voisins, l'Ethiopie et la Somalie ont toujours convoité ce territoire et le considèrent même pour certains comme un débouché naturel, Djibouti a réussi au gré de l'écume des événements historiques à maintenir son intégrité territoriale et à accroître son influence dans la région. L'accomplissement d'une telle politique n'a pu se faire que grâce à sa diplomatie, à l'ensemble de l'outil de défense et de sécurité djiboutien et donc à son armée.

Pour continuer sur cette voie, il appartient à l'armée djiboutienne de parvenir à renouveler ses cadres, à rajeunir son personnel mais également d'être le liant, l'élément fédérateur de l'unité nationale en transcendant les différences ethniques et linguistiques. Enfin, de choisir judicieusement ses partenaires ou alliés en fonction de ses besoins et de ses intérêts, tout en restant impérativement maître de la relation de coopération choisie.

---

<sup>97</sup>Bouquet Christian : « Djibouti, un Etat contre nature ? », *Diplomatie*, n°81, p33

<sup>98</sup>Christian Bouquet, professeur émérite de géographie politique à l'université de Bordeaux Montaigne, chercheur à LAM (Les Afriques dans le monde), Science Po Bordeaux.

Force est donc de constater que les forces armées djiboutiennes sont toujours profondément marquées par la culture nomade inhérente à Djibouti. Toutefois, il convient de souligner que la politique de défense djiboutienne a fait preuve, depuis l'indépendance, d'une certaine rupture dans le choix de ses partenaires stratégiques et dans sa volonté d'inscrire désormais la coopération dans une approche multilatérale. Or, ironie de l'histoire, en cherchant à multiplier les partenariats pour accroître son indépendance et les sources du revenu national, l'Etat Djiboutien pourrait avoir initié une nouvelle tutelle, non pas d'ordre militaire mais économique. En effet, le rôle omniprésent, voire même omnipotent, du partenaire chinois constitue le nouveau paradigme dans lequel devront évoluer Djibouti et son armée. Dans sa vision pour Djibouti en 2035, le Président de la République évoque l'armée comme un outil permettant de garantir l'unité nationale et la sécurité. Pour que cette ambition soit réalisée, il appartient à l'armée d'être une nouvelle fois au rendez vous de son Histoire et d'arriver à gagnerses nouveaux défis tout en conservant sa place et son rôle, si prépondérants, dans la société djiboutienne.

## Conclusion

Alors que Djibouti s'apprête à célébrer son quarantième anniversaire, l'armée djiboutienne a été confrontée à bien des événements. Sa création dans la précipitation, à la veille de l'indépendance, les affres de la guerre civile ou encore son récent déploiement en Somalie au titre de l'AMISOM sont autant de défis que cette armée a su relever. Pour beaucoup, ils illustrent l'autonomie et la souveraineté que Djibouti a su très rapidement obtenir. Rappelons ici le tour de force d'Hassan Gouled, réussissant à la fois à incorporer les membres du FLCS en structure non organique et à obtenir de la France le financement de son outil de défense. De même, la résolution djiboutienne de la guerre civile est un cas d'école et l'incorporation des miliciens du FRUD illustre la maturité et la sagesse de cette nation. Enfin, même si leur valeur tactique est à nuancer, le déploiement de troupes djiboutiennes en Somalie, pays qui à l'époque de Siad Barre considérait Djibouti comme l'une de ses provinces, témoigne du renversement de l'histoire qu'a su réaliser cette jeune république. En résumé, il apparaît que l'armée djiboutienne a su répondre, parfois avec difficultés, à tous les événements historiques auxquels elle a été confrontée. De plus, lors de la rencontre avec leur Histoire, les forces armées djiboutiennes ont su surmonter à chaque fois leurs problèmes et difficultés internes pour atteindre les impératifs vitaux de cette jeune nation, comme la paix ou l'unité nationale. Conduites par la politique de défense des différents chefs de l'Etat, les forces armées djiboutiennes ont mis en lumière, depuis près de 40 ans, leur capacité à contribuer à maintenir la paix et à garantir l'unité nationale.

Mais ces forces armées connaissent également quelques rigidités, dues en partie à l'héritage de la culture nomade ou aux imperfections de gestion d'un jeune Etat. Toutefois, celles-ci ne semblent pas être le plus gros fardeau des forces armées djiboutiennes pour se projeter dans l'avenir. Bien au contraire, d'après la définition de la nation d'Ernest Renan « Ce qui constitue une nation, ce n'est pas de parler la même langue ou d'appartenir à un même groupe ethnographique commun, c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire encore dans l'avenir. » L'état et son armée paraissent ainsi pouvoir tirer profit des « grandes choses » vécues dans le passé proche, comme la création de l'armée djiboutienne ou la sortie de la guerre civile, pour surmonter les problèmes ethnographiques et linguistiques.

Dans un autre registre, il convient également de se garder de toute vision utopiste, les événements de Doumeira, comme l'engagement en Somalie au titre de l'AMISOM, attestent de la capacité opérationnelle relative de cette armée. Toutefois, ses imperfections sont à nuancer car elles sont celles d'une jeune armée de moins de quarante ans d'existence. Par ailleurs, mon statut d'officier étranger, inséré auprès des forces armées djiboutiennes, limite mes recherches qui, pour être parfaitement exhaustives, devraient être conduites par un cadre djiboutien ayant certainement accès à plus d'informations.

Néanmoins, à la lumière de mes recherches, force est donc de constater que l'héritage du passé des forces armées djiboutiennes, tout comme le poids de la tradition, ne sont pas des freins majeurs à sa projection dans l'avenir. A l'inverse, certains choix stratégiques entretenus par Djibouti, tels que l'essor récent de la coopération chinoise ou son rapprochement avec l'Arabie-Saoudite semblent engager le pays et son armée vers de nouveaux défis sécuritaires globaux. Il apparaît donc désormais judicieux de s'interroger: n'y a-t'il pas un risque pour l'Etat Djiboutien de se trouver confronté à une inadéquation entre les enjeux stratégiques auxquels il entend participer et la capacité de son armée ?

Rédacteur : Capitaine Alexandre Cantonnet

Formation d'appartenance : DCSD

Séjour : 2015/2017

## FICHE DE SYNTHÈSE

**Objet** : L'évolution de l'armée djiboutienne depuis 1977.

### Introduction:

*Intérêt du sujet* : A la veille du quarantième anniversaire de l'indépendance et de la création de l'armée il convient de s'interroger sur l'évolution de l'institution militaire. Comment l'armée djiboutienne a-t-elle réagi face aux événements majeurs de la République de Djibouti depuis l'indépendance ? Comment peut-elle espérer se projeter dans l'avenir sans rompre définitivement avec l'héritage du passé et des traditions ?

*Idée maitresse* : Certes, l'armée djiboutienne est née dans un contexte ethnique, culturel et historique particulier, lui conférant dès sa genèse de nombreuses difficultés intrinsèques. Toutefois, il apparaît que depuis l'indépendance, les forces armées djiboutiennes (FAD) ont su, malgré tout, relever les défis auxquelles elles ont été confrontées en utilisant certains atouts.

*Annonce du plan* : Après avoir décrit la genèse des FAD, il serait intéressant d'analyser leur réaction face aux événements historiques pour évoquer enfin leurs éléments de rupture et de continuité.

### I) Première partie : La genèse des forces armées djiboutiennes :

La naissance des forces armées djiboutienne s'enracine dans un contexte historique où les différentes tensions ethniques ont conduit à l'avènement d'Hassan Gouled. Avec audace et diplomatie, il parvint à bénéficier du soutien conséquent de la France, tout en imposant à l'ancienne puissance coloniale l'intégration du reliquat des « terroristes » du Front de Libération de la Côte de Somalie.

Il est indispensable de connaître le contexte historique et ethnique à la veille de l'indépendance pour pouvoir appréhender la genèse de l'armée djiboutienne. Les divisions ethniques et les problématiques propres à l'indépendance sont vitales pour comprendre l'Etat Djiboutien. Comme en témoignent les tensions récurrentes entre Afars et Issas au cours des *référendums* de 1958 et de 1967. Celles-ci, incarnées par les dérives de la politique Afar d'Ali Aref et par les attentats du FLCS ont contribué aux succès d'Hassan Gouled apparaissant dès lors comme la figure du pacificateur.

L'armée djiboutienne est créée le 6 juin 1977, trois semaines avant l'indépendance. C'est pourquoi l'action de Paris est capitale. Comme l'illustrent la signature du protocole de défense franco-djiboutien, signé le jour même de l'indépendance et les nombreux legs français à l'image du GNA, (Groupement Nomade Autonome). Cette entité militaire, antérieure à l'indépendance, comprend des cadres djiboutiens et des éléments français. Elle a constitué l'exemple le plus important du legs français et du creuset d'une même communauté de pensée et de travail développée par la France avant même l'indépendance. Commandé par le Chef de Bataillon Omar Barrieh Darar, ce groupement conserve, après le 27 juin 1977, sa structure en cinq compagnies et ses missions initiées par les Français.

Outre ce legs français, Hassan Gouled parvient habilement à manifester sa pleine souveraineté, notamment en parvenant à incorporer au sein des FAD les anciens membres du Front de Libération de la Côte de Somalie. Cette intégration se réalise le 23 juin 1977. La France mise devant le fait accompli ne souhaitant pas gâcher la fête d'une décolonisation réussie et soucieuse de maintenir ses accords de défense ne peut qu'accepter la revendication du peuple djiboutien.

### II) Deuxième partie : Les forces armées djiboutiennes à la rencontre de leur histoire :

Au lendemain de l'indépendance, les FAD représentent l'instrument de défense d'un Etat souverain. Cette armée réagit convenablement aux trois grands défis auxquels elle fait face durant ces quarante années tels que la guerre civile djiboutienne, la guerre contre l'Erythrée et sa montée en puissance au sein de l'EASF (East Standby Force). Certes, ces actions contribuent au changement de paradigme de l'armée djiboutienne, cependant elles ne suffisent pas à lui conférer le statut de « puissance militaire influente en Afrique ».



La guerre civile djiboutienne, a connu différentes étapes majeures. La première, du 13 novembre 1991 à fin février 1992, permet à l'opposition afar représentée par le FRUD d'accéder à la quasi-totalité du territoire djiboutien. Dès lors, les FAD effectuent de nombreuses transformations dans leur politique de défense. La plus marquante demeure l'augmentation de ses effectifs, combinée à une bonne adaptation au contexte de guerre civile. Cette armée parvient finalement à s'imposer comme garante de l'ordre auprès de toutes les populations du territoire et récupère tous les territoires perdus à partir de mars 1993.

Les années suivant la guerre civile sont marquées par un vaste plan de démobilisation et de diminution du budget de la défense. Il contribue en partie à expliquer les raisons de la déroute djiboutienne lors des combats de Doumeira entre le 10 et le 14 juin. Mais ces restrictions budgétaires ne sont pas les seules causes justifiant les faiblesses djiboutiennes.

Depuis l'indépendance, l'évolution majeure de l'armée djiboutienne a eu lieu ces quinze dernières années lorsque ce petit état est devenu « exportateur de sécurité ». Après son entrée à l'East Standby Force en 2004, Djibouti a déployé des troupes en 2011 en Somalie dans le cadre de l'AMISOM.

### III) Troisième partie : L'armée djiboutienne entre rupture et continuité :

Les FAD premier employeur du pays font preuve de continuité et sont toujours profondément marquées par les atouts et les faiblesses de la culture nomade inhérente à Djibouti. Toutefois, il convient de souligner que la politique de défense djiboutienne a fait preuve quant-à elle d'une certaine rupture dans le choix de ses partenaires stratégiques et dans sa volonté d'inscrire désormais la coopération dans une approche multilatérale. Dans ce nouveau cadre, l'Etat Djiboutien pourrait, au regard du rôle omniprésent et omnipotent du nouveau partenaire chinois, avoir initié une nouvelle tutelle, non pas d'ordre militaire mais économique.

Héritier d'une culture nomade multiséculaire, le soldat djiboutien est endurant et rustique, il atteste d'une bonne connaissance de son milieu. Toutefois, il est malheureusement marqué également par le legs culturel de certaines faiblesses. Songeons ici au primat de l'individu sur la société, la consommation de Khât ou encore un rapport au temps ne lui permettant pas de se projeter dans le futur. Des nouveaux chefs investis, renouvelés et une recherche permanente de professionnalisme dans certaines unités permettent de lutter contre ces faiblesses et de tirer pleinement partie des atouts intrinsèques du militaire djiboutien.

Les premières années de la République de Djibouti sont marquées par le partenariat étroit qui la lie à la France. Cependant, les attentats du 11 septembre 2001 ont accru la volonté de nombreuses nations à s'établir dans la Corne de l'Afrique. Ce souhait et l'arrivée du Président Ismaïl Omar Gelleh peu de temps avant, marque l'avènement d'une coopération multilatérale pour Djibouti. Enfin, autre rupture majeure, Djibouti est la nation choisie par le géant chinois pour installer sa première emprise en dehors de son territoire en Afrique.

Dans son programme « vision Djibouti 2035 » le Président de la République de Djibouti définit trois défis pour l'armée, le renouvellement des cadres, être le liant de l'unité nationale et la gestion des différents partenariats en terme de coopération. L'exemple de l'actuelle « hyper » partenariat chinois, nous conduit à soulever les difficultés qu'il y aurait pour Djibouti à offrir son territoire au plus offrant.

### Conclusion :

A la lumière de mes recherches, force est donc de constater que l'héritage du passé des forces armées djiboutiennes, tout comme le poids de la tradition, ne sont pas des freins majeurs à leur projection dans l'avenir.

Bien au contraire, d'après la définition de la nation d'Ernest Renan « Ce qui constitue une nation, ce n'est pas de parler la même langue ou d'appartenir à un même groupe ethnographique commun, c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire encore dans l'avenir. » Ces « grandes choses » ont été réalisées grâce à l'excellente diplomatie mise en œuvre par Djibouti et au pragmatisme de ses dirigeants. En ce sens, l'Etat et son armée semblent ainsi pouvoir tirer profit de ces événements historiques proches, comme la création de l'armée djiboutienne ou la sortie de la guerre civile, pour surmonter les problèmes ethnographiques et linguistiques actuels.

A l'inverse, certains choix stratégiques entretenus par Djibouti ces dernières années, tels que l'augmentation des contingents étrangers sur son sol, l'essor récent de la coopération chinoise ou son rapprochement avec l'Arabie-Saoudite semblent engager le pays et son armée vers de nouveaux défis sécuritaires globaux. Il apparaît donc désormais judicieux de s'interroger : n'y a-t'il pas un risque pour l'Etat Djiboutien de se trouver confronté à une inadéquation entre les enjeux stratégiques auxquels il entend participer et la capacité de son armée ?

## FICHE D'ÉVALUATION DE MÉMOIRE OME

Rédacteur(s) : *CMS Alexandre CARONNET*

Séjour : - 2015 / 2017

Titre : - *colonel Thierry LAVAL*Corps : - *Attaché de Défense Ambassade de France à Djibouti*

Sujet : -

## CORRECTION

Correcteur :

FOND	Qualité de la démonstration	3	4
	Connaissance du sujet	1,5	2
	Richesse des sources et des exemples	1,5	2
FORME	Lisibilité et style	2,5	3
	Présentation générale	2	2
SUJET	Originalité du sujet	1	2
	Pertinence du sujet	2,5	3
APPRÉCIATION GÉNÉRALE		2	2
TOTAL		18	20

Commentaires : *Alors que la République de Djibouti célèbre, tout comme ses frères aînés, son 40<sup>ème</sup> anniversaire, le mémoire du CMS CARONNET constitue une solide synthèse qui sera fort utile*

## APPRÉCIATION DU COMMANDANT DE FORMATION

Appréciation : *pour l'appréhension de leur environnement aux côtés des coopérateurs militaires.*

*Le long travail, précis & soigné, traduit le sérieux de ce jeune officier, tout comme son potentiel.*

Note retenue : *18/20*

colonel Thierry LAVAL  
Attaché de Défense près de l'Ambassade de France  
en République de Djibouti



# Annexes

## Annexe 1 :

### Carte de Djibouti et des principales localités



Annexe 2 : Le protocole de défense franco-djiboutien de 1977



**SOMMAIRE**

La République de Djibouti soufre d'un certain nombre de faiblesses. Par ailleurs, abasie au sein d'une région d'importance stratégique, elle peut être l'objet de nombreuses convoitises, cela d'autant plus que ses terres sont situées sur l'axe de transit de l'océan à l'arrière-pensée. La jeunesse djiboutienne, qui se présente comme véritablement pacifiste en regard des autres jeunes peuples de la France et de nombreux États africains, peine les conditions de la protection que la France accorde à Djibouti et dont le caractère strictement défensif est prouvé avec elle dans le cadre de la Convention qui fixe en outre les modalités de l'aide apportée à la France à la réalisation de l'unité nationale djiboutienne. Elle accorde enfin aux autres peuples du monde certaines facilités de transit au port et à l'aéroport de Djibouti.

**Morocco, Morocco**

The text of this report will consist of a summary of the situation in Morocco, Tunisia, Algeria and Mauritania since the date of the last report and the date of the last report. The text will be in French and in Arabic.

--- The situation of the Moroccan Sahara in the last report.

--- The situation of the Moroccan Sahara in the last report.

The text of this report will consist of a summary of the situation in Morocco, Tunisia, Algeria and Mauritania since the date of the last report and the date of the last report. The text will be in French and in Arabic.

I. — La situation actuelle de la République de Djibouti  
en tant qu'Etat et comme un Etat d'une région  
des Perspectives stratégiques et militaires.

La mise de la République de Djibouti au premier plan  
est venue et demeure de toutes origines attachées à la péninsule  
somalaise. Le déclin de la population de ce pays est un des  
éléments essentiels de la situation, en particulier par son rôle à l'élargissement  
de Djibouti en tant que nation. L'absence de frontières naturelles  
et la dépendance à l'égard de l'extérieur d'un Etat dans la vie  
économique doivent être actuellement, pour l'ensemble, d'actualité  
de travail et de la présence d'une importante école française  
(22 000 Français à Djibouti), constituent des éléments supplémentaires  
de l'économie. Sur le plan plus militaire l'armée nationale  
djiboutienne, qui fait un effort de constitution au moment de l'indé-  
pendance, ne comptait que 1 000 hommes le 20 Juin 1977. Leur  
formation doit être améliorée et c'est la présence de troupes  
françaises — autour 4 000 hommes — qui, pour l'instant, assu-  
rent le maintien de l'ordre.

L'absence d'une défense véritable apparaît cependant d'autant  
plus sensible à la suite de Djibouti qu'il la fragilité interne de  
ce pays vient d'ajouter les aspects militaires à sa situation  
géographique en tant qu'Etat d'une région des Perspectives stratégiques  
et militaires.

Avec la République démocratique populaire de Yémen, la  
République de Djibouti constitue le bloc du Sud et Nord par  
lequel traverse des points importants de l'équipement géo-  
graphique et naturel mondial. Le passage de Djibouti au Sud et Nord  
permet de voir, à son degré élevé, toutes les dimensions de  
l'actualité de nombreux Etats de la région, notamment le Soudan,  
le Yémen du Nord, l'Ethiopie somalienne, et dans une certaine mesure,  
l'Egypte, Israël et le Jordanie.

Cette Perspective particulière du bloc du Sud et Nord,  
Djibouti constitue également par son port et son aéroport et les  
autres d'importance primordiale — ce qui permettrait — y être consi-  
déré, un élément important dans l'équilibre des forces dans une  
région qui est vitale pour l'équipement et l'énergie de  
l'Asie.

Djibouti occupe cette zone grande importance pour ses deux  
voies maritimes : l'Inde et le Golfe. Djibouti constitue en  
temps de paix le principal centre d'équipement de



l'Alsace. L'importance de cet article à la voir a été soulignée lors des contacts au Brésil et au Québec à l'occasion desquels l'approvisionnement des troupes américaines par les ports d'Anvers et de Rotterdam a souvent été mentionné. De fait, 65 % de nos armes sont envoyés alléger les navires américains par l'Atlantique. Quoique non négligeable, le rôle de l'Alsace est moins important pour les relations économiques avec l'extérieur de la Nouvelle. Il ne faut cependant pas oublier que 60 % de la population de la République de l'Alsace et 50 % des habitants de la ville de l'Alsace ont des liens d'attache Nouvelle. Or, la Nouvelle n'a jamais abandonné l'idée de la réunion de tous les Français au sein d'un même État-Nation.

## II. — Les principes et les modalités du Protocole du 27 juin 1977.

Dès le jour même de la proclamation de l'indépendance de l'Alsace Nouvelle depuis les rives et les lacs, le Protocole du 27 juin 1977 répond à ses doubles objectifs :

- Assurer le maintien de l'unité des terres françaises sur le territoire de la République de l'Alsace ;
- Définir les principes de la coopération militaire entre les deux États.

De fait, les dispositions de l'article qui traite des armes envoyées sont une étape importante de coopération militaire franco-québécoise. Elles ont une portée juridique particulière par rapport aux autres modalités qui ont été conclues ou conclues dans une période récente entre la France et de nombreux États transatlantiques.

A. — C'est ainsi que l'article du 27 juin 1977 expose ses trois principes essentiels :

- La coopération économique défensive de la coopération militaire franco-québécoise ;

L'article premier stipule clairement que la participation des forces françaises stationnées à l'Alsace à la défense de la République de l'Alsace ne pourra être comprise que dans l'exercice du droit de légitime défense tel que ce droit est reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations Unies. La référence à la Charte des Nations Unies souligne le caractère défensif et défensif que les deux parties entendent donner à la police de l'Alsace défensive, tel qu'elle est l'article 51 de la Charte des Nations Unies stipule



que le droit de légation dresse comme aux États ne peut s'exercer qu'au cas d'agression armée et uniquement tant que le Conseil de sécurité n'a pas pris les mesures indiquées par le règlement de la paix. Les mesures prises en application du droit de légation dresse dresse par elles-mêmes être portées à la connaissance du Conseil de sécurité et elles s'adressent au cas le droit de cette institution de trouver une solution pacifique au différend qui les a justifiées.

Le texte de la Commission relative d'alliance approuvé par l'article premier que l'interdiction d'intervenir des forces étrangères étrangères à l'Égypte est subordonnée à une agression par une autre étranger.

L'article 19 souligne aussi la nécessité d'établir de la coopération militaire entre les deux États en stipulant qu'il l'interdiction de l'Égypte de légation dresse, telle qu'elle est définie à l'article premier, le territoire de la République de l'Égypte ne pourra être utilisé comme base ou point d'appui pour une intervention armée contre une autre puissance.

— Le respect réciproque de la souveraineté des deux parties :

Le préambule rappelle que le respect mutuel des souverainetés est fondé sur l'égalité souveraine entre les deux États.

L'article premier, qui précise les modalités d'interdiction des troupes étrangères, ainsi que les conditions préalablement stipulées que la participation de ces forces armées ne peut avoir lieu qu'à la demande du Gouvernement de la République de l'Égypte et dans les conditions fixées d'un accord conclu par les deux États.

L'article 2 pose le principe d'une coopération économique entre les deux parties sur la base des accords conclus par les forces étrangères sur le sol de la République de l'Égypte.

Cette disposition garantit aux pouvoirs législatifs pour la République de l'Égypte qui constitue tout le contenu des accords que le France national entreprendre sur son territoire et qui peut s'appuyer à l'indépendance à l'Égypte de toutes types d'accès dans le principe tel qu'exprimé dans le préambule.

— La non-intervention dans les affaires intérieures des deux États :

Le préambule se est appelé dans le préambule de l'accord.

L'article premier précise, d'autre part, que les forces étrangères étrangères sur le territoire de la République de l'Égypte ne pourront participer à des tentatives de médiation ou de règlement de la paix.

L'article 3 apporte une garantie supplémentaire en prévoyant que les personnels militaires français au poste à l'étranger ne pourront être employés pour des opérations de maintien ou de rétablissement de l'ordre et qu'ils ne pourront participer à des opérations de maintien de l'ordre que dans le cas d'engagement de forces françaises stationnées à l'étranger.

Il -- Pour le reste, le Protocole définit également avec précision les modalités de la contribution de la France à la mise sur pied des forces armées allemandes et du statut et des facilités réservées aux forces françaises stationnées à l'étranger.

-- L'aide française à la mise sur pied de forces allemandes repose sur trois éléments :

-- la partie juridique apportée aux troupes allemandes par les troupes françaises ;

-- l'assistance technique des forces armées allemandes de caractère technique militaire. 177 experts techniques militaires étaient ainsi au poste en 1974, ce qui a représenté une dépense de 42 millions de francs. Il est prévu que leur effectif soit maintenu en 1979 ;

-- la formation dans les écoles françaises ainsi que l'entretien et le perfectionnement des cadres des forces armées allemandes. Le coût des stages de perfectionnement en France a représenté une dépense de un million de francs annuels au titre de l'exercice 1974.

-- La République de l'Allemagne accorde aux unités françaises les facilités habituelles prévues pour ce type d'armées : facilités fiscales, logement, facilité de circulation et d'investissement, exemption des droits de douane et des taxes pour les matériels militaires ainsi que pour un matériel civil de carburant et de véhicules de combat.

-- Les forces françaises bénéficient par ailleurs des facilités de travail, d'emploi et de logement dans elles peuvent avoir besoin. Cette disposition peut être importante pour le déploiement de matériels de la France dans cette partie du monde. Les modalités des facilités de travail sont prévues bilatéralement par les forces françaises devant équivaloir à celles d'un accord bilatéral qui ne lie pas les seuls Allemands. Ces modalités peuvent être plus ou moins restrictives.

-- Les personnels, militaires français au service sur le territoire de l'Allemagne reçoivent le statut militaire français et sont soumis au régime fiscal et douanier de leur pays ainsi que ceux qui a été accordé dans notre rapport n° 288. Les juridictions allemandes

- 2 -

sont susceptibles pour les instructions émises par les militaires français et leur livrés sur la frontière allemande. Cependant, en cas de continuation à une plus grande échelle, le plan sera porté dans des zones plus étendues. Les instructions émises dans le cadre de l'histoire des tentatives militaires françaises visent au renouveau de la coopération de la frontière allemande française.

Il est clair que le passage de 4000 militaires français depuis de multiples tentatives à l'actuellement frontal France de l'ouest à l'actuellement dans le cadre de ce plan a été accompli les possibilités tentatives de stabilisation de régime. Le passage des troupes françaises est, en fait, apprécié par la population et elle s'y prête de manière par l'ensemble des États de la région, qu'ils soient voisins ou éloignés. Cependant le passage français tend à diminuer au fur et à mesure que l'armée allemande, qui compte environ 2000 hommes, sera en mesure de prendre le relais.

Les livrés de troupes allemandes à la France à l'ouest sont appréciés car elles sont utiles en tant qu'un avec possible et l'on sait que la France ne dispose plus de liens à l'ouest et que les possibilités offertes sont à l'ouest qu'à l'est. Cependant les tentatives françaises à l'ouest sont très utiles et elles le seront certainement à la politique actuelle qui tend à donner une plus grande stabilité internationale, surtout en ce qui concerne les tentatives de son livre et de son livre de son livre. Il s'agit de ce que les possibilités offertes par le plan de l'ouest ainsi que les livrés de troupes allemandes à l'ouest sont importantes pour les tentatives militaires de la France avec le reste de l'Europe latine.

Le Commandant des Affaires étrangères, de la France et des États voisins, qui en a l'habitude lors de sa visite de l'ouest 1970 pour proposer d'approuver un Protocole qui comporte toutes les garanties nécessaires et dont le cadre est important pour la stabilité de la stabilité dans une plus grande stabilité internationale de stabilisation.

PROJET DE LOI  
[Droit adopté par l'Assemblée Nationale.]

Articles additionnels.

Est annulée l'appropriation de l'excédent des recettes des services de la République de Djibouti après l'indépendance et les principes de la répartition militaire entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de la République de Djibouti, signé à Djibouti le 27 juin 1977, et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Adopté en séance publique à Paris, le 10 Mars 1978.

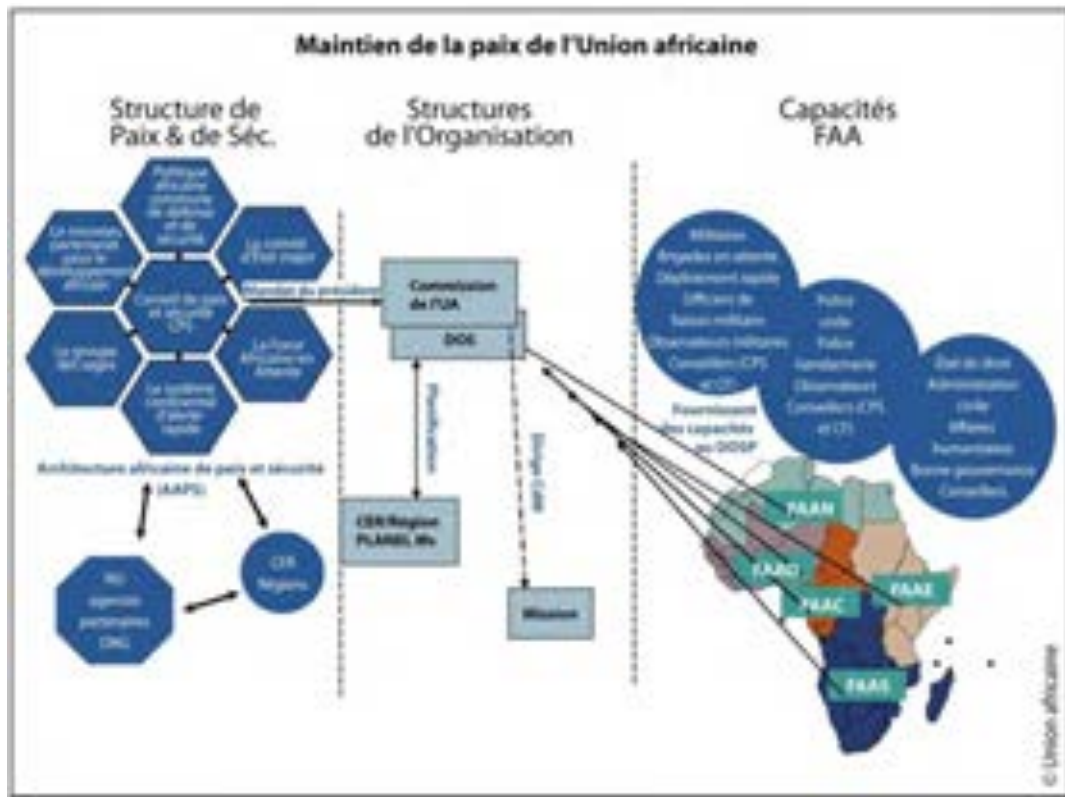
Le Président,

Signé : Jacques CHIRAC.

Annexe 3 : Photographie (don du Colonel Ali Soubaneh) du stage officier des futurs Sous-lieutenants de l'Armée Nationale Djiboutienne en Juin 1977.

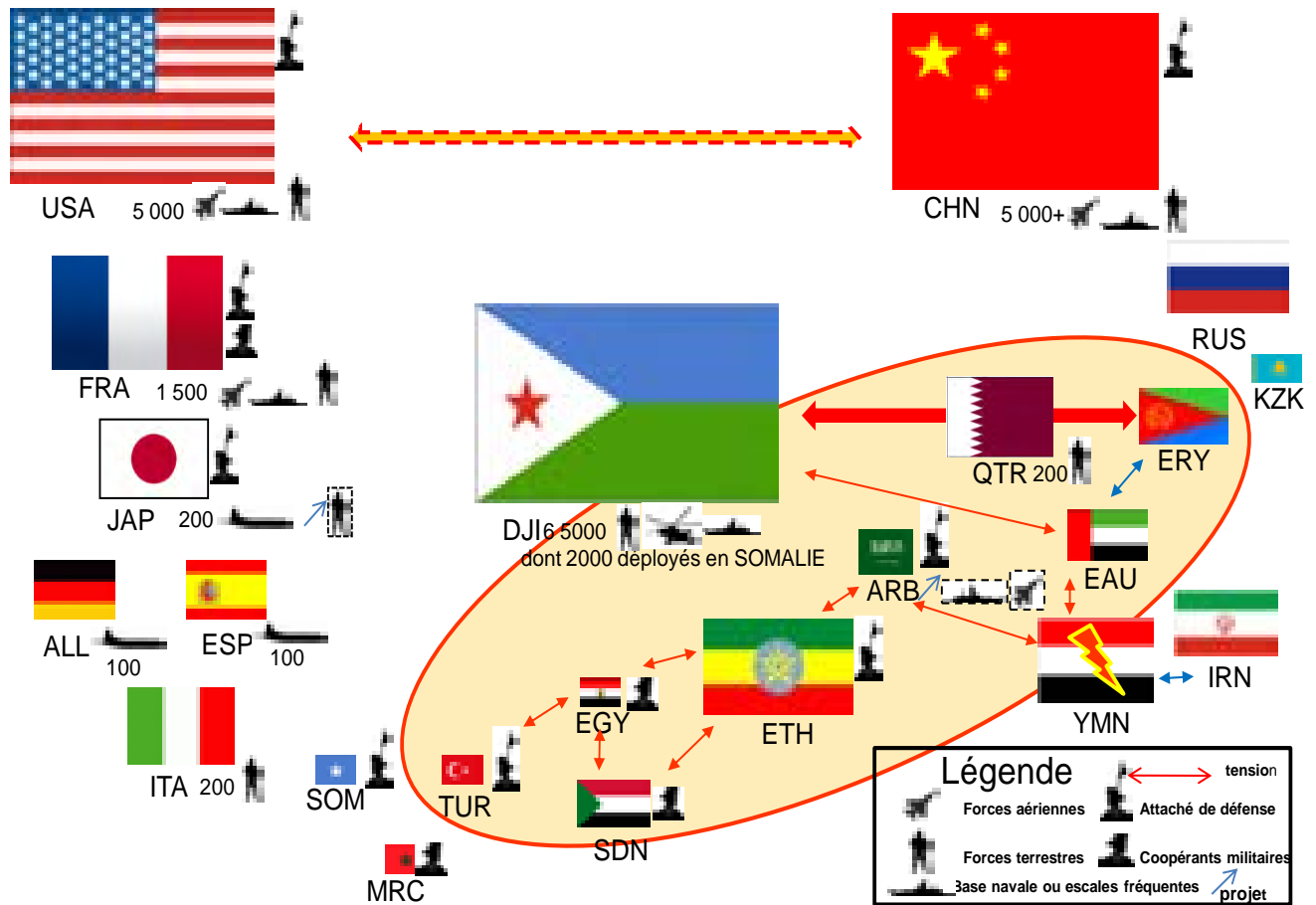


Annexe 4 : Maintien de la paix de l'Union Africaine



Annexe 5 :

Présences militaires étrangères en République de Djibouti et les tensions exogènes qui en découlent.



## Annexe 6

### Installation militaires et civiles chinoises en République de Djibouti



■ Zone franche de Djibouti

■ Port de Doraleh (DMP)

○ Zone de la base militaire chinoise

○ Limite à la cohérence géographique chinoise : le projet européen d'usine de dessalement